

CONTRAT DE SITE 2018 - 2022

**Schéma Directeur de la Vie Étudiante
Université de Lorraine**

Vie Étudiante en Lorraine | VÉLo

CVU du 28/05/2018

CA du 12/06/2018

Bilan intermédiaire - novembre 2019

Bilan définitif – mars 2022

LE SCHEMA VIE ÉTUDIANTE EN LORRAINE

L'Université de Lorraine, considère que la vie universitaire est un complément indispensable à la politique de formation. Ainsi, lors de sa création en 2012, un Conseil de la Vie Universitaire a été instauré comme véritable conseil central de l'Université. Il constitue une originalité, une particularité forte et permet de traiter des sujets transversaux notamment dans les domaines de la vie étudiante avec les partenaires institutionnels comme les collectivités et le CROUS... Ce conseil contribue à mettre la qualité de vie sur les campus au cœur de la stratégie de l'établissement et en faire un facteur d'attractivité et de développement, au service de la réussite de l'étudiant.

Donner une place centrale à la vie étudiante relève de la conception du parcours des étudiants non seulement comme une acquisition de compétences dans les séquences de cours, mais aussi comme le développement de la capacité à devenir un citoyen formé et informé tout au long des années passées dans l'enseignement supérieur.

Le schéma directeur de la vie étudiante est conçu comme la formalisation des ambitions, axes et actions à destination des étudiants pour leur permettre l'épanouissement, la qualité de vie, la réussite et ainsi développer l'attractivité des sites lorrain. Il se traduira par un pilotage partagé des axes entre l'Université de Lorraine et les partenaires du territoire, notamment les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le schéma de Vie Étudiante en Lorraine (VÉLo) s'entend comme un exercice visant au développement d'un espace de réflexion et de coopération des différents acteurs, jusqu'alors réunis au sein du Pôle Lorrain d'Enseignement Supérieur. Il s'ouvrira à d'autres acteurs importants : les collectivités territoriales et les partenaires ou mécènes de certaines actions.

Les ambitions du schéma Vie Étudiante en Lorraine :

- La vie étudiante est une acception de la responsabilité sociétale des universités. Elle peut être conçue comme une de ses déclinaisons.
- Les actions et services de vie étudiante sont des vecteurs de qualité de vie sur les campus et dans la ville. Au-delà, les actions offertes aux étudiants ou proposées et animées par les étudiants permettent une formation par l'usage dans un cadre accompagné. Ces initiatives sont soutenues et reconnues dans le cadre de la formation des citoyens.
- Les actions et services de vie étudiante permettent de favoriser la réussite étudiante tout au long du parcours des étudiants (accueil, santé, sport, culture, équilibre des emplois du temps...).
- La visibilité des actions soutenant la vie étudiante est un atout du site et des villes universitaires en termes de marketing territorial. La vie universitaire est un gage d'attractivité.
- Le schéma directeur de la vie étudiante pour le contrat 2018-2022 sera évolutif et conçu comme tel. Cela pourra permettre un ajustement ou une adaptation au fil du temps (développement des actions et des partenariats), notamment en fonction des moyens disponibles et de l'association des partenaires.
- Son déploiement sera progressif et devra déboucher sur une articulation avec l'ensemble de la vie universitaire.

Le schéma directeur de la Vie Étudiante en Lorraine s'appuie sur :

- ✓ La stratégie nationale de la vie étudiante portée par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à travers le plan national de la vie étudiante (PNVE)2 ;
- ✓ Le projet d'établissement de l'Université de Lorraine ;
- ✓ Les travaux du Conseil de la Vie Universitaire de l'Université de Lorraine ;
- ✓ Le schéma directeur handicap existant à l'Université de Lorraine ;
- ✓ Le bilan et les perspectives d'actions réalisés par la direction de la vie universitaire et de la culture de l'Université de Lorraine ;
- ✓ Les actions des composantes de formation.

Ce schéma est construit au service de l'épanouissement, de la réussite et de la qualité de vie de l'étudiant sur le périmètre de la Lorraine académique. Il est piloté par l'université aussi bien pour le bilan et que pour les actions à définir en lien avec les autres établissements d'enseignement supérieur. Ce schéma se veut être un catalyseur de la formation de futurs citoyens et un vecteur de l'attractivité de notre université.

Si les thèmes traités sont particulièrement transversaux, 9 axes de travail ont été identifiés :

- **Axe 1 - Santé et social**

Promouvoir des dispositifs de santé et d'action sociale à destination des étudiant.e.s sur le territoire

- **Axe 2 - Activités physiques et sportives**

Favoriser les activités sportives pour tous et toutes, tant dans le sport "loisir" et de santé, que dans l'accompagnement de l'accès au sport de haut niveau et à la compétition

- **Axe 3 - CultureS**

Promouvoir l'accès à une offre culturelle (artistique et scientifique), à la pratique et à la création, ainsi que le développement de projets favorisant la construction d'un rapport critique à la connaissance

- **Axe 4 - Égalité - Diversité**

Sensibiliser, former et engager les étudiant.e.s et leurs associations à la réduction des discriminations et à la promotion de l'égalité et la diversité

- **Axe 5 - Vie associative et initiatives étudiantes**

Stimuler et accompagner les initiatives et la vie des associations sur le territoire lorrain, favoriser l'engagement étudiant.e et renforcer les situations de solidarité entre étudiant.e.s en vue d'une meilleure intégration et réussite (vivre ensemble)

- **Axe 6 - Accueil des publics spécifiques**

Promouvoir les régimes spéciaux d'études, la césure et les dispositifs offerts aux étudiant.e.s afin de favoriser l'accueil et la réussite des publics spécifiques (Sportifs et artistes de haut niveau, Internationaux, Situation de handicap, étudiant.e.s salarié.e.s...)

- **Axe 7 - Mobilité – Transports**

S'assurer que les besoins de mobilité des étudiant.e.s sont pris en compte dans les schémas de transport en favorisant les mobilités alternatives

- **Axe 8 - Hébergement et restauration**

Déployer des infrastructures et des services adaptés aux attentes des étudiant.e.s d'aujourd'hui et de demain

- **Axe 9 - Rythme de vie, rythme d'études**

Adapter les rythmes d'études pour permettre l'amélioration de la qualité de vie étudiante

BILAN

Le conseil de la vie universitaire a été l'organe de pilotage du schéma directeur.

Le bilan a été réalisé en deux temps : un bilan intermédiaire fin 2019 et un autre début 2022. Il était envisagé un deuxième bilan intermédiaire fin 2020 mais il n'a pas pu être réalisé en raison de la crise sanitaire.

Méthodologie du bilan :

1. Insertion d'un bilan et mise à jour de l'indicateur dans le document initial par les services et directions concernés et les Vice-présidents : choix délibéré de compléter le document initial afin de mettre en évidence les évolutions,
2. Échanges dans différentes instances : équipe politique de l'université, ateliers de travail avec les services et directions concernés et les élus du conseil de la vie universitaire,
3. Présentation dans les instances : CVU, CA en mars 2020 et mars 2022.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LE BILAN INTERMÉDIAIRE 2019 :

Le document présente les axes et les indicateurs tels qu'ils ont été détaillés lors de la rédaction du document en juin 2018. À chaque fin de paragraphe, des éléments concernant le bilan 2019 sont indiqués en bleu, ainsi qu'un niveau d'indicateur pour évaluer l'évolution observée dans la thématique en question.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LE BILAN DÉFINITIF 2022

La même méthode a été retenue pour le bilan 2020 – 2022 qui figure après le bilan intermédiaire. Des pistes d'évolutions possibles sont indiquées à la suite.

SYNTHÈSE BILAN MARS 2022

La construction du Schéma

Dès la création de l'Université de Lorraine en 2012, le développement de la vie étudiante a été retenu comme un axe fort, se traduisant notamment par l'existence d'un conseil de la vie universitaire (CVU). Ce conseil reste aujourd'hui une originalité dans le paysage de l'enseignement supérieur en France. Adossés au CVU, des commissions et comités : handicap, sport, culture, santé-social et le dernier créé, le comité CVEC d'établissement, servent à préparer les travaux de ce conseil. Consultés pour la rédaction du schéma directeur vie étudiante intitulé Vie Étudiante en Lorraine (VÉLo), ces commissions et comités ont depuis permis de suivre la mise en œuvre et d'évaluer les actions du schéma. Ils regroupent des élus, des étudiants, des personnels des directions et services concernés ainsi que les partenaires de l'établissement et ont constitué la base de travail pour l'ensemble des actions du VÉLo.

La mise en place de la Contribution Vie Étudiante et de Campus en 2018 a été l'occasion de renforcer les moyens alloués à la vie universitaire. Le fait de disposer d'un schéma directeur structuré a aidé à déployer la CVEC de manière équitable et cohérente. La répartition de la contribution a été réalisée en suivant les 9 axes du VÉLo dès la première année de sa mise en œuvre.

En 2019, l'organisation des directions et services du champ vie universitaire et de la culture de l'établissement a été adaptée. L'autonomie de ces entités organisationnelles a été renforcée afin de faciliter le déploiement de projets, tandis qu'un travail pour améliorer la visibilité a été effectué afin de valoriser l'ensemble des activités de vie universitaire et de campus. S'appuyer sur le VÉLo aura permis de rendre les actions plus lisibles tout en consolidant des dispositifs d'accompagnement menés par l'établissement.

Le domaine de la Vie étudiante : un concept assumé

Derrière un terme en apparence passe-partout se cachent plusieurs réalités selon les acteurs universitaires concernées : vie associative, logement, restauration, transport, santé-social, handicap, sport, culture... En assumant pleinement le terme de « vie étudiante », l'Université de Lorraine a fait le choix de regrouper dans son schéma directeur l'ensemble de ces problématiques et des acteurs concernés. La commande politique d'un schéma de la Vie Étudiante en Lorraine a eu le mérite de structurer et de rendre visible ce champ d'activités de l'établissement. Après presque quatre années de mise en œuvre dont deux de crise sanitaire, le premier constat est que les directions et services se sont appropriés ce schéma et s'en sont

servies comme outil de développement de la vie étudiante. Si pour ces questions de nombreuses améliorations sont possibles, le VÉLo a le mérite de réunir autour de la table l'ensemble des acteurs concernés, avec des objectifs partagés et un fil conducteur qui est ancré dans la stratégie de l'Université en lien avec le projet d'établissement.

La transversalité des actions de vie étudiante a été mise en évidence car autant pour sa construction que pour sa mise en œuvre, le VÉLo fait partie du quotidien de beaucoup de directions qui adhèrent à un projet commun. DEPAS, DPSE, DirDoc, DRV... se sont également impliquées dans de nombreuses problématiques d'établissement qui concernent une multiplicité d'acteurs.

Un travail avec les composantes, les campus et les sites a été engagé, même s'il doit être encore consolidé. Ici aussi la relation entre services, directions et composantes a souffert de la période des confinements successifs, plus ou moins durs. En premier lieu, le VÉLo doit gagner à être mieux connu et approprié par l'ensemble de la communauté universitaire. Le bilan fait ressortir la nécessité d'avoir des relais dans les composantes : référents vie associative, handicap, sportifs de haut niveau, relations internationales, EDI... Un travail supplémentaire doit être réalisé avec ces ambassadeurs de la vie étudiante, relais directs des problématiques spécifiques aux composantes.

On retrouve dans le bilan la spécificité de l'UL par sa taille, son implantation sur les territoires, son aspect transfrontalier avec des problématiques spécifiques et différentes d'un site à l'autre (mobilité, logement, restauration, infrastructures...) de même que les besoins et attentes des étudiants. Le contexte de la crise sanitaire a accru l'aspect "typologie" de la population étudiante et la "pérennité" de l'étudiant sur les campus, avec incidence sur son engagement, le fonctionnement des associations, la sensibilisation à certains sujets, la semestrialisation...

Un démarrage solide, ébranlé par la crise sanitaire

Globalement, on observe une consolidation et un développement de l'ensemble des axes : la densification sur les territoires a permis d'étoffer les services rendus et de proposer de nouvelles actions sur certains sites, le renforcement de l'accompagnement a eu un effet bénéfique sur les projets. Un renfort des équipes dans les directions centrales a permis un déploiement des actions : renforcement temps de présence SUMPPS, développement d'activités supplémentaires SUAPS, densification de l'offre culturelle, pour ne citer que quelques exemples. De nombreux projets ont été initiés en 2019, notamment dans le domaine de l'égalité/diversité, et dans celui de l'accompagnement de la vie associative. Un point d'attention a été celui du développement de la vie étudiante sur les sites éloignés des métropoles et même des sites éloignés des centres-villes des métropoles. La tendance est donc très positive pour l'ensemble des indicateurs sur 2018/19.

La crise sanitaire en 2020/21 est arrivée au moment où la structuration des activités « vie étudiante » était déjà stabilisée. Les services ont montré leur capacité à s'adapter pour proposer d'autres formes d'activité et maintenir le lien social, au-delà du soutien aux étudiants qui a été mis en œuvre. Une activité forte a été maintenue et la capacité des services à conserver un contact avec les étudiants a été démontrée. Si le constat était évident pour les acteurs concernés, la crise sanitaire a révélé l'importance de la vie étudiante, sur les besoins au quotidien et comme facteur d'attractivité et de réussite. Des actions mises en place pendant la crise sont en passe de devenir pérennes : création d'une eMDE, renfort de l'accueil des étudiants... Sauf exception, les indicateurs évoluent donc très positivement pour la deuxième partie de la période concernée. La tendance globale sur 2018-2022 est révélatrice d'une dynamique forte, prise en main par les services et bénéficiant d'un solide appui politique.

On constate aussi que les actions directement liées à des services (handicap, sport, culture...) ont particulièrement progressé, tandis que les axes très transverses et moins liés aux missions de l'établissement (axes 7, 8, 9) ont plus de difficulté à progresser. Certaines actions étant portées politiquement mais peu appuyées opérationnellement car n'étant pas des missions dépendant de services de l'université, ce constat n'est pas surprenant. Par exemple, une partie des actions de l'axe 9 est consacrée aux rythmes de l'étudiant, l'organisation de sa journée, les pauses, le temps dédié à la vie étudiante... Ce chantier ambitieux a été stoppé par la crise sanitaire et finalement restreint à une observation sur la pause méridienne en 2019. Il existe cependant sur cet axe quelques progressions liées à la crise sanitaire comme le renforcement des emplois étudiants, et le développement de partenariats avec des entreprises et collectivités pour publier des offres de jobs étudiants compatibles avec les études.

Se pose également la question des partenaires. Leur nombre est important, un renforcement des liens et de l'implication de certains et notamment les collectivités territoriales est en cours au travers de la mise en place de la conférence universitaire territoriale. La question des autres acteurs de l'ESR se pose également. L'ensemble du VÉLo donne à l'Université de Lorraine la légitimité d'être le pilote dans le domaine. À nous de continuer à construire en étant à l'écoute.

Perspective : évolution des indicateurs, renforcement des synergies

Les échanges menés lors des séances de travail autour du VÉLo ont mis en évidence qu'un ajustement des indicateurs allait être nécessaire. En effet, il existe certaines redondances, des imprécisions, tandis que certains indicateurs sont devenus peu pertinents ou ont été mal pensés. Il est nécessaire de les retravailler pour qu'ils reflètent au plus juste l'évolution de la vie étudiante à l'Université de Lorraine : la question des indicateurs sur la vie étudiante devient d'ailleurs prégnante chez les acteurs nationaux (DGESIP, France Université, réseaux de vice-présidents, réseaux dits "métier", OVE).

Le tableau ci-dessous représente la progression des indicateurs. Le nombre d'actions par axe est différent et le niveau des indicateurs de départ est également différent, ce qui peut fausser l'interprétation.

Axe	Nombre d'actions	Niveau des indicateurs en 2018	Progression fin 2019	Progression fin 2022 comparée à 2019	Progression totale des indicateurs
1 Santé - Social	13	31 ●	+4 ●	+ 12 ●	+16 ●
2 Activités physiques et sportives	11	1 ●	+19 ●	+ 6 ●	+25 ●
3 Culture	13	36 ●	+2 ●	+ 3 ●	+5 ●
4 Égalité - Diversité -Inclusion	4	3 ●	+9 ●	+ 1 ●	+10 ●
5 Vie associative et initiatives étudiantes	12	7 ●	+11 ●	+ 23 ●	+34 ●
6 Accueil des publics spécifiques	14	19 ●	+17 ●	+ 13 ●	+30 ●
7 Mobilité - transport	8	7 ●	+4 ●	+ 2 ●	+6 ●
8 Logement - restauration	8	10 ●	+17 ●	+ 0 ●	+17 ●
9 Rythmes de vie – rythmes d'études	12	5 ●	+13 ●	+ 5 ●	+18 ●
Total	95	119 ●	+96 ●	+ 65 ●	+161 ●

Sur les 95 actions présentées, si l'on regarde la progression des indicateurs :

Axe 1 : 3 actions sur 13 n'ont pas progressé,

Axe 2 : les 11 actions ont progressé mais les indicateurs de départ étaient à 0,

Axe 3 : 8 actions sur 13 n'ont pas progressé mais les indicateurs de départ étaient d'un niveau plutôt élevé,

Axe 4 : les 4 actions ont progressé, les indicateurs de départ étaient de niveau faible,

Axe 5 : les 12 actions ont progressé, les indicateurs de départ étaient de niveau faible,

Axe 6 : 1 seule action sur les 14 n'a pas progressé,

Axe 7 : 2 actions sur 7 n'ont pas progressé, les indicateurs de départ étaient de niveau plutôt faible,

Axe 8 : 1 action sur 8 n'a pas progressé,

Axe 9 : 4 actions sur 12 n'ont pas progressé, les indicateurs de départ étaient de niveau faible.

Axes d'amélioration

Il paraît important de renforcer les liens et de développer la synergie entre les différents services du champ vie universitaire et culture et d'asseoir la solidarité qui s'est installée pendant la crise entre les services eux-mêmes. Si le pilotage du schéma se trouve au niveau du CVU, la mise en place d'une véritable cellule opérationnelle dédiée à la mise en œuvre et au suivi du VÉLo pourrait permettre d'optimiser les actions et d'en assurer l'aspect transversal.

La dimension "vie de campus" est apparue et la mixité des publics, notamment avec les personnels doit être renforcée. Dans les lieux dédiés à la Vie Universitaire, une réflexion globale est à mener, à l'échelle de chaque campus, chacun n'étant pas au même niveau d'avancée et chacun ayant ses particularités.

L'accompagnement des projets avec différents dispositifs a été structuré mais peut encore être développé.

La question des rythmes de vie et d'études, motrice de la qualité de vie étudiante, devra faire l'objet d'une étude plus approfondie et accompagnée de préconisations.

Le bilan détaillé par action est présenté à la suite.

BILAN DÉTAILLÉ ET PISTES D'ÉVOLUTION PAR ACTION

Axe 1 Santé - social

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) est un service à vocation médico-psycho-sociale qui propose aux étudiants une approche globale de la santé grâce à une équipe plurielle. Il met en œuvre les missions qui lui sont confiées par le Code de l'Éducation (articles 714-20 à 27) et contribue à la réussite des étudiants : la santé étant un préalable à cette réussite.

En tant qu'acteur de l'enseignement supérieur, le SUMPPS s'implique aux côtés et de façon transversale avec les autres partenaires de la vie étudiante (DVUC) pour favoriser l'acquisition de compétences psycho-sociales. Celles-ci sont un atout pour le développement personnel et professionnel de ces jeunes adultes.

En tant qu'acteur reconnu de santé publique sur le territoire, il intervient en cohérence avec les orientations et priorités de santé régionales (Programme Régional Santé 2, Agence Régionale de Santé) et nationales (Direction Générale de la Santé), et ce au-delà des seuls étudiants inscrits à l'université puisqu'il s'adresse aussi aux étudiants des nombreux établissements conventionnés.

Cet axe s'articulera en quatre objectifs.

Le premier sera consacré à l'accompagnement des étudiants à l'accès aux soins et aux droits et à l'harmonisation de l'offre de prévention et le second axe à l'accompagnement des étudiants ayant des besoins spécifiques en matière de santé. Dans le troisième axe seront précisés les formations mises ou à mettre en place. Le dernier axe précisera quelles seront les besoins de renouvellement des outils et supports numériques, en précisant notamment les évolutions du logiciel CALCIUM.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, Direction de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, Direction des Relations Internationales et Europe, Direction du Numérique, Direction de la Communication, Direction Hygiène Sécurité et Environnement et partenaires, composantes de formation et de recherche
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables : Moyens humains et financiers du SUMPPS / moyens humains et financiers des partenaires

Axe 1	Objectif 1.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Accompagner les étudiants et harmoniser l'offre de prévention, d'accès aux soins et aux droits			
Action 1.1.1	En lien avec l'axe 9, rythmes de vie et rythmes d'études, conserver une approche individuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des consultations médicales diversifiées en matière : de prévention : sensibiliser les étudiants au bilan de santé préventif en cursus L en lien avec les scolarités en incluant l'aide médico-psychologique : BAPE, CPN ; d'accès aux soins et développement du réseau RESUS UL ; de santé sexuelle en lien avec la stratégie nationale. • Proposer des entretiens sociaux aux étudiants en difficulté en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - les compétences des équipes ; - les dispositifs d'aide sociale : CROUS ; Comité d'Action Sociale Étudiante ; et en renforçant la facilité d'accès aux droits.	●●○○○	●●●○○

Définition de l'indicateur : Nombre d'étudiants participants à des consultations spécifiques

- Niveau 0 ○○○○ aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 20% des étudiants concernés
- Niveau 2 ●●○○ : 40%
- Niveau 3 ●●●○ : 60%
- Niveau 4 ●●●●○ : 80%
- Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Des documents d'information/présentation des activités du SUMPPS ont été réalisées en lien avec la Direction de la Communication à la rentrée 2019, à destination des étudiants et des composantes.

La présence d'un interne en médecine générale en Lorraine nord permet de conforter l'accès aux soins.

Le développement du projet RESUS UL est à reconsidérer en 2019-2020 compte tenu du transfert de la sécurité sociale étudiante, jusqu'à présent géré par les mutuelles, à la CPAM.

Les dispositifs d'aide sociale étudiante sont étroitement articulés entre l'université et le CROUS : le comité d'action sociale étudiante (CASE) se voit conforté avec la mise en place de la CVEC (cf objectif 1.2.3).

Pas d'avancée sur le temps mis à disposition à ce jour au profit de la santé sexuelle, faute de temps médical: en revanche, les missions du SUMPPS élargies par le décret du 18 février 2019 prévoient la possibilité de la pose des stérilets et implants contraceptifs au sein du SUMPPS et élargit la prescription des contraceptifs : sera mis en œuvre en 2019-2020.

En 2018-2019, 22 817 consultations réalisées au SUMPPS au total, dont 6793 bilans de santé et 3541 entretiens et soins infirmiers.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Les consultations médicales diversifiées se sont effectivement renforcées notamment dans le domaine de la santé sexuelle en lien avec la stratégie nationale et les missions des SSU actualisées par décret du 18 février 2019. Des équipements ont été apportés aux cabinets de consultation, un nouveau cabinet a été aménagé sur le site Vélodrome.

En 2020-2021, 23 248 consultations réalisées au SUMPPS au total. Malgré des enseignements en distanciel, l'activité du service a augmenté et en particulier en lien avec la crise sanitaire : 3 311 consultations d'aide psychologique réalisées, 748 consultations en lien avec les partenaires du dispositif Santé Psy Étudiant SPE (89 psychologues conventionnés) prescrites par le SUMPPS et 10 639 dépistages au Covid-19 de septembre 2020 à mai 2021.

À noter également une activité continue de tracing des cas positifs et cas contacts via plate-forme, et les conseils aux composantes sur la conduite à tenir.

L'activité est donc largement dépassée mais pas forcément sur les éléments de la cible initiale.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Pour les publics spécifiques se reporter objectifs 1.2.1 et 1.2.2

Pour les aides sociales se reporter objectif 1.2.

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Axe 1	Objectif 1.1 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Accompagner les étudiants et harmoniser l'offre de prévention, d'accès aux soins et aux droits			
Action 1.1.2	<p>Dans le cadre d'une approche collective et en s'appuyant sur le dispositif du service sanitaire en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les actions en Promotion de la santé : « Faites la fête », « Zen'études », « Boire, Manger, Bouger », « Je t'aime, un peu... », « Garde ton sourire » en lien avec la lutte contre les violences sexuelles (axe 4 Égalité - Diversité) • Pérenniser les ateliers et journées thématiques tels que : <ul style="list-style-type: none"> - semaine européenne de la vaccination - gestion du stress - préparation aux examens - journées nationales de l'audition - campus sécurité routière. • Renforcer l'information en santé auprès des étudiants, des pairs et des équipes pédagogiques. 	●●●○○	●●●●○

Définition de l'indicateur : Évolution du nombre de manifestations

Niveau 0 ○○○○ : aucune

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 3 / an

Niveau 2 ●●○○ : 4 à 6

Niveau 3 ●●●○ : 7 à 10

Niveau 4 ●●●●○ : 11 à 15

Niveau 5 ●●●●● : supérieur à 15

BILAN 2019 :

166 actions ont été menées sur les campus et lieux de vie en 2018-2019.

La convention avec l'ARS grand est a été renouvelée jusqu'en 2021, aussi les actions, ateliers et journées thématiques sont reconduits. De nouveaux ateliers nutrition ont été mis en place en lien avec la MDE de Nancy en Lorraine sud.

L'activité de sophrologie-relaxation progresse, et se complète par une approche en programmation neurolinguistique.

Le SUMPPS est impliqué dans la mise en œuvre du service sanitaire en santé depuis septembre 2018 : formation des étudiants en amont et encadrement lors des stages qui se déroulent sur les actions de promotion de la santé du SUMPPS : une centaine de stagiaires accueillis.

L'information sur l'accès aux droits a été renforcée en collaboration avec les 4 CPAM et le cadre réglementaire des SUMPPS modifié par le décret du 18 février 2019 permet l'entrée du SUMPPS dans le parcours de soins.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Les actions de promotion de la santé et journées thématiques, impliquant les étudiants relais, ont toutes été maintenues jusqu'en 2019. Le dispositif « Faites la fête » a dépassé son 10^{ème} anniversaire et a connu une fréquentation exponentielle : une obligation de formation pour les élus des associations faisant des demandes de subvention sur FSDIE a été instaurée. En 2019-2020, 98 actions ont pu être menées.

La crise **Covid** est venue contrarier la déclinaison des actions collectives depuis 2020, même si des formats et partenariats adaptés ont pu permettre la continuité de certaines d'entre elles, et si le conventionnement avec les financeurs est maintenu.

Des étudiants guides et référents Covid ont été formés par le SUMPPS et répartis sur les campus.

Le **Service Sanitaire en Santé** a été mis en œuvre au SUMPPS dès sa création, en lien avec la coordinatrice territoriale du dispositif : les étudiants ont été formés en amont des actions où ils ont été associés, puis évalués.

Des activités de gestion du stress et sophrologie ont pu être maintenues à distance durant les confinements.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.1.3	Effectuer une veille sanitaire et proposer des conseils techniques aux composantes et établissements sur l'ensemble du territoire.	●●●○	●●●○
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de composantes et d'établissement conseillés</i>			
Niveau 0	○ ○ ○ ○ ○ : Aucun		
Niveau 1	● ○ ○ ○ ○ : 20%		
Niveau 2	● ● ○ ○ ○ : 40%		
Niveau 3	● ● ● ○ ○ : 60%		
Niveau 4	● ● ● ● ○ : 80%		
Niveau 5	● ● ● ● ● : 100%		

BILAN 2019 :

Une augmentation du temps de présence du SUMPPS dans les sites délocalisés de l'université a été réalisée à Longwy et à St Dié.

Des pistes se dessinent pour 2020 au profit des étudiants des IFSI du territoire lorrain, notamment pour le secteur des Vosges non couvert à ce jour.

Des difficultés ont été rencontrées sur le site de l'IUT Nancy-Brabois faute d'infirmière pendant près de 2 ans, surchargeant l'activité du site vélodrome non calibré pour cela et qui a dû pallier.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○

BILAN 2022 :

Le SUMPPS assure depuis toujours la veille sanitaire en lien avec la cellule de veille et d'alerte de l'Agence régionale de santé : des procédures concertées avaient été mises à jour en 2019 sur les situations infectieuses classiquement rencontrées, et un exercice de crise territorial avait été organisé impliquant le SUMPPS.

Dès janvier 2020, le SUMPPS a été directement impacté par la **crise Covid** : échanges internationaux en particulier avec la Chine, retours de stages et séjours à l'étranger, stages en France (clusters sur le territoire). Rapidement une **adresse générique de signalement** a été instaurée. Dès lors le SUMPPS a fait face à un afflux continu de situations de panique dans toutes les composantes, une montée des cas confirmés et cas contacts à compter de début mars. Le premier confinement est survenu avec son cortège de **décrets et circulaires d'urgence confiant aux SUMPPS le suivi de tous les étudiants** y compris ceux non universitaires mais demeurés dans les résidences CROUS. Durant plusieurs mois, 7/7J, en travail à distance, le **tracing** a été réalisé, les aides d'urgence mises en œuvre notamment sur le volet social (cf point 2), le **reporting** des données, l'accompagnement de tous les étudiants vulnérables et isolés, le suivi de tous les étudiants signalés quotidiennement par les composantes et en particulier la prise en charge à distance des étudiants présentant des troubles psychologiques, la poursuite des suivis à distance pour les étudiants connus, des activités de relaxation/gestion du stress à distance, jusqu'au déconfinement de mai 2020. Puis s'en est suivi la reprise des activités en présentiel avec contraintes sanitaires, et la reprise des activités de tracing dès le mois de juillet qui ne cessera de s'alourdir dès août puis à la rentrée en raison entre autres de soirées étudiantes. À compter de la rentrée, l'année universitaire 2020-2021 verra se succéder, en plus du tracing toujours continu 7/7J via un système d'astreinte installé en novembre, la mise en œuvre des **dépistages collectifs** (en lien avec l'ARS et le système hospitalier) et des **dépistages individuels** avec la création de centres SUMPPS dédiés (PCR puis tests antigéniques) ; la mise en œuvre du **dispositif Santé Psy Étudiant** (cf point 1.2) ; la distribution-formation aux **autotests** ; puis l'incitation et l'accès à la **vaccination** sur les campus et dans les centres territoriaux. Les activités de tracing se poursuivent avec la 5^{ème} vague. Le SUMPPS assure aussi, depuis septembre 2021, le suivi de la **mobilité étudiante** internationale entrante à la demande des préfetures.

Comme tous les SUMPPS de France, celui de Lorraine a été confronté en pleine face par une crise sans précédent jusqu'alors, aux connaissances incertaines, à la durée inconnue, alors qu'il n'est pas doté pour cela en moyens humains. De plus, le décalage voire les contradictions permanentes entre les successions itératives de consignes nationales, locales, les différents partenaires (ARS, CPAM...), et la réalité de terrain, vu les équipes fortement sollicitées.

Malgré toutes les difficultés, l'équipe est fière de ce qu'elle a pu réaliser pour accompagner à tous les niveaux, et souligne aussi la solidarité et la mutualisation entre les partenaires pour mettre en œuvre le travail en réseau !

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○, mais là aussi il s'agit en particulier d'une cible modifiée par la crise Covid
Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Partenariats existants ESR

Rectorat

Établissements d'enseignements supérieurs conventionnés : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy- École Nationale d'Art et de Design de Nancy- Institut de Formation en Masso Kinésithérapie- Institut de Formation en Ergothérapie- Sciences Po campus de Nancy- ICN Business School-- Institut Supérieur National de l'artisanat Metz – École Nationale des Arts et Métiers Metz- Écoles de sage –femme – les Instituts de Formation en soins Infirmiers de Lionnois , du CHR Metz- Thionville et de la Croix Rouge à Metz – les écoles du CHU de Nancy et écoles de puéricultures du CHR à Metz- EPL Pixérécourt- École Supérieure d'Ingénieur des Travaux de la Construction de Metz - AgroParitech centre de Nancy

Partenariats existants hors ESR

CROUS, Agence Régionale de Santé grand est ; MILDECA ; collectivités ; partenariats institutionnels et associatifs ; mutualité ; réseau de soins ; Centre de Lutte Anti – Tuberculeux CLAT, épicerie sociale AGORAé, acteurs du logement, MGEL, MGEN, Bureau d'Aide Psychologique Étudiant à Metz- Permanences d'Accès aux Soins de Santé

Partenariats à développer

Secteur psychiatrique Centre Psychothérapique de Nancy-Laxou CPN, Caisses Primaires d'Assurance Maladie CPAM, acteurs du logement

Axe 1	Objectif 1.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Accompagner les publics à besoin spécifique			
Action 1.2.1	En lien avec l'axe 6, accueil des publics spécifiques, le SUMPPS s'attachera à toujours mieux accompagner ce type de public <ul style="list-style-type: none"> Étudiants en situation de handicap moteur et sensoriel, étudiants présentant des troubles « dys » ou présentant une pathologie chronique, des troubles psychiques Étudiants internationaux en intervenant dès l'accueil des étudiants (guichet unique) ; en les incitant à se rendre aux visites médicales organisées dans le cadre du suivi sanitaire préventif (prévu par la loi du 07/03/2016). Sensibiliser/ inciter les étudiants à ce bilan via la DRIE, les scolarités, les directeurs de composantes 	●●○○○	●●●●○
Définition de l'indicateur : <i>Public cible accompagné</i>			
Niveau 0 ○○○○ : <i>Aucun</i>			
Niveau 1 ●○○○ : <i>20%</i>			
Niveau 2 ●●○○ : <i>40%</i>			
Niveau 3 ●●●○ : <i>60%</i>			
Niveau 4 ●●●●○ : <i>80%</i>			
Niveau 5 ●●●●● : <i>100%</i>			

BILAN 2019 :

Le nombre d'étudiants en situation de handicap est croissant et les situations de plus en plus complexes. Ceci a nécessité du temps médical complémentaire conséquent sans pour autant qu'il ne soit compensé ce qui a engendré de grandes tensions sur les activités du SUMPPS. Un recrutement est acté mais demeure à ce jour infructueux. Une collaboration avec la MGEL est conclue par convention pour faciliter l'accueil en logement étudiant. En 2018-2019, 1077 étudiants en situation de handicap ont été accompagnés par le SUMPPS.

Les étudiants internationaux répondent mal aux convocations pour le suivi médical préventif prévu par la Loi de 2016, faute d'obligation liée au titre de séjour. Pour autant, le temps médical et administratif consacré est important et non compensé depuis le transfert vers les universités par le ministère de l'intérieur. L'ARS grand est assure le coût des dépistages radiographiques mais le reste est à charge du SUMPPS. Des plaquettes d'information et des messages de sensibilisation pour les étudiants et les composantes sont en cours de déploiement avec la Direction de la Communication.

En 2018-2019, 851 étudiants internationaux ont réalisé leur visite médicale préventive. Le public cible « en effectif » accompagné pour le handicap est certes en augmentation : mais les conditions particulièrement difficiles de cet accompagnement ne permettent pas cette année de majorer l'indicateur. De même pour les internationaux qui répondent mal aux convocations malgré les moyens mis en œuvre.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Le public accompagné pour le handicap poursuit son augmentation constante en termes d'effectif puisque en 2020-2021 ce sont 1457 étudiants accompagnés, une augmentation considérable tant en nombre (+ 400) qu'en complexité des situations.

La crise sanitaire a exigé une mobilisation très forte avec la mission handicap étudiante : ces accompagnements ont encore été rendus plus complexes (évaluation des besoins et organisation des examens à distance) et les moyens (humains) d'autant plus insuffisants, ne permettant pas d'atteindre la cible.

Les étudiants internationaux répondent toujours mal aux convocations malgré les moyens considérables mis en œuvre : information, prise de rendez-vous en ligne...

Niveau atteint en 2022 : ●●●○ mais au prix de difficultés considérables car les besoins dépassent les moyens malgré leur augmentation

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.2.2	Accompagner les étudiants en difficultés psychiques/psychiatriques en lien avec le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)	●○○○	●●●○○
--------------	---	------	-------

Définition de l'indicateur : Public cible accompagné

Niveau 0 ○○○○ : niveau actuel

Niveau 1 ●○○○ : +10%

Niveau 2 ●●○○ : +15%

Niveau 3 ●●●○ : +20%

Niveau 4 ●●●●○ : +30%

Niveau 5 ●●●●● : +50% et au-delà

BILAN 2019 :

Un recrutement de psychologue à 50%, sur la CVEC, va permettre le renforcement de l'aide médico-psychologique en Lorraine sud en 2019-2020 tant pour les consultations que pour les situations d'« urgence », et pour l'articulation avec les acteurs du domaine sur le territoire en lien avec le projet territorial en santé mentale 54 et le contrat local de santé. De même, en Lorraine nord, l'arrivée d'un médecin formé aux techniques "Eye Movement Desensitization and Reprocessing" (EMDR) permet de compléter le dispositif de prise en charge des étudiants.

Le projet « premiers secours en santé mentale » est décliné en Lorraine à titre expérimental dès 2019-2020 avec 3 autres SUMPPS en France : il vise à former des étudiants « secouristes », à informer sur les pathologies psychiques et à de stigmatiser. Une première session de formation s'est déroulée et trois personnels SUMPPS vont recevoir une formation de formateurs. 150 étudiant.e.s seront formés dès cette année.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Le mi-temps supplémentaire de psychologue (en 2020) et l'arrivée d'un médecin formé aux techniques EMDR ont permis le renforcement de l'aide médico-psychologique tant pour les consultations que pour l'accueil de situations d'« urgence ». Mais c'est la crise Covid et la mise en œuvre du dispositif **santé psy étudiant - SPE** en lien avec le secteur libéral, et le support de poste « psychologue Covid » (accordé à chaque SUMPPS par le MESRI) qui sont venus donner les moyens de prendre en charge les étudiants durant l'année 2021.

Le **projet territorial en santé mentale-PTSM 54** avance : l'action « santé étudiante » a été retenue en 2021 par l'ARS : la convention PTSM 54 sera prochainement signée, aussi le SUMPPS espère sa mise en œuvre à compter de 2022 visant à renforcer les dispositifs.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○ car, du fait de la crise sanitaire, un dispositif partenarial libéral a été mis en place et un poste de psychologue consenti jusqu'au 31 août 2022.

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.2.3	Renforcer l'accueil des étudiants en situation de précarité	●●○○○	●●●○○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Public cible accompagné

Niveau 0 ○○○○ : Aucun

Niveau 1 ●○○○ : 20%

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Grâce à la CVEC, les moyens du CASE se sont vus augmentés pour accompagner mieux les étudiants en difficultés, ce à quoi concourt aussi l'achat de tickets service délivrés par les assistantes sociales qui permettent des aides plus directes et plus rapides. La mutualisation université/CROUS fonctionne bien sur le volet de l'articulation des dispositifs d'aide. 5916 entretiens sociaux ont été réalisés en 2018-2019 (total université + CROUS) dont 3103 par les assistantes sociales de l'UL.

Une convention avec Studapart a été signée pour faciliter le logement étudiant.

Il faut en revanche progresser sur la question du logement d'urgence, voir axe 8.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

L'accès aux droits a été constamment privilégié pour mettre en œuvre les **aides sociales** locales et les aides nationales d'urgence dans le cadre de la crise Covid 19 : lutte contre la précarité alimentaire, lutte contre l'endettement, aide au logement, aides au regard des pertes de jobs étudiants et des pertes de stages rémunérés...

La mutualisation université/CROUS a bien fonctionné sur le volet de l'articulation des dispositifs d'aide, toutes les assistantes sociales indépendamment de leur rattachement université ou CROUS contribuent à la gestion des aides. Les dispositifs ont été sur-sollicités dès 2020 compte tenu de la crise venue aggraver la précarité mais aussi la déclencher. Ce sont 4804 entretiens par les seules assistantes sociales du SUMPPS qui ont été réalisés en 2020-2021 dans des conditions particulièrement difficiles.

L'université s'est mobilisée afin de soutenir ses étudiants à plusieurs niveaux :

Dans le cadre habituel du Comité d'Action Sociale Étudiante (CASE) dont les moyens ont été renforcés sur la CVEC :

En 2019-2020 :

- 414 aides ont été versées pour 119 383,24€ (contre 269 aides pour 86 471€ en 2018-2019) ;

- 600 tickets services à 10€ "alimentation et produits de première nécessité" ont été délivrés par les assistantes sociales et ont permis de renforcer les aides directes pour subvenir à des frais de vie et à l'aide alimentaire directe. Mais il faut regretter que des tickets "hébergement" "énergie" et "transport", pour un montant de 18 600€, aient dû être retournés contre remboursement au prestataire car inutilisables sur le périmètre de l'Université de Lorraine par manque de commerces acceptant ces tickets

En 2020-2021 :

- 315 aides ont été versées pour un montant de 92 417,80€ dont 113 aides versées pour des loyers en résidences universitaires (33 516,80€) et 202 aides versées directement aux étudiants (58 901€) ;

- 1373 tickets service à 10€ permettant la couverture des besoins en alimentation et hygiène ont été distribués en complément des aides alimentaires IZLY

Dans le cadre d'un dispositif exceptionnel d'urgence mis en place entre mars et juillet 2020, 2106 aides ont été accordées en complément du CASE pour un montant de 412 990 € répartis en aides :

- pour compenser la perte d'emploi ou de stage, soit 440 aides, et le retour de mobilité, soit 111 aides notamment retour en urgence de ou à l'étranger ;

- afin de lutter contre la précarité numérique ce qui a représenté le nombre d'aides le plus important, soit 1125 aides, avec l'envoi aux étudiants de carte sim 4G leur permettant d'augmenter leurs forfaits de données. Dès que possible, les salles informatiques et salles avec accès wifi ont été ouvertes sur rendez-vous aux étudiants, en plus des bibliothèques universitaires. De plus, un système de prêts de PC supplémentaires à ceux habituellement prêtés dans les bibliothèques universitaires a été mis en place, ainsi 455 PC ont été distribués. À l'automne 2020, la Région Grand Est a également mis à disposition de l'université 600 PC pour des prêts de longue durée aux étudiants (actuellement jusqu'en juin 2022).

- pour l'achat de produits de première nécessité, soit 430 aides ;

- pour apporter un soutien aux épiceries sociales et solidaires étudiantes Agoraé afin que des étudiants bénévoles effectuent des livraisons pour leurs bénéficiaires pendant le premier confinement, et pour qu'elles puissent rester ouvertes au cours de l'été 2020.

Depuis septembre 2020, l'Université cède par convention les PC reconditionnés de ses personnels aux Agoraé qui les remet à des bénéficiaires. L'université hébergeait 2 Agoraé (Nancy et Metz) avant la crise sanitaire et une troisième a ouvert en novembre 2021 à Nancy.

Le montant total des aides aux étudiants en 2020 à l'Université de Lorraine s'élève ainsi à 631 108,68€, soit 2,74 fois le budget du CASE en fonctionnement normal.

Le montant total des aides aux étudiants en 2021 à l'Université de Lorraine via le CASE s'élève à 229 260,08 €.

L'université verse également une subvention de 100 000€/an au CROUS Lorraine pour abonder ses aides spécifiques.

Le CROUS :

Le budget des Aides Spécifiques est en évolution constante : 2 362 678€ en 2018-2019, 2 824 203€ en 2019-2020 et 2 765 405€ en 2020-2021.

En période Covid, les dons ont été multipliés par 3, les dons en urgence en hausse de 81 % et le budget des aides versées est passé de 441 945€ à 952 057€.

En 2020-2021 et suite au retour à une situation plus normale, une hausse des aides par rapport à 2019-2020 est constatée notamment en ce qui concerne le nombre de repas.

242 aides annuelles (ASAA) ont été accordées pour un budget de 1 137 881€.

6 342 aides ponctuelles (ASAP) ont été versées pour 1 490 914€ dont 571 299€ en commission plénière et 5 851 aides accordées pour un montant de 919 615€ en commission locale.

De plus, 60 700 repas par rechargement de cartes Izly pour 91 623€ ont été offerts et 3 959 tickets service de 10€. 80,6% des bénéficiaires des aides sont étudiants à l'Université de Lorraine : la part de crédits utilisée s'élève à 2 197 473€.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Partenariats existants ESR

Rectorat

Établissements d'enseignements supérieurs conventionnés : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy-

École Nationale d'Art et de Design de Nancy- Institut de Formation en Masso Kinésithérapie- Institut de Formation en Ergothérapie-

Sciences Po campus de Nancy- ICN Business School— Institut Supérieur National de l'artisanat Metz – Ecole Nationale des Arts et

Métiers Metz- Écoles de sage –femme – les Instituts de Formation en soins Infirmiers de Lionnois , du CHR Metz- Thionville et de la

Croix Rouge à Metz – les écoles du CHU de Nancy et écoles de puéricultures du CHR à Metz- EPL Pixérécourt- École Supérieure

d'Ingénieur des Travaux de la Construction de Metz - AgroParitech centre de Nancy

Partenariats existants hors ESR

Permanences d'Accès aux Soins de Santé, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, CROUS, Agence Régionale de Santé grand est ; collectivités ; partenariats institutionnels et associatifs ; mutualité ; réseau de soins ; Centre de Lutte Anti – Tuberculeux CLAT, épicerie sociale AGORAé, acteurs du logement, MGEL, MGEN, Bureau d'Aide Psychologique Étudiant à Metz

Partenariats à développer

Secteur psychiatrique Centre Psychothérapique de Nancy-Laxou CPN ; Caisses Primaires d'Assurance Maladie CPAM, acteurs du logement

Axe 1	Objectif 1.3	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Participer à la valorisation des compétences psycho-sociales et contribuer pleinement à la formation des étudiants

Action 1.3.1	Proposer des Unités d'Enseignement libres : <ul style="list-style-type: none">• Unité d'enseignement libre « Étudiants relais »,• Unité d'enseignement libre « Prévention des addictions »,• Unité d'enseignement libre « Nutrition ».	●●●○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Évolution quantitative et qualitative des UE libres proposées

Niveau 0	○○○○ : Aucune
Niveau 1	●○○○ : + 1 UE
Niveau 2	●●○○ : +2 UE
Niveau 3	●●●○ : +3 UE
Niveau 4	●●●● : +4 UE
Niveau 5	●●●●● : +5 UE

BILAN 2019 :

Les 3 unités d'enseignement libre ont été reconduites, elles contribuent fortement aussi à la formation de pairs responsables.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 : Des unités d'enseignement libre ont été reconduites contribuant à la formation d'étudiants relais « pairs responsables » mais n'ont pu monter en charge en raison de la crise sanitaire.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.3.2	Former des étudiants pairs « relais » : <ul style="list-style-type: none">• Développement personnel,• Éducation par les pairs,• Prévention primaire : repérage et orientation.	●●●○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'étudiants formés

Niveau 0	○○○○ : aucun
Niveau 1	●○○○ : 1 à 20
Niveau 2	●●○○ : 21 à 40
Niveau 3	●●●○ : 41 à 60
Niveau 4	●●●● : 61 à 80
Niveau 5	●●●●● : 81 à 100

BILAN 2019 : Un réseau d'étudiants relais salariés est implanté en Lorraine nord : il contribue à la mise en œuvre des actions de promotion de la santé et à la prévention primaire par le repérage et l'orientation vers les personnes ressources.

Des étudiants en formation optionnelle « prévention » à la faculté de Médecine contribuent de même en Lorraine sud.

Le projet « premiers secours en santé mentale-PSSM » va se décliner en 2019-2020 grâce au dialogue de gestion avec l'ARS qui va permettre le financement. (cf objectif 1.2.2).

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 : le dispositif mixte a été poursuivi : des étudiants salariés ; des étudiants inscrits dans les Unités d'Enseignement Libre : des étudiants en formation optionnelle « prévention » à la faculté de Médecine. Un effort a été fait, notamment durant la crise Covid et l'enseignement à distance, pour que le dispositif maintienne et adapte son action pour créer du lien autour d'animations et actions de promotion de la santé, pour renforcer l'information et l'orientation vers les personnes ressources. Il s'est néanmoins révélé difficile de mobiliser les pairs malgré tout le dynamisme mis en jeu par les étudiants relais.

Le projet « premiers secours en santé mentale-PSSM », porté conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par le ministère de la Santé et des solidarités, et financé via l'Agence régionale de santé grand est, a été décliné en Lorraine à titre expérimental dès 2019-2020 avec 2 autres SUMPPS en France : il vise à former des étudiants « secouristes » et à

destigmatiser les pathologies psychiques. Depuis sa mise en œuvre, malgré un ralentissement lié à la crise sanitaire, plus de 200 secouristes ont été formés. Le projet se poursuit pour 2021-2022 et s'amorce à titre expérimental également au bénéfice de personnels universitaires en contact direct avec le public étudiant.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.3.3	<p>Proposer des formations aux étudiants membres d'associations pouvant être valorisées dans le cadre de la reconnaissance de l'engagement étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations « à la tenue de bars » : Apprentissage de la gestion de bars pour soirées et bureaux étudiants, Prévention des risques liés aux consommations Respect de la législation, • Module « sécurité en soirées » : Respect de la législation et réglementation, Prévention et bon usage des locaux. 	●●●○	●●●○
--------------	--	------	------

Définition de l'indicateur : Nombre d'associations formées

Niveau 0 ○○○○ : aucune

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 30

Niveau 2 ●●○○ : 31 à 60

Niveau 3 ●●●○ : 61 à 90

Niveau 4 ●●●● : 91 à 120

Niveau 5 ●●●●● : 121 à 150

BILAN 2019 :

Dans le cadre de « faites la fête », les formations complémentaires ont été mises en œuvre : « barman » et « sécurité en soirées » en lien avec les partenaires des services universitaires et le partenaire ANPAA. Les formations « barman » se mettent en place aussi en Lorraine nord en 2019 ainsi qu'un nouveau format, sous forme d'ateliers, pour la formation des associations étudiantes.

L'ARS souhaite la réalisation d'un « guide Faiteslafete » modélisable pour d'autres SUMPPS du grand est à compter de 2020.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○

BILAN 2022 :

Dans le cadre de « faites la fête » (cf point 3), les formations spécifiques « tenue de bar » et « sécurité en soirées » ont continué à être déployées au moins partiellement sur un format adapté, en lien avec les partenaires des services universitaires et l'ANPAA.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.3.4	<p>Développer et pérenniser les formations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au secourisme PSC1 et SST et recyclages en liaison avec l'habilitation rectorale (délivrance des diplômes habilitée par le rectorat), • Proposer des <i>Journées de sensibilisation</i> aux « gestes qui sauvent » : en lien avec les services de la Préfecture. 	●●●○	●●●○
--------------	--	------	------

Définition de l'indicateur : Nombre de journées de formations

Niveau 0 ○○○○ : aucune

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 20

Niveau 2 ●●○○ : 21 à 40

Niveau 3 ●●●○ : 41 à 60

Niveau 4 ●●●● : 61 à 80

Niveau 5 ●●●●● : 81 à 100

BILAN 2019 :

Les formations au secourisme se déroulent tout au long de l'année : formations « qualifiantes » pour les étudiants de l'INSPE, à la demande d'étudiants ou de composantes. 239 étudiants se sont vus délivrer l'attestation de formation en 2018-2019 par le SUMPPS.

Des journées de sensibilisation aux « gestes qui sauvent » se sont déroulées en lien avec les actions de promotion de la santé notamment « faites la fête » et « sécurité routière », et en lien avec les territoires.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○

BILAN 2022 : sur décision nationale, les formations au secourisme ont dû être interrompues en raison de la crise Covid.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Partenariats existants ESR

Rectorat

Établissements d'enseignements supérieurs conventionnés : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy - École Nationale d'Art et de Design de Nancy - Institut de Formation en Masso Kinésithérapie- Institut de Formation en Ergothérapie- Sciences Po campus de Nancy- ICN Business School - Institut Supérieur National de l'artisanat Metz – École Nationale des Arts et Métiers Metz- Écoles de sage-femme - les Instituts de Formation en soins Infirmiers de Lionnois, du CHR Metz- Thionville et de la Croix Rouge à Metz - les écoles du CHU de Nancy et écoles de puéricultures du CHR à Metz- EPL Pixérécourt- École Supérieure d'Ingénieur des Travaux de la Construction de Metz - AgroParitech centre de Nancy

Partenariats existants hors ESR

CROUS, Agence Régionale de Santé grand est ; MILDECA ; collectivités ; partenariats institutionnels et associatifs ; mutualité ; MGEL, MGEN

Axe 1	Objectif 1.4	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Développer les outils et les supports numériques			
Action 1.4.1	Développer la version 2 du logiciel métier CALCIUM • Poursuivre les réunions annuelles du groupe de pilotage, • Développer et mettre à disposition au niveau national des modules complémentaires « carnet de vaccination électronique » « plannings » et « statistiques »	●●●●○	●●●●●

Définition de l'indicateur : Évolution pérenne des outils au regard des besoins

Niveau 0 ○○○○ : Aucune

Niveau 1 ●○○○ : nouvelle version Calcium mise en place

Niveau 2 ●●○○ : nouvelle version Calcium mise en place + 1 module complémentaire

Niveau 3 ●●●○ : nouvelle version Calcium mise en place + 2 modules complémentaires

Niveau 4 ●●●●○ : nouvelle version Calcium mise en place + 3 modules complémentaires

Niveau 5 ●●●●● : fonctionnement optimal de Calcium

BILAN 2019 :

Le logiciel métier CALCIUM a été développé dans sa version 2 par la Direction du Numérique, ce qui a nécessité de nombreuses réunions du groupe de pilotage et expérimentations pour stabiliser la version déployée ensuite au national. Ceci se poursuit par le développement du module planning complémentaire prêt à diffuser et à évaluer en 2020 au national.

La réunion nationale des utilisateurs s'est tenue en décembre 2018.

Le carnet de vaccination électronique a été déployé en 2018.

Le module statistique est à venir.

Un module spécifique dédié aux convocations des étudiants internationaux pour le suivi préventif a été développé en 2018-2019, articulé à Calcium, en collaboration avec la Direction du Numérique.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Après tests et stabilisation en Lorraine de la version 2, celle-ci a été déployée au national. Des fonctionnalités supplémentaires ont été proposées chaque année : carnet de vaccination électronique ; module planning ; gestion des étudiants internationaux ; module statistique... Une réunion annuelle des utilisateurs est organisée pour faire le bilan des avancées et fixer des perspectives. Une remontée de données vers la DGESIP a été automatisée en 2021 comme indicateurs d'activités. À ce jour 50 services de santé universitaire sont utilisateurs ce qui représente une progression constante et fait de CALCIUM le seul logiciel ainsi déployé.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.4.2 Améliorer la communication du SUMPPS : ●○○○○ ●●●○○

- En direction des composantes et du CROUS
- Sur les réseaux sociaux
- En faisant évoluer le site web du service

Définition de l'indicateur : Lisibilité/notoriété du service

Niveau 0 ○○○○○ : 0%
 Niveau 1 ●○○○○ : 20%
 Niveau 2 ●●○○○ : 40%
 Niveau 3 ●●●○○ : 60%
 Niveau 4 ●●●●○ : 80%
 Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Des plaquettes d'information présentant les missions du SUMPPS ont été réalisées rentrée 2019, à destination des étudiants et des composantes. Un nouveau flyer est en cours de conception.

La communication s'articule avec l'identité visuelle apportée par la charte graphique UL pour la vie universitaire.

Des réunions semestrielles sont organisées avec la direction du CROUS pour de l'information réciproque et la collaboration sur les sujets d'actualités. Le SUMPPS Lorraine sud a renforcé sa communication sur les réseaux sociaux notamment en créant sa propre page facebook.

Le site Faites la fête a été réorganisé en 2018-2019 en liaison avec la Direction du Numérique et la Direction de la Communication et actualisé, il est à nouveau disponible depuis la rentrée 2019 et intègre les inscriptions pour la journée de formation annuelle.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

Bilan 2022 :

La crise sanitaire a conduit à renforcer l'information sur le rôle du SUMPPS en ce domaine notamment grâce à la plate-forme de contact et signalement. Les relations quotidiennes tissées avec les composantes pour gérer le tracing et mettre en place les mesures adaptées ont également conduit à une meilleure connaissance du service. Un travail a été engagé en 2020 avec le collegium santé autour de la déclinaison du Centre National d'Appui en un dispositif lorrain dénommé CLASS (Centre Lorrain d'Appui Solidarité Santé).

Mais il faudra réactualiser la communication à la rentrée sur l'ensemble des activités du SUMPPS hors crise.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Action 1.4.3 Être vigilants sur la conception des supports de prévention : une attention particulière sera portée sur l'information à l'accès aux droits santé et aux changements de régime de sécurité sociale ●○○○○ ●●●●○

Définition de l'indicateur : Connaissance par les étudiants de la réforme sécurité sociale/ accès aux droits

Niveau 0 ○○○○○ : 0%
 Niveau 1 ●○○○○ : 20%
 Niveau 2 ●●○○○ : 40%
 Niveau 3 ●●●○○ : 60%
 Niveau 4 ●●●●○ : 80%
 Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Une convention a été conclue en 2019 avec les CPAM en vue de communiquer conjointement sur le régime de sécurité sociale étudiante, de mener des actions d'information, de mener des actions de formation à destination des personnels santé-social, et de faciliter la gestion des cas complexes avec des interlocuteurs dédiés. Des documents spécifiques ont été conçus pour les étudiants internationaux. La DRIE, la Direction de la Communication et la DFOIP sont associées à ce dispositif. Un partenariat demeure avec la MGEL, dernière mutuelle étudiante, matérialisé également par une convention élargie au-delà de la question de l'accès aux droits.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

Bilan 2022 :

Si les relations avec les CPAM sont facilitées depuis la convention, la crise sanitaire n'a pas permis d'aller véritablement au-delà depuis.

Un accord cadre CNAM-CPU a été signé qui permettra de reprendre la convention pour une déclinaison partenariale territoriale renforcée. Il s'agit tant de l'accès aux droits que des actions de prévention mutualisées.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : présentées en fin de l'axe

Partenariats existants ESR

Universités de France adhérentes à calcium

Partenariats existants hors ESR

Agence Régionale de Santé grand est ; collectivités ; partenariats institutionnels et associatifs ; mutualité

Partenariats à développer

Caisses Primaires d'Assurance Maladie CPAM

Évolutions possibles :

La crise Covid 19 a révélé l'action du SUMPPS dans sa dimension médico-psycho-sociale.

La sortie de crise sanitaire devrait permettre au SUMPPS de reprendre des activités diversifiées au profit de ses usagers.

Malgré les difficultés, les nombreux partenariats externes ont été conservés voire pour certains renforcés notamment avec l'assurance maladie, avec l'ARS pour le déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale-PSSM portés par le MESRI et le Ministère des Solidarités et de la Santé, et autour de l'aide médico-psychologique qui a fédéré les acteurs locaux des collectivités et du soin autour d'un projet national.

Le SUMPPS de Lorraine a aussi poursuivi toute son implication dans le réseau et en tant que référent sur plusieurs dossiers : CALCIUM ; Observatoire national de la Vie Etudiante ; lien avec la CPU sur le « guide des bonnes pratiques pour les statuts des personnels SUMPPS » ; expérimentation du PSSM.

La prochaine mandature permettra, au niveau territorial, de s'inscrire dans une nouvelle négociation pluri-annuelle avec l'ARS Grand Est et de décliner le Projet Territorial en Santé Mentale-PTSM et l'accord-cadre avec l'Assurance Maladie.

En interne il conviendra d'asseoir la mutualisation renforcée des services née de la crise Covid (DRIE, Handicap, DiFor...) ; d'identifier la synergie avec le dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles des étudiants, et de développer de nouveaux supports au profit de la valorisation des compétences psychosociales des étudiants.

Mais c'est aussi une nouvelle direction qui s'installera au SUMPPS et qui, en lien avec la nouvelle gouvernance de l'établissement, mettra en œuvre la feuille de route fonctionnelle, organisationnelle et stratégique issue de l'accompagnement par le cabinet Adoc Métis durant l'année universitaire 2021-2022. Ceci devra se réaliser en cohérence avec les évolutions nationales attendues, suite aux 2 missions diligentées par le MESRI en 2021, visant à conforter les SUMPPS sur sollicités de longue date mais particulièrement sous-dimensionnés ces deux dernières années face à la crise, ceci engendrant de nombreux départs.

Axe 2 Activités physiques et sportives

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose plus de 70 activités, des animations et des stages sur ses différents sites aux étudiants de l'université mais également à ceux des établissements partenaires. Le SUAPS met en œuvre une politique sportive ambitieuse, moteur de la vie étudiante, facteur d'attractivité, qui irrigue l'ensemble du territoire universitaire. En favorisant l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques et transversales, le SUAPS participe à la formation complète des futurs cadres-citoyens. En encourageant les échanges et la convivialité entre les étudiants issus de toutes les filières, il facilite leur intégration et crée un climat de cohésion sociale. En s'engageant dans la lutte contre les effets de la sédentarité, en créant des habitudes de pratique régulière le SUAPS contribue à la préservation et à l'amélioration de la santé des étudiants.

En coordonnant le dispositif sport de haut niveau, pour l'ensemble des établissements lorrains (lycées, École d'Architecture, Institut de formation en ergothérapie, Institut Régional du travail social (IRTS)...), en apportant un appui à l'Association Sportive de l'Université et ses 20 bureaux des sports et à la FFSU, en permettant l'accès à la pratique sportive aux étudiants de plusieurs partenaires de l'ESR, le SUAPS favorise le développement du sport universitaire de compétition qu'il soit local ou bien international et l'université peut ainsi compter de nombreux médaillés parmi ses étudiants.

Encourager et favoriser l'accès à ce levier de formation, d'engagement, et de culture que représente la pratique physique, sportive et compétitive universitaire.

Que ce soit dans le cadre des cours, stages, événements du SUAPS, lors des entraînements ou championnats universitaires ou bien encore au travers de l'engagement dans la vie de l'association sportive, l'étudiant aura l'opportunité de construire des compétences originales, notamment psycho-sociales et méthodologiques, d'acquérir et approfondir des connaissances, de développer des habiletés motrices.

Par la pratique physique et/ou associative il créera du lien, il apprendra à mieux se connaître et à mieux connaître les autres, il développera des sentiments de compétence et d'appartenance, piliers de l'estime de soi, de la confiance en soi.

Le sport sous toutes ses formes à l'université contribue également à la préservation, à l'entretien de la santé des étudiants en participant à la lutte contre les effets de la sédentarité et les comportements à risque et en incarnant un espace d'appropriation d'habitus d'hygiène de vie

La pratique physique et sportive régulière, qui dote l'étudiant d'outils lui permettant de mieux gérer sa vie physique et sociale, de devenir un pratiquant lucide, éclairé, responsable, capable de réinvestir les effets de sa formation, d'agir efficacement dans un monde complexe, constitue un indéniable vecteur de réussite et d'épanouissement (Objectif 2.1 Faire reconnaître l'engagement des étudiants dans les pratiques sportives comme vecteur de formation et objectif 2.2 Inciter les étudiants et particulièrement les « non-actifs », sédentaires à s'engager dans une pratique régulière)

L'université s'attache à prendre toujours mieux en compte les étudiants sportifs de haut niveau, accentuer l'appui au sport d'élite (Objectif 2.3 Rendre attractive l'Université pour les étudiants sportifs de Haut Niveau et objectif 2.4 Promouvoir et valoriser la pratique sportive de compétition universitaire (et en particulier du public féminin) Encourager l'engagement des étudiants dans l'association sportive).

En mettant en place une politique de renforcement de l'accueil et de l'accompagnement de ce public à profil spécifique (en lien avec l'axe 6), l'Université de Lorraine signifie sa volonté de contribuer à la double réussite aussi bien sportive qu'universitaire des étudiants sportifs de haut niveau, qui, au travers de leurs résultats sportifs nationaux ou internationaux et de l'image qu'ils véhiculent, contribuent incontestablement à son rayonnement et à son attractivité.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : DVUC (Direction de la Vie Universitaire et de la Culture), Mission Handicap, DFOIP (Direction de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle), DN (Direction du Numérique), composantes de formation et de recherche
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables

Axe 2	Objectif 2.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Faire reconnaître l'engagement des étudiants dans les pratiques sportives comme vecteur de formation

Action 2.1.1	Proposer des Unités d'Enseignement Libres (UEL) en lien avec la pratique sportive <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'UE libre actuelle (Activités de pleine nature, connaissance de l'environnement et citoyenneté) • Ouverture d'une UE libre « sport et développement personnel » et de cours dans les cursus de formation 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ○ ○ ○
--------------	--	-----------	-----------

Définition de l'indicateur : Nombre d'UEL en lien avec la pratique sportive

- Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : Une UEL sur Nancy
- Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : Deux UEL sur Nancy
- Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : UEL sur Nancy et Metz
- Niveau 3 ● ● ● ○ ○ :
- Niveau 4 ● ● ● ● ○ :
- Niveau 5 ● ● ● ● ● :

BILAN 2019 :

Ouverture d'un cours dans le cursus de formation de Telecom Nancy.
L'UE libre "Activités de pleine nature, connaissance de l'environnement et citoyenneté" est maintenue sur Nancy.
L'UE libre "sport et développement personnel" est actée et débutera en janvier 2020 sur Metz.

Niveau atteint en 2019 : ● ○ ○ ○ ○

BILAN 2022 :

Ouverture d'un cours dans le cursus de formation de l'ENIM (École Nationale d'Ingénieurs de Metz) en complément des 18 existants.
L'UE libre « Activités de pleine nature, connaissance de l'environnement et citoyenneté » est maintenue sur Nancy.
L'UE libre « Confiance en soi et anxiété : Approche par le corps » est maintenue sur Metz.
Ces 2 UE libres comprennent 40 étudiants chacun.
Niveau atteint en 2022 : ● ● ○ ○ ○

Évolutions possibles :

- Informer les composantes de formation de l'offre SUAPS en matière d'enseignements intégrés au cursus de formation sur le territoire.
- Réaliser un livret récapitulatif des enseignements intégrés dans les cursus de formations incluant les contacts SUAPS, les objectifs prioritaires de formation de l'école ou composante, les compétences à atteindre, les activités sportives supports, le volume horaire total du cursus et par étudiant, le nombre d'étudiants concernés, le nombre d'enseignants SUAPS concernés et l'évaluation (modalités de validation, d'évaluation et impact ECTS sur la scolarité). Ce livret servira de press book et de présentation dans l'offre de formation du SUAPS.
- Tenir compte de l'évolution de la structure de l'offre de formation pour faire évoluer la mise en place d'UE libres dans leurs nombres et dans la souplesse potentielle des emplois du temps.

Action 2.1.2	Valoriser l'engagement lié aux pratiques sportives Seront prises en compte : <ul style="list-style-type: none"> • La régularité, la densité de pratique et l'acquisition de compétences spécifiques et transversales (20 séances sur 20 semaines) dans le cadre des cours encadrés par des enseignants du SUAPS • la préparation et la présentation de spectacles • l'organisation et l'animation d'un tournoi ou d'une manifestation destinée à la communauté universitaire validée par le SUAPS 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ○ ○
--------------	---	-----------	-----------

Définition de l'indicateur : Reconnaissance par les composantes d'un système de valorisation de l'engagement

- Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : Pas de dispositif mis en place
- Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : Dispositif mis en place, 10% des composantes s'en saisissent
- Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : 20% des composantes s'en saisissent
- Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : 50% des composantes s'en saisissent
- Niveau 4 ● ● ● ● ○ : 70% des composantes s'en saisissent
- Niveau 5 ● ● ● ● ● : 100% des composantes s'en saisissent

BILAN 2019 :

Les étudiants prennent en charge l'organisation de tournois (de rentrée, d'intégration, multisports, de composante). Nous les incitons à déposer un dossier B2E.

Niveau atteint en 2019 : ● ○ ○ ○ ○

BILAN 2022 :

Les étudiants prennent en charge l'organisation de tournois (de rentrée, d'intégration, multi sports, de composante).

Nous les incitons à déposer un dossier de reconnaissance de l'engagement étudiant (Bonus engagement étudiant B2E). Cependant, la pandémie a freiné les initiatives.

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles :

Poursuivre la politique d'incitation à la prise d'initiatives et de responsabilités étudiantes.

Positionner un article factuel de promotion de la campagne B2E autour des enjeux sportifs chaque année.

Action 2.1.3	Maintenir et renforcer les formations qualifiantes existantes : <ul style="list-style-type: none">● Brevet national de sauvetage et de secourisme aquatique (BNSSA)● Niveaux en plongée sub aquatique● Ouvreurs de voies d'escalade● Monitorat de danse● PSC1	○○○○○	●●●○○
<i>Définition de l'indicateur : Maintien des conditions de pratique et d'encadrement</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○○ : Maintien du nombre de participants par formation</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○○ : Maintien du nombre de participants et du nombre de formations</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○○ : 20% de formations supplémentaires proposées</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○○ : 40% de formations supplémentaires proposées</i>			
<i>Niveau 4 ●●●●○ : 60% de formations supplémentaires proposées</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● : 80% de formations supplémentaires proposées</i>			

BILAN 2019 :

Possibilité de passer la carte verte au golf (attestation de technique, de courtoisie et de sécurité permettant de jouer sur un parcours et de faire une compétition).

Niveau atteint en 2019 : ●○○○○

BILAN 2022 :

Maintien du nombre de participants et du nombre de formations malgré la pandémie.

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles :

Les leviers d'évolution sont plus dans le nombre de participants que dans le nombre de formations.

Les formations PSC1 (Formation secourisme premier secours) seront complétées par celles de SST (Secouriste Sauveteur du Travail) en lien avec le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et la DPSE (Direction de Prévention, Sécurité et Environnement) de l'établissement.

Partenariats existants ESR

Rectorat , ICN, Kiné-ergo, École d'Architecture, sciences-po, Agro-Paris Tech

Partenariats existants hors ESR

Fédération nationale des métiers de la natation et du sport (FNMNS) -Association nancéenne des sauveteurs secouristes aquatiques (ANSSA) – Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)

Axe 2	Objectif 2.2	<i>Réalisation actuelle Observation 2018</i>	<i>Réalisation cible Observation 2022</i>
<i>Inciter les étudiants et particulièrement les « non-actifs », sédentaires à s'engager dans une pratique régulière</i>			
Action 2.2.1	● Ouvrir des séquences « découverte » ou « redécouverte » du sport en privilégiant des pratiques et formes de pratiques propres à faire émerger des ressentis positifs et qui sont susceptibles de faire naître une appétence pérenne pour les activités physiques en mettant l'accent sur le développement des pratiques « douces »	○○○○○	●●●●●
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de séquences organisées et pérennisation de la participation des étudiants « non-actifs »</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○○ : aucune action n'est mise en place</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○○ : une séquence est organisée à Nancy,</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○○ : une séquence est organisée à Nancy et à Metz</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○○ : les séquences sont organisées et une étude est réalisée sur la pérennisation de la pratique sportive chez les étudiants</i>			

Niveau 4 ●●●○ : plusieurs séquences à Nancy et Metz avec étude de la pérennisation
Niveau 5 ●●●● : plusieurs séquences à Nancy, Metz et autres sites avec étude de la pérennisation

BILAN 2019 :

Mise en place d'une soirée découverte (Yoga – Pilates – Méditation) et d'une après-midi bien être à Nancy
Stage yoga-trail dans les Vosges
Défi fitness à Metz

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Poursuite des événements de pratiques sous forme de soirées, de stages.
Augmentation des cours de Pilates, de Yoga, de Relaxation sur tout le territoire. Ces activités de bien-être ont d'ailleurs été particulièrement suivies en ligne pendant la pandémie
En lien avec la mission handicap étudiante de l'établissement, le SUAPS permet aux étudiants porteurs d'un handicap de pratiquer les activités aquatiques, de bien-être et d'entretien du corps (muscultation, cardio) de manière partagée ou de manière spécifique avec la boccia.
Pour susciter la curiosité et la promotion de l'activité physique, l'Université de Lorraine et le SUAPS investissent dans la maintenance et le développement des installations sportives et universitaires (Éclairage LED, Réfection des sols sportifs, installations de tables de tennis de tables en extérieur...).

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles :

Maintien de toutes ces activités de bien-être sur tout le territoire et sur tous les complexes sportifs.
Une communication sur les réseaux sociaux du SUAPS et de l'UL peut encore être renforcée pour toucher un nouveau public.
La promotion du site internet du SUAPS via une carte de visite virtuelle permettra aux nouveaux pratiquants ou néo entrants (dans les documents de rentrée des scolarités) une consultation rapide de l'offre sportive de plus de 70 activités, une inscription en ligne et tous les renseignements utiles à la pratique (contacts, lieux de pratiques, informations générales, événementiel).
Des investissements immobiliers conséquents seront effectués sur les installations sportives universitaires comme l'extension d'un gymnase sur le site de Metz (création d'un mur d'escalade et d'une salle bien-être / fitness) ainsi que la rénovation complète de la piscine universitaire des Océanistes à Nancy. Ces travaux vont contribuer à inciter la pratique sportive, à promouvoir la lutte contre la sédentarité et à offrir une qualité de pratique remarquable.

Action 2.2.2	● Mettre en place des séances d'initiation à d'autres sports pour les étudiants qui pratiquent déjà une activité sportive	○○○○○	●●●●●
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'étudiants ayant débuté ou repris une activité physique / volonté de pérenniser la pratique sportive pour les participants

Niveau 0 ○○○○ : aucune action n'est mise en place

Niveau 1 ●○○○ : une séquence est organisée à Nancy,

Niveau 2 ●●○○ : une séquence est organisée à Nancy et à Metz

Niveau 3 ●●●○ : les séquences sont organisées et une étude est réalisée sur la pérennisation de la pratique sportive chez les étudiants

Niveau 4 ●●●● : plusieurs séquences à Nancy et Metz avec étude de la pérennisation

Niveau 5 ●●●●● : plusieurs séquences à Nancy, Metz et autres sites avec étude

BILAN 2019 :

Mise en place de l'activité « Force-Training » pour faire découvrir au public de la muscultation une activité plus ludique et plus cardio à Nancy et à Metz.
Politique volontariste de promouvoir tous les secteurs d'activités. (Exemple d'un sportif de haut niveau venant découvrir un autre sport que le sien)

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Maintien de plus de 70 activités au programme dont la création de 5 nouvelles activités comme le futsal féminin, la salsa portoricaine, le LIA (Low Impact Aérobie) et CAF (Cuisses Abdos Fesses) et le pump training.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles :

Proposer la plus grande diversité d'activités possibles au plus grand nombre reste l'objectif principal.
Intégration du tennis padel comme nouvelle activité. C'est un sport de raquette dérivé du tennis (se rapprochant du squash) qui se joue en double sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages.
Elle correspond tout à fait à l'esprit étudiant et est en train de se développer sur le territoire au niveau fédéral. Le padel nécessite des installations spécifiques donc une convention avec des clubs supports serait idéale pour lancer l'activité.

Action 2.2.3	Maintenir et étendre les actions de prévention et promotion de la santé en lien avec le SUMPPS (axe 1)	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ●
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des programmes tels que boire, manger, bouger... • Organisation de soirées de prévention (par exemple Elixir de printemps, soirée dansante sans alcool) • Collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et la Région Grand Est sur la promotion des activités physiques et sportives pour les étudiants 		

Définition de l'indicateur : Couverture du territoire / nombre et diversité des animations proposées

Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : Une ville universitaire est couverte par ces animations

Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : Deux villes universitaires sont couvertes

Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : Trois villes universitaires sont couvertes

Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : Quatre villes universitaires sont couvertes

Niveau 4 ● ● ● ● ○ : Cinq villes universitaires sont couvertes

Niveau 5 ● ● ● ● ● : Six villes universitaires sont couvertes

BILAN 2019 :

Maintien de la dynamique existante sur les actions « boire, manger, bouger » et les activités de prévention.

Niveau atteint en 2019 : ● ○ ○ ○ ○

BILAN 2022 :

Maintien de la dynamique existante sur les actions « boire, manger, bouger » et les activités de prévention « Santé » lorsque que les conditions sanitaires le permettaient.

Niveau atteint en 2022 : ● ○ ○ ○ ○

Évolutions possibles :

Étendre cette politique sur une ville universitaire de plus en consultant les antennes du SUMPPS afin de sensibiliser les étudiants sur la problématique « Santé »

Partenariats existants ESR

ICN, Kiné-ergo, École d'Architecture, sciences-po, Agro-Paris Tech

Partenariats existants hors ESR

CROUS, MGEN, MGEL

Partenariats à développer

Agence Régionale de Santé, Région Grand Est

Axe 2	Objectif 2.3	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Rendre attractive l'Université pour les étudiants sportifs de Haut Niveau			
Action 2.3.1	Développer des structures d'accompagnement et d'entraînement	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ○ ○
	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et développer le Centre National Universitaire de Tennis (convention avec la ligue et le CROUS) • Développer d'autres Centres Universitaires d'Entraînement 		

Définition de l'indicateur : Nombre de centres universitaires d'entraînement

Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : Maintien du centre actuel

Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : Réflexion autour de l'ouverture d'un autre centre

Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : Mise en place des démarches

Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : Ouverture d'un centre supplémentaire

Niveau 4 ● ● ● ● ○ :

Niveau 5 ● ● ● ● ● :

BILAN 2019 :

Mise en place d'un centre universitaire de Base Ball à Metz - Bridoux

Réflexion sur l'ouverture d'un centre universitaire de Natation

Niveau atteint en 2019 : ● ● ○ ○ ○

BILAN 2022 : Maintien des centres universitaires de tennis (CNUT) et de baseball.

Niveau atteint en 2022 : ● ● ○ ○ ○

Évolutions possibles :

La réflexion sur l'ouverture d'un centre universitaire de natation est toujours d'actualité.

Le CUFEN (centre universitaire de formation et d'entraînement de natation) aurait pour ambition de faire le lien entre le milieu sportif fédéral et le milieu universitaire. Il reposerait sur une mutualisation de moyens : l'université mettrait à disposition sa piscine des Océanistes à Nancy, le milieu sportif (fédérations, ligues, comités, clubs) des cadres techniques ou entraîneurs. Ce partenariat permettrait d'offrir à chaque étudiant membre du CUFEN un encadrement des plus compétents, des installations sportives de qualité avec une proximité géographique entre les lieux d'études et d'entraînement (bassin d'entraînement et salle de musculation sur le campus). Cette proximité permettrait de limiter les pertes de temps liées aux déplacements et favoriserait la réussite au double projet. Le CUFEN concilierait la réussite universitaire et sportive grâce aux aménagements liés au statut haut niveau de l'Université de Lorraine.

Action 2.3.2	Valoriser le sport de Haut Niveau	●○○○○	●●●○○
	● Communiquer sur les réseaux de l'université (factuel) sur les parcours et performances des étudiants		
	● Systématiser les félicitations aux médaillés		
	● Organiser tous les deux ans la cérémonie des Mérites du sport.		

Définition de l'indicateur : Nombre de participants aux mérites du sport

Niveau 0 ○○○○○ : Aucun

Niveau 1 ●○○○○ : 15% des médaillés invités

Niveau 2 ●●○○○ : 30% des médaillés invités

Niveau 3 ●●●○○ : 50% des médaillés invités

Niveau 4 ●●●●○ : 75% des médaillés invités

Niveau 5 ●●●●● : 100% des médaillés invités

BILAN 2019 :

Renforcement de la communication des résultats significatifs en interne (factuel et réseaux sociaux) des sportifs de Haut Niveau

Les étudiants sont mis à l'honneur pour leurs titres et médailles, lors de la cérémonie des mérites du sport, cérémonie devenue annuelle.

Augmentation du nombre de médaillés, les courriers de félicitations sont systématisés.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

- La communication des résultats significatifs est renforcée en interne (articles dans factuel et sur les réseaux sociaux) des étudiants sportifs de haut niveau (ESHN).

- Les étudiants sont mis à l'honneur pour leurs titres et médailles, lors de la cérémonie des « mérites du sport », cérémonie devenue annuelle.

Les courriers de félicitations de l'établissement sont systématisés lors de résultats significatifs à l'échelle nationale ou internationale.

Une campagne de communication auprès ESHN est faite pour valoriser l'image de l'université de Lorraine lors des remises des prix (port d'un sweat UL).

L'accompagnement global des ESHN se déroule dans 27 composantes. Elle traduit la qualité de cette politique dans de nombreuses offres de formations ainsi que la possibilité de double excellence (sportive et universitaire) offerte par l'établissement.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles :

Poursuite de la politique d'accompagnement existante et renforcement de communication lors des plénières d'informations auprès des scolarités.

Création d'un groupe de travail d'établissement pour réfléchir à la reconnaissance des compétences acquises par les ESHN au sein des cursus de formation sous formes de crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

Partenariats existants ESR

ICN-BS, Kiné-ergo, École d'Architecture, sciences-po, Agro-Paris Tech

Partenariats existants hors ESR

LGESU (Ligue Grand Est du Sport Universitaire), CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive), DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), CROUS, Ligue de Tennis, Ligue de Basket, lycées post bac

Axe 2	Objectif 2.4	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

**Promouvoir et valoriser la pratique sportive de compétition universitaire (et en particulier du public féminin)
Encourager l'engagement des étudiants dans l'association sportive**

Action 2.4.1	Ouvrir de nouveaux créneaux horaires réservés « compétition », encadrés débouchant sur une participation aux championnats.	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ○ ○
--------------	--	-----------	-----------

Définition de l'indicateur : Nombre de créneaux supplémentaires proposés

Niveau 0	○ ○ ○ ○ ○ : 1 créneau supplémentaire
Niveau 1	● ○ ○ ○ ○ : 2 créneaux supplémentaires
Niveau 2	● ● ○ ○ ○ : 3 créneaux supplémentaires
Niveau 3	● ● ● ○ ○ : 4 créneaux supplémentaires
Niveau 4	● ● ● ● ○ : 5 créneaux supplémentaires
Niveau 5	● ● ● ● ● : 6 créneaux supplémentaires

BILAN 2019 :

Mise en place de 4 créneaux supplémentaires libellés « entraînement et préparation à la compétition sportive »

Niveau atteint en 2019 : ● ● ● ○ ○

BILAN 2022 :

Les 4 créneaux libellés « entraînement et préparation à la compétition sportive » réservés aux étudiants d'un niveau « confirmés » et « experts » sont maintenus. La création de ces groupes de niveaux permet d'alimenter les équipes de l'Université de Lorraine lors des compétitions sportives en lien avec l'ASUL (Association Sportive de l'Université de Lorraine) et la FFSU (Fédération Sportive du Sport Universitaire)

Niveau atteint en 2022 : ● ● ● ○ ○

Évolutions possibles :

Ouverture d'un 5^{ème} créneau supplémentaire pour soutenir la pratique sportive de compétition.

Consolidation du soutien financier de l'Association Sportive visant à la baisse (puis à la stabilité) du prix de la licence FFSU.

Action 2.4.2	Faciliter la participation aux compétitions de niveau national en lien avec l'association Sportive de l'Université (AS UL) <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'organisation de la logistique des déplacements • Améliorer, dans la mesure du possible, l'encadrement et l'accompagnement des étudiants 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ●
--------------	--	-----------	-----------

Définition de l'indicateur : Nombre d'équipes accompagnées

Niveau 0	○ ○ ○ ○ ○ : 0 équipe accompagnée
Niveau 1	● ○ ○ ○ ○ : 1 équipe accompagnée
Niveau 2	● ● ○ ○ ○ : 2 équipes accompagnées
Niveau 3	● ● ● ○ ○ : 3 équipes accompagnées
Niveau 4	● ● ● ● ○ : 4 équipes accompagnées
Niveau 5	● ● ● ● ● : 5 équipes accompagnées

BILAN 2019 :

Renforcement de l'aide à la compétition au niveau administratif et logistique.

Augmentation des équipes accompagnées (Course d'orientation, Volley féminin en plus).

Niveau atteint en 2019 : ● ● ● ○ ○

BILAN 2022 :

Consolidation structurelle de l'aide à la compétition au niveau administratif et logistique.

Augmentation des équipes encadrées et accompagnées en compétition (badminton et handball en plus).

Niveau atteint en 2022 : ● ● ● ● ●

Évolutions possibles :

Poursuivre la politique de communication auprès des étudiants experts via les réseaux sociaux et le travail de recrutement des enseignants.

Action 2.4.3	Poursuivre les actions communes SUAPS - ligue Grand Est du sport Universitaire	○○○○○	●●●●●
	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer de nouvelles formules compétitives • Inciter plus particulièrement les sportives à participer aux compétitions 		

Définition de l'indicateur : Augmentation du nombre de participantes

Niveau 0 ○○○○○ : mise en place d'actions communes

Niveau 1 ●○○○○ : +2% de femmes participant aux compétitions

Niveau 2 ●●○○○ : +4% de femmes participant aux compétitions

Niveau 3 ●●●○○ : +6% de femmes participant aux compétitions

Niveau 4 ●●●●○ : +8% de femmes participant aux compétitions

Niveau 5 ●●●●● : +10% de femmes participant aux compétitions

BILAN 2019 :

Augmentation de 2% du nombre de participants aux compétitions (34% au lieu de 32%)

Niveau atteint en 2019 : ●○○○○

BILAN 2022 :

Les compétitions sportives 2019-20 et 2020-21 ont été en partie annulées.

Le nombre de pratiquantes est difficile à évaluer mais se situe à 31%.

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles :

Poursuite de la politique d'encouragement à la pratique féminine via une communication renforcée auprès des Bureaux des Sports (BDS).

Engagement d'une équipe et d'un créneau d'entraînement en futsal féminin.

Partenariats existants hors ESR

LGESU, CREPS

Axe 3 Culture

En matière culturelle, l'Université de Lorraine possède de nombreux atouts qui font à la fois sa différence, sa force et son originalité dans le paysage universitaire français : un Conseil de la vie universitaire, appuyé sur une direction et des services dédiés (culture artistique et sociétale, culture scientifique et technique) ; des lieux culturels reconnus, solidement ancrés dans la cité (espace BMK, MDE, musées) ; des actions de qualité, en direction de publics variés, impliquant nombre de partenaires académiques et non académiques, et couvrant de vastes territoires (Escales des sciences, Festival du film du chercheur, Tous chercheurs, festivals de théâtre à Nancy et à Metz), et qui lui assurent un rayonnement régional, national, comme international (Forum CST, MT180, Science&You...) ; un foisonnement d'initiatives émanant tant de ses acteurs en interne que de ses partenaires extérieurs.

Autant de fondations stables, de leviers dont nous pouvons jouer pour permettre à nos étudiants, au travers des découvertes, des créations, des rencontres, complémentaires de la transmission académique des savoirs, de :

- Développer leur sens critique dans un monde complexe et incertain,
- Contribuer à leur épanouissement lors des études,
- Contribuer au maillage entre pédagogie et recherche,
- Faire de chacun des ambassadeurs de l'université, notamment en incluant « l'expérience culturelle » dans le parcours des étudiants

Afin que chaque acteur de l'université soit en mesure de s'investir pour créer, transmettre, dialoguer, il est proposé un dispositif d'accompagnement des initiatives culturelles artistiques et scientifiques (expertise, mise en réseau, mise à disposition de locaux, budget...). Ainsi, les étudiants ayant un projet culturel, dans le cadre de leur formation ou non, peuvent bénéficier d'un appui. Des journées d'études et des formations sont proposées pour certaines filières, afin de renforcer la professionnalisation des actions culturelles. C'est l'objet de *l'objectif 3.1 « Accompagner et former aux initiatives culturelles, artistiques et scientifiques »*.

« *Irriguer des lieux de vie et d'étude vers la pratique culturelle et permettre l'accès à une offre dédiée* » est le second objectif de cet axe. Il s'agit de faire en sorte que l'art et la culture soit présents et très accessibles aux étudiants dans les lieux d'enseignement supérieur mais aussi que la richesse et la diversité des formes de culture développées à l'Université soient partagées avec des territoires où elle n'est pas directement présente au travers de ses établissements.

Enfin, le schéma cherchera à encourager la pratique culturelle des étudiants dans les lieux qui existent hors de l'Université : musées, théâtres, opéras, salles de spectacle, événementiels... Pour ce faire, une série d'actions décrites dans *l'objectif 3.3 « Faciliter l'accès aux pratiques culturelles de tous ordres pour l'ensemble des étudiants de l'établissement, dans la cité et les territoires »* seront déployées.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, Direction de la Communication, Direction des Partenariats, Direction de la Documentation et de l'Édition, composantes de formation et de recherche de l'université
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables

Axe 3	Objectif 3.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Accompagner et former aux initiatives culturelles, artistiques et scientifiques

Action 3.1.1	Accompagner la création artistique / Ateliers artistiques et spectacles à l'Espace Bernard-Marie Koltès et sur les territoires, en lien avec les Maisons de l'Étudiant, les bibliothèques, les musées partenaires de CSTI ou de culture artistique, des sites industriels, des associations existantes : Théâtre Universitaire de Nancy, Théâtre Universitaire de Metz...	●●○○○	●●●○○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'artistes/ compagnies accueillies en résidence / an

- Niveau 0 ○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 2
- Niveau 2 ●●○○ : 3 à 4
- Niveau 3 ●●●○ : 5 à 6
- Niveau 4 ●●●●○ : 7 à 8
- Niveau 5 ●●●●● : plus de 8

BILAN 2019 :

La nouvelle direction artistique (depuis avril 2018) a permis de donner une nouvelle dynamique à la programmation de l'EBMK : développement de nouveaux partenariats, politique de sensibilisation du public étudiant, mise en place d'une offre vers les scolaires (Education Artistique et Culturelle), etc. Le rayonnement régional sur les composantes UL et dans les territoires se poursuit, notamment à travers la formalisation de la newsletter Culture et la mise en place d'une identité graphique forte autour d'un agenda culturel largement diffusé. Ces outils de communication permettent de structurer l'offre et de rendre notre approche globale cohérente.

L'indicateur n'évolue pas en 2019 car le nombre d'artistes en résidence est stable, même s'il sera mené à se développer par la suite.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Le travail de consolidation et de structuration de la programmation culturelle de l'établissement s'est poursuivi, malgré le contexte Covid. L'agenda culturel a été renouvelé tandis que le site web dédié à la Culture a renforcé l'appropriation et l'identification des événements et des acteurs.

Le conventionnement d'intérêt national de l'Espace Bernard-Marie Koltès marque fortement l'engagement de l'Université de Lorraine autour de la thématique du spectacle vivant.

Des nouvelles résidences d'artistes et d'auteurs ont vu le jour ce qui amène l'indicateur à évoluer positivement.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 3.1.2	Poursuivre l'organisation de colloques et de journées de réflexion sur la CSTI tels que Science&You	●●○○○	●●●○○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de journées / colloques organisés / an

- Niveau 0 ○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 3
- Niveau 2 ●●○○ : 4 à 7
- Niveau 3 ●●●○ : 8 à 11
- Niveau 4 ●●●●○ : 12 à 15
- Niveau 5 ●●●●● : plus de 15

BILAN 2019 :

Les rencontres se poursuivent pour consolider la professionnalisation des acteurs de CSTI du territoire, en particulier en Grand-Est. Une enquête auprès des acteurs professionnels de CSTI est lancée en cette fin d'année 2019, en partenariat avec la région Grand-Est, l'OCIM, Accustica à Reims et la Nef des sciences à Mulhouse. L'année 2018/19 voit aussi le démarrage de la préparation de l'édition 2021 de Science&You : mise en place des comités (pilotage, scientifique, organisation).

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

L'accompagnement des acteurs de CSTI s'est poursuivi, prenant différentes formes : journées d'études, formation, ateliers. Moment phare de cette politique d'accompagnement des acteurs, l'édition 2021 de Science&You a eu lieu, réunissant près de 950 chercheurs et professionnels du domaine. La réflexion et la formation sur la CSTI se poursuit en toile de fond, venant alimenter et améliorer continuellement les actions. À noter l'initiative portée par les BU Sciences et Lettres, qui ont organisé « La Fabrique des chercheurs », événement qui se reconduit annuellement.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Le projet Science avec et pour la Société (SAPS) contient un volet important dédié à la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs. Il va être déposé début 2022 et permettra de structurer l'organisation autour de ces projets et de développer l'offre.

Action 3.1.3	Pérenniser la formation des doctorants à la médiation scientifique au travers de modules de formation pour doctorants, du concours Ma Thèse en 180 secondes, de formations internationales Science&You	●●●●○	●●●●●
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de doctorants formés / an

- Niveau 0 ○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 10
- Niveau 2 ●●○○ : 11 à 30
- Niveau 3 ●●●○ : 31 à 50
- Niveau 4 ●●●●○ : 51 à 70
- Niveau 5 ●●●●● : plus de 71

BILAN 2019 :

L'offre de formation à la médiation vers les doctorants a été centralisée et dispose d'une meilleure visibilité, consolidant ainsi le programme déjà en place. Les formations s'articulent autour d'une approche globale de la médiation et de ses enjeux, l'esprit critique, sciences et médias, les publics scolaires, Tous chercheurs et l'Expérimentarium.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Le programme de formation a été mis en place de façon continue sur toute la période, avec des ajustements. Les doctorants peuvent participer à différents modules tout au long de l'année et un groupe de doctorants internationaux - dont des doctorants UL - a participé à la formation dispensée durant Science&You 2021.

En complément, des formations d'appui au doctorat comme « Domptez la doc » ou des formations sur l'intégrité et l'éthique scientifiques sont mises en place.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Le programme sera enrichi dans le cadre du label SAPS (formations plus fréquentes, en anglais, école d'été...)

Action 3.1.4	Former les étudiants à la médiation scientifique et culturelle : <ul style="list-style-type: none"> ● Inciter plus d'étudiants à participer à la fête de la science ● Proposer un concours de vulgarisation scientifique ● Créer une Unité d'Enseignement libre CSTI et plus largement CultureS 	●○○○○	●●●○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'étudiants participant aux formations / an

- Niveau 0 ○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 10
- Niveau 2 ●●○○ : 11 à 30
- Niveau 3 ●●●○ : 31 à 50
- Niveau 4 ●●●●○ : 51 à 70
- Niveau 5 ●●●●● : plus de 71

BILAN 2019 :

L'offre nécessite d'être consolidée et structurée. En partenariat avec la DRAC et les structures culturelles du territoire, nous réfléchissons à la mise en place d'UE libres culture, pour densifier ces formations.

Niveau atteint en 2019 : ●○○○○

BILAN 2022 :

Cette action n'a pas été développée, mais un lien est à faire avec le projet ORION qui vient de démarrer : il impliquera des étudiants directement dans des actions de CSTI. L'action de CSTI vers les étudiants fait aussi l'objet d'un volet en cours de préparation dans le cadre de SAPS.

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Volet en préparation dans le cadre du label SAPS.

Partenariats existants ESR

Écoles d'ingénieurs hors UL, EPST

Partenariats existants hors ESR

Entreprises, structures culturelles, collectivités, DRAC

Partenariats à développer

Théâtre Universitaire de Nancy (TUN), Théâtre Universitaire de Metz (TUM), opéras

Axe 3	Objectif 3.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Irriguer des lieux de vie et d'étude vers la pratique culturelle et permettre l'accès à une offre dédiée

Action 3.2.1	Faire des lieux de l'ESR des espaces de création et de diffusion, mais aussi d'innovation et de réflexion culturelle, situé au cœur même de la société. <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la démarche active entreprise sur l'ensemble des campus et vers des territoires éloignés des grandes agglomération et métropoles. • mobiliser de nouveaux publics à l'aide de cette démarche en proposant des actions culturelles sur les sites (composantes de l'université, lieux culturels partenaires...) en impliquant les étudiants 	●●●○○	●●●●○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de sites de l'UL proposant une activité culturelle

- Niveau 0 ○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 4
- Niveau 2 ●●○○ : 5 à 8
- Niveau 3 ●●●○ : 9 à 12
- Niveau 4 ●●●●○ : 13 à 16
- Niveau 5 ●●●●● : plus de 16

BILAN 2019 :

La programmation dans les sites délocalisés s'est intensifiée, avec l'objectif de la pérenniser. Tout en continuant à accompagner les structures, nous souhaitons renforcer leur autonomie dans la gestion de projets culturels.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Le développement d'activités culturelles n'a pas été facilité par la crise sanitaire avec la fermeture des lieux. Toutefois, la démarche de développement local continue, en lien étroit avec les collectivités territoriales. Une approche globale « culture et vie étudiante » est désormais privilégiée. Elle permet de contacter les acteurs locaux avec cohérence dans une logique de long terme tout en s'appuyant sur les composantes.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Conventionnement avec villes et communautés d'agglomérations disposant d'une composante de formation, en vue d'unir les forces autour de la vie étudiante et culturelle.

Action 3.2.2	Définir la programmation de l'Espace BMK – Théâtre du Saulcy et des actions culturelles dérivées (ateliers, lectures, actions délocalisées)	●●●●○	●●●●●
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de spectacles et d'actions programmés / an

- Niveau 0 ○○○○ : Aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 10
- Niveau 2 ●●○○ : 11 à 20
- Niveau 3 ●●●○ : 21 à 30
- Niveau 4 ●●●●○ : 31 à 40
- Niveau 5 ●●●●● : plus de 40

BILAN 2019 :

La programmation dans les sites délocalisés s'est intensifiée, avec l'objectif de la pérenniser. Tout en continuant à accompagner les structures, nous souhaitons renforcer leur autonomie dans la gestion de projets culturels.

La programmation de l'EBMK se structure autour d'une offre thématique, qui se décline dans quelques actions délocalisées, sur le territoire lorrain.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Le nombre de spectacles et d'ateliers s'intensifie d'année en année. Le Prix Koltès a été lancé en 2021, pour encourager l'écriture et la création tout en soutenant les compagnies.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 3.2.3	Pérenniser le programme Escale des Sciences. Enrichir le catalogue des expositions itinérantes et proposer des escales plus pérennes, enrichies d'événements annexes (conférences, spectacles vivants, ateliers...)	●●●○○	●●●●○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de territoires régionaux bénéficiant de la démarche / an

- Niveau 0 ○○○○ : aucun

- Niveau 1 ●○○○ : 1 à 4
 Niveau 2 ●●○○ : 5 à 8
 Niveau 3 ●●●○ : 9 à 13
 Niveau 4 ●●●●○ : 14 à 17
 Niveau 5 ●●●●● : plus de 18

BILAN 2019 :

Le catalogue s'est largement étoffé depuis 2018, avec des expositions supplémentaires (74 supports recensés en 2019). Deux escales en territoire ont eu lieu à l'automne 2018 (Bitche) et en juin 2019 (Pays du sel), escales qui se prolongent à l'initiative des acteurs du territoire. Les conférences de l'UTL ouvertes aux étudiants, se délocalisent de manière pérenne dans plusieurs territoires lorrains.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Le programme Escale des Sciences est désormais bien installé et reconnu par les acteurs du territoire, comme en témoignent les nombreuses demandes d'emprunts d'expositions. Si aucune nouvelle escale en territoire n'a pu avoir lieu en fin de période, le travail entamé à Bitche et au pays du sel a continué sans implication directe de l'Université.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Une action d'évaluation du dispositif va avoir lieu en 2022. Les ressources de nouveaux acteurs du Grand-Est pourraient aussi rejoindre le catalogue.

Liens avec objets et collections patrimoniales à développer.

Action 3.2.4 Pérenniser le Festival Science en Lumière, développer les actions en zone rurale.	●●●●○	●●●●●
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de projections en territoire / an</i>		
Niveau 0 ○○○○ : aucune		
Niveau 1 ●○○○ : 1 à 10		
Niveau 2 ●●○○ : 11 à 20		
Niveau 3 ●●●○ : 21 à 30		
Niveau 4 ●●●●○ : 31 à 40		
Niveau 5 ●●●●● : plus de 40		
BILAN 2019 :		
Le festival continue à s'implanter dans de nouveaux lieux, y compris en Champagne et en Alsace. Cette irrigation fait la particularité et la force du projet, l'un des seuls qui prend cette dimension régionale en co-construction avec les acteurs locaux. Le nombre de projections n'a pas forcément augmenté mais réussir à implanter des partenariats durables fait partie de la démarche.		
Niveau atteint en 2019 : ●●●●○		
BILAN 2022 :		
Les actions en territoire, y compris pour Sciences en Lumière, continuent leur irrigation avec quelques nouvelles villes touchées. La plupart des sites ont accueilli plusieurs manifestations, tandis que des partenariats sont en développement avec des structures qui fédèrent des acteurs (foyers ruraux, citoyens et territoire...).		
Niveau atteint en 2022 : ●●●●○		
Évolutions possibles : (en quelques lignes)		
La labellisation SAPS permettra de développer ces actions. L'indicateur pourrait intégrer le nombre de territoires sur lequel nous portons une action.		
Action 3.2.5 Proposer d'autres pratiques en lien avec les Maisons de l'Étudiant, l'Espace Bernard-Marie Koltès, sur les campus... en lien avec les personnels : <ul style="list-style-type: none"> ● Photographies, ● Cinéma ● Fête de la musique ● Fête des arts Mettre en place des expositions dans des lieux étudiants (halls d'UFR, RU, cités universitaires, ...)	●●●○	●●●●○

Définition de l'indicateur : Nombre d'actions sur les campus ou lieux de vie étudiants / an

Niveau 0 ○○○○ : 0 à 5
Niveau 1 ●○○○ : 5 à 9
Niveau 2 ●●○○ : 10 à 14
Niveau 3 ●●●○ : 15 à 19
Niveau 4 ●●●● : 20 à 24
Niveau 5 ●●●●● : 25 à 30

BILAN 2019 :

Les MDE (notamment Nancy) ont mis en place des ateliers de pratique artistique : 60 ateliers sont proposés entre octobre 2019 et mars 2020 sur des thèmes variés : rap, photo, bande-dessinée... Les actions vers les étudiants se multiplient grâce au financement par la CVEC, gagnant surtout en structuration et en visibilité.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Les ateliers de pratique étudiante sont maintenus et diversifiés à la fois dans les MDE et sur certaines composantes. L'offre s'est aussi développée en ligne depuis la crise sanitaire, avec la mise en place du 12/12, d'une chaîne Twitch et d'un discord. Des actions à destination des personnels ont été programmées et densifiées.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Partenariats existants ESR : CNRS, Écoles d'ingénieurs hors UL, EPST

Partenariats existants hors ESR : Entreprises, structures culturelles, collectivités, DRAC

Partenariats à développer : Théâtre Universitaire de Nancy (TUN), Théâtre Universitaire de Metz (TUM), opéras, autres structures sur les territoires éloignés

Axe 3	Objectif 3.3	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Faciliter l'accès aux pratiques culturelles de tous ordres pour l'ensemble des étudiants de l'établissement, dans la cité et les territoires			
Action 3.3.1	Développer les actions spécifiques en direction des étudiants dans les musées de sciences de la métropole du Grand-Nancy	●●○○○	●●●○○

Définition de l'indicateur : Nombre de projets annuels / visites / ateliers pour les étudiants

Niveau 0 ○○○○ : Aucun
Niveau 1 ●○○○ : 1 à 3
Niveau 2 ●●○○ : 4 à 7
Niveau 3 ●●●○ : 8 à 10
Niveau 4 ●●●● : 11 à 14
Niveau 5 ●●●●● : 15 à 18

BILAN 2019 :

La problématique de la fréquentation des étudiants dans les musées de sciences est en cours d'étude. Nous testons des dispositifs visant à donner de la visibilité aux structures muséales lors des actions de rentrée (expérimenté en 2019 au CLSH), lors de manifestations étudiantes (Fédélor). La question de l'approche par filière est aussi posée, mais loin d'être simple à régler.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Le contexte sanitaire n'a pas permis de développer la fréquentation sur la fin de période. Toutefois, la réflexion amorcée initialement est toujours à l'ordre du jour. Le conventionnement avec la métropole du Grand-Nancy, renouvelé en 2021, inclut cet aspect sur lequel les équipes sont mobilisées. La métropole du Grand-Nancy a mis en place la gratuité pour tous les étudiants courant 2021, ce qui reste à évaluer.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 3.3.2	Poursuivre les partenariats avec théâtres, opéras (Manufacture à Nancy, théâtre de Thionville, Méridienne à Lunéville...)	●●○○○	●●●○○
---------------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de conventions avec des structures culturelles

Niveau 0 ○○○○ : aucune convention

Niveau 1 ●○○○ : 0 à 4

Niveau 2 ●●○○ : 5 à 9

Niveau 3 ●●●○ : 10 à 14

Niveau 4 ●●●●○ : 15 à 19

Niveau 5 ●●●●● : 20 à 25

BILAN 2019 :

Une stratégie de partenariats est en cours d'étude pour développer de manière constructive ces échanges avec les structures culturelles. Les conventions existent mais ne vivent pas forcément : nous cherchons donc à leur donner du sens, tout en développant une logique globale visant à faire profiter de cette offre culturelle nos étudiants et nos personnels.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Une remise à plat a permis de rencontrer une série d'acteurs de structures ou de manifestations culturelles (Opéra, NJP, Imaginales...). Si des conventions nouvelles ont été signées, un travail de fond a surtout été entamé pour consolider les partenariats en cours. Une nouvelle fois le contexte pour le milieu culturel n'a pas été favorable en fin de période.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Nouvelles conventions avec des structures et festivals y compris hors métropoles.

Action 3.3.3	Développer des partenariats et assurer une participation sur les opérations culturelles majeures (Livre sur la Place, Moments d'invention, Constellation, Imaginales, Passages, Festival de Géographie de Saint Dié...)	●●●○○	●●●●○
---------------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'événements culturels auxquels les partenaires ESR sont associés

Niveau 0 ○○○○ : aucun événement

Niveau 1 ●○○○ : 0 à 2

Niveau 2 ●●○○ : 3 à 5

Niveau 3 ●●●○ : 6 à 8

Niveau 4 ●●●●○ : 9 à 11

Niveau 5 ●●●●● : 12 à 14

BILAN 2019 :

L'analyse est la même que pour les structures pérennes (voir ci-dessus). La participation au Livre sur la place à Nancy (direction de la communication), à Passages à Metz ou au Festival International de Géographie à Saint Dié est une réalité chaque année. Il convient cependant de donner des orientations à l'échelle de l'établissement, de construire une logique et de ne pas faire une réponse au coup par coup.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Dans la suite logique de l'item précédent, le travail continue avec les directions artistiques des événements culturels majeurs de notre région.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Fusionner Actions 2 et 3.

Action 3.3.4	Développer les JACES (Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur) en proposant une offre enrichie sur tous les sites universitaires	●●●○○	●●●●○
---------------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'actions JACES sur les territoires / an

Niveau 0 ○○○○ : aucune action

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 4

Niveau 2 ●●○○ : 5 à 8

Niveau 3 ●●●○ : 9 à 12

Niveau 4 ●●●●○ : 13 à 16

Niveau 5 ●●●●● : 17 à 20

BILAN 2019 :

Les JACES sont devenues incontournables dans le paysage culturel de l'établissement, identifiées par les étudiants et les personnels. Nous pouvons toutefois continuer à développer ces actions en faisant de ces rencontres un moment vitrine des actions annuelles de l'établissement. Une majorité des sites universitaires est impliquée, mais il reste à consolider la programmation.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○

BILAN 2022 :

La programmation a souffert de la crise sanitaire en fin de période mais l'événement a pu être maintenu en ligne. Il convient de lui donner une nouvelle impulsion notamment en créant davantage de liens avec le reste de la programmation.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Partenariats existants ESR

EPST

Partenariats existants hors ESR

Structures culturelles, collectivités, associations

Partenariats à développer

Autres structures sur les territoires éloignés

Axe 4 Égalité - Diversité

La mission "égalité – diversité" de l'Université de Lorraine, créée en avril 2015, a pour objectif de lutter contre les discriminations principalement fondées sur le sexe, le genre, la race ou l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. En interne, cet objectif s'attache à la préservation du vivre ensemble, en particulier en direction des étudiantes et étudiants. À l'externe, il vise à apporter une réponse, par la recherche, aux questions posées par ces formes d'inégalités et à préparer, par la formation, de futurs citoyens et professionnels à la fois, ouverts sur le monde et sa diversité, et sachant prévenir les discriminations. Dans cette perspective, les collaborations avec des partenaires extérieurs associatifs ou institutionnels, comme les lycées, contribue à faire de l'Université de Lorraine un acteur régional incontournable de la promotion de l'égalité – diversité de la vie étudiante sur le territoire.

L'Université de Lorraine est cosignataire du « Plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes » signé par le Préfet de Région afin de

- Promouvoir l'égalité des chances des étudiantes et des étudiants dans les différentes filières, dans leur orientation professionnelle et dans leur insertion vers l'emploi.
- Développer les formations adéquates en interne ou à destination des partenaires extérieurs.
- Mettre en place une charte pour l'égalité pour l'Université qui sera déclinée pour toutes les composantes afin de résumer les objectifs, mettre en place une série d'actions et définir les indicateurs de suivi.
- Mettre tout en œuvre avec efficacité pour obtenir le label Égalité.

L'axe Égalité-Diversité se fonde sur les recherches et formations menées dans les domaines concernés notamment à l'Université de Lorraine. Il s'appuie également sur les actions menées jusque-là : prise en charge de situations révélées, conférences, animations, expositions.

Le réseau DADIE (pour lutte contre les (Diversité Anti-discrimination Inclusion Égalité)) réunit régulièrement des correspondants égalité-diversité dans les composantes de l'université de Lorraine sur la base du volontariat. Cet espace de réflexion et de partage des bonnes pratiques animé par le vice-président délégué à l'Égalité et à la Diversité permet de porter des actions à destination des personnels et étudiants.

Enfin, une enquête sur la perception des discriminations et violences sexuelles a été réalisée auprès des étudiants et publiée. Cet axe se déclinera en deux objectifs principaux : la lutte contre le harcèlement et les discriminations et la promotion de la diversité et de l'inclusion.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, Direction des Ressources Humaines, dispositif HS-discr (Direction Générale des Services), Direction de la Communication, Direction du Numérique, DAPEQ (Délégation à l'Aide au Pilotage et à la Qualité), DLI (Direction de la Logistique Interne), composantes de formation et de recherche
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables

Axe 4	Objectif 4.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Lutter contre le harcèlement sexuel et les discriminations			
Action 4.1.1	Gérer la lutte contre le harcèlement sexuel et les discriminations <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le dispositif mis en place • Faire un bilan des cas traités • Réaliser un second diagnostic de la perception des discriminations et des violences sexuelles (premier diagnostic réalisé en 2017) 	●●○○○	●●●●●
<i>Définition de l'indicateur : Diffusion effective de l'information auprès des composantes et utilisation du dispositif de traitement des situations</i>			
Niveau 0 ○○○○ : aucune composante n'a l'information aucun cas n'est traité			
Niveau 1 ●○○○ : 20% des composantes et des instances ont l'information aucun cas n'est remonté et traité			
Niveau 2 ●●○○ : 40% des composantes et des instances ont l'information et plusieurs cas ont été remontés et traités			
Niveau 3 ●●●○ : 60%			
Niveau 4 ●●●●○ : 80%			
Niveau 5 ●●●●● : 100% des cas remontés sont traités, le dispositif est connu			

BILAN 2019 :

Le dispositif d'alerte et de gestion des situations de harcèlement sexuel et de discriminations est opérationnel depuis 2018. Un poste de psychologue du travail a été créé pour en assurer sa gestion aux côtés de la déléguée aux relations et conditions de travail. Le comité de pilotage de ce dispositif se réunit deux fois par an pour discuter du bilan et proposer des axes d'amélioration. On peut estimer que l'ensemble des composantes a reçu

l'information concernant l'existence de ce dispositif mais le travail de communication, en particulier en direction des étudiants, reste à poursuivre pour s'assurer de sa véritable connaissance. Essentiellement centré sur le harcèlement sexuel, le comité de pilotage a commencé à se former aux discriminations afin d'ouvrir explicitement le dispositif à ces situations. Le second diagnostic sur la perception des discriminations et des violences sexuelles reste en projet et pourrait être réalisé en 2020-2021 dans le cadre d'une enquête nationale.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Le dispositif d'alerte et de gestion des situations de harcèlement et discriminations est désormais plutôt bien connu au sein des composantes et instances de l'établissement. En revanche, il est probable que de nombreux étudiants méconnaissent encore le dispositif (malgré une communication importante) au vu du nombre de cas signalés au regard du niveau réel des situations dont les étudiants sont victimes ou témoins (cf. résultats de l'enquête de 2017). Le nombre de signalements de situations impliquant des étudiants (une vingtaine) est au demeurant en progression et le dispositif est en cours d'évolution ; il sera notamment renforcé par le recrutement d'un ou d'une psychologue dédiée au public étudiant. Un nouveau diagnostic sur la perception des discriminations et violences sexuelles sera réalisé début 2022 via la participation à l'enquête scientifique nationale ACADISCRI.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

L'évolution envisagée du dispositif vers une formule hybride impliquant un prestataire extérieur et une plateforme de signalement devraient permettre de renforcer la réactivité de l'établissement en cas de signalement et le suivi des cas traités.

Surtout, le développement initié des cellules EDI (une dizaine sont déjà actives à ce jour) dans l'ensemble de l'établissement avec des personnels formés assurera un relais et une action de proximité.

Action 4.1.2	Réaliser des campagnes contre le harcèlement sexuel et les discriminations	○○○○○	●●●●●
<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre les campagnes de communication en utilisant différents supports (affiches, afficheurs dynamiques...) ● Organiser des événements de sensibilisation (exposition, conférences débats...) notamment en lien avec les associations et initiatives étudiantes 			
<i>Définition de l'indicateur : Événements de sensibilisation à la question du harcèlement sexuel et des discriminations</i>			
Niveau 0	○○○○○ : 1 campagne est réalisée par an		
Niveau 1	●○○○○ : 1 campagne est réalisée avec participation active des étudiants à sa réalisation par an		
Niveau 2	●●○○○ : 1 campagne est réalisée avec participation active des étudiants et 2 événements de sensibilisation sont réalisés		
Niveau 3	●●●○○ : 2 campagnes sont réalisées par an avec participation active des étudiants et 2 autres types d'événements sont proposés		
Niveau 4	●●●●○ : 2 campagnes sont réalisées par an avec participation active des étudiants et 2 autres types d'événements sont proposés dont 1 par les étudiants		
Niveau 5	●●●●● : 2 campagnes sont réalisées par an avec participation active des étudiants et 3 autres types d'événements sont proposés dont 2 par les étudiants		

BILAN 2019 :

Trois campagnes de communication ont été réalisées depuis le lancement du dispositif afin de le faire connaître : la première par voie d'affichage dans tous les sites de l'UL relayée par les 200 assistants de prévention ; la deuxième par Internet avec un bandeau sur l'ENT au moment de la connexion ; la troisième à la rentrée, les 22 000 cartes distribuées aux étudiants de 1^{ère} années faisant office de guide d'étudiant à télécharger, mentionnaient les coordonnées du dispositif. En parallèle, une quinzaine d'événements organisés et/ou touchant des étudiants ont suivi l'agenda Égalité Diversité Inclusion, avec un pic de manifestations autour du 8 mars.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

La crise sanitaire a largement impacté les activités et le nombre d'actions menées pour sensibiliser les étudiants en présentiel a été particulièrement réduit. La plupart des actions de communication ont été menées via le site ou les réseaux sociaux autour des traditionnels temps forts de l'année. Des documents et informations (dont un flyer spécifique autour du dispositif harcèlement sexuel et discriminations) sont disponibles sur les pages dédiées à la mission EDI. 10 capsules vidéos portant sur les différents critères de discriminations ont également été réalisées.

Malgré ce contexte, différentes actions de sensibilisation et/ou formation d'étudiants ont pu être menées dans les composantes (via du théâtre forum notamment). Une séquence thématique particulière a été dédiée à la thématique LGBTQIA+ en 2021.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

La mission EDI a largement investi sur le développement de ressources et outils qui pourront être mis à la disposition de la communauté universitaire courant 2022 : espace EDI sur ARCHE, e-learning VSS, capsules vidéos, Fresque de la diversité, jeux...

Axe 4	Objectif 4.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Promouvoir la diversité et l'inclusion (parité et mixité)

Action 4.2.1	Engager les étudiants dans la politique égalité - diversité <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le réseau DADIE (Diversité, Anti Discrimination, Inclusion, Égalité) des étudiants • Collaborer avec les services de la DVUC (santé, sport et cultures en particulier) pour renforcer la diversité et l'inclusion dans leurs activités et donner plus de visibilité à leurs actions dans ce domaine • Repérer et soutenir davantage de projets d'étudiants par le biais du FSDIE dans le domaine de l'égalité - diversité • Encourager l'enseignement et la recherche en égalité - diversité 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ○
--------------	---	-----------	-----------

Définition de l'indicateur : Interventions à destination des étudiants sur la thématique égalité-diversité

Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : aucun étudiant n'a bénéficié d'interventions concernant la thématique égalité-diversité

Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : 20% des étudiants ont bénéficié d'interventions concernant la thématique égalité-diversité

Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : 40% des étudiants ont bénéficié d'interventions concernant la thématique égalité-diversité

Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : 60% des étudiants ont bénéficié d'interventions concernant la thématique égalité-diversité

Niveau 4 ● ● ● ● ○ : 80% des étudiants ont bénéficié d'interventions concernant la thématique égalité-diversité

Niveau 5 ● ● ● ● ● : 100% des étudiants ont bénéficié d'interventions concernant la thématique égalité-diversité

BILAN 2019 :

Le réseau DADIE n'est plus en fonction depuis 2 ans mais il devrait pouvoir être réanimé avec le recrutement d'un chargé de projet Egalité Diversité Inclusion. De la même façon, à l'exception du théâtre EBMK à Metz, aucune collaboration n'a pour le moment été entreprise avec la santé ou le sport. Sur 290 projets financés par le FSDIE, 6 concernaient l'égalité – diversité. Cependant, sur les montants de la CVEC, 1,5€ par étudiant ont été fléchés annuellement ce qui devrait contribuer à augmenter le nombre de projets et d'actions en direction des étudiants, comme le démontre les actions soutenues par la commission CEVEC. La plateforme "l'UL s'engage", opérationnelle depuis la rentrée, avec la thématique égalité – diversité contribue également au développement d'actions à venir, en direction des étudiants.

Niveau atteint en 2019 : ● ● ● ○ ○

BILAN 2022 :

Peu d'actions initialement affichées ont pu être finalement menées avec les services mentionnés. En revanche le recrutement d'un chargé de projets EDI a permis des actions de sensibilisation et d'interventions sur le terrain (8 sessions, qui ont touché près de 500 étudiants et 11 sessions à venir d'ici mars 2022 qui doivent toucher environ 1 600 étudiants.) ou l'accompagnement de projets dans les composantes qui ont servi de base au développement de cellules EDI.

Niveau atteint en 2022 : ● ● ● ○ ○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

On peut espérer que l'évolution de la situation sanitaire favorise l'organisation d'événement transversaux en collaboration avec les différents services en lien avec la vie étudiante. Des formations spécifiques autour de l'EDI à destination des étudiants en suspens pourront également être mises en place de façon effective.

Action 4.2.2	Collaborer avec de nouveaux acteurs de l'égalité - diversité du territoire <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les partenariats existants avec les acteurs du territoire • Communiquer avec efficacité pour toucher le plus grand nombre d'étudiants, de lycéens et de personnes sur le territoire 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ○
--------------	---	-----------	-----------

Définition de l'indicateur : Nombre de nouveaux partenariats impliqués dans les actions annuelles

Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : aucun

Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : 1 à 5

Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : 6 à 10

Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : 11 à 15

Niveau 4 ● ● ● ● ○ : 16 à 20

Niveau 5 ● ● ● ● ● : au-delà de 20

BILAN 2019 :

Renforcement du partenariat à l'international avec l'European University Association (séminaire Dublin juin 2019) et avec le Réseau inter universitaire québécois en équité diversité inclusion (RIQEDI Québec octobre 2019) et poursuite des partenariats nationaux avec CPED et MESRI mais aussi avec l'Association Française des Managers de la diversité (AFMD) et la Charte diversité avec la création d'une communauté Egalité Diversité Inclusion permettant l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs du territoire (dont le Rectorat, les associations et les villes d'Epinal, Longwy, Metz, Nancy ou encore Sarreguemines) et les personnels de l'UL, bénéficiant indirectement aux étudiants, par exemple en collaborant à la prévention au harcèlement et aux discriminations sur le lieu de stage.

Niveau atteint en 2019 : ● ● ● ○ ○

BILAN 2022 :

La dynamique partenariale autour des thématiques EDI a été largement renforcée depuis 2019 et la création de la « communauté EDI », qui regroupe aujourd'hui plus de 250 membres dont 75 % d'extérieurs (institutions, collectivités, entreprises, associations, organismes divers), et plus de 50 partenaires impliqués dans des événements ou avec lesquels il existent des liens actifs. Le basculement en distanciel a permis d'ouvrir les événements aux étudiants (brunchs, conférences ou table-ronde sur laïcité, mixité, handicap...).

Deux illustrations particulières du travail en lien avec les partenaires en 2021 : le temps fort LGBTQIA+ (réalisation du guide étudiant avec les principaux acteurs, participation aux marches des fiertés locales, mise en place de permanences d'associations dans les MDE et signature de la Charte d'engagement ESR de l'Autre Cercle à venir) et la réalisation du Kit de prévention des discriminations dans l'ESR, dans laquelle l'UL a été très impliquée, en lien avec la CPED et l'AFMD.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Poursuite du travail d'animation de la communauté EDI et développement de nouveaux partenariats sur l'ensemble du territoire.

Partenariats existants ESR : MESRI, CPED, Rectorat, CNRS

Partenariats existants hors ESR : DILCRAH, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Délégations Départementales aux Droits des Femmes et à l'Égalité, Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CDIFF),

Associations : Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT), Association Française des Managers de la Diversité (AFMD), Charte de la diversité, Consortium recherche ACADISCR, Elles bougent, L'Autre Cercle, Equinoxe, Couleurs Gaies, MRAP...

Partenariats à développer : Renforcer l'existant et les étendre géographiquement (sur les 4 départements couverts par l'UL)

Axe 5 Vie associative et initiatives étudiantes

Forte de ses 200 associations étudiantes et de ses 60 000 étudiants, l'Université de Lorraine regorge d'initiatives et de projets menés par des étudiants à destination de leurs pairs ou de la société au sens large. Il est important de continuer à développer les dispositifs d'accompagnement et les incubateurs de projets sur le territoire, qui sont une vraie richesse pour la communauté.

Afin de contribuer à la qualité de vie des campus et à leur attractivité, l'Université de Lorraine poursuivra, au sein du service de la vie étudiante, quatre objectifs.

Le premier vise à développer la vie au sein des Maisons De l'Étudiant (MDE), afin que les étudiants se les approprient et qu'elles répondent toujours mieux à leurs besoins.

Le deuxième objectif est de donner les moyens aux étudiants de s'engager, à la fois en reconnaissant leur engagement, mais aussi en les accompagnant dans leurs initiatives.

La troisième ambition est de permettre aux étudiants engagés de monter en compétences et de mener à bien leurs projets, à travers la formation, des outils et un soutien financier.

Le dernier objectif est de faire des MDE des accélérateurs et incubateurs de la vie associative, à la fois en identifiant des personnes ressources, mais également en proposant des dispositifs de création et de maturation d'associations.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, notamment la sous-direction Vie Étudiante avec les MDE (Maison de l'Étudiant) de Metz et Nancy, Direction de la Formation de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, Direction de la Communication, Direction Hygiène Sécurité Environnement, Direction du Numérique, composantes de formation et de recherche
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables : moyens humains et financiers dont disposent les services mentionnés ci-dessus, partenariats, mobilisation des acteurs universitaires (bénévolat notamment).

Axe 5	Objectif 5.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Développer la vie au sein des MDE			
Action 5.1.1	Répondre aux besoins et demandes quotidiens des étudiants dans les campus accueillant une MDE : <ul style="list-style-type: none"> • Donner suite aux dernières enquêtes faites dans les MDE ; recenser les besoins des étudiants et les prioriser : conciergerie, nourriture tirée du sac, livraisons de repas, cafétéria, espace multimédia, espace de co-working en lien avec des partenaires et établissements de formation (coiffeur, pressing...) • Consulter les étudiants afin d'améliorer l'accueil, l'aménagement, le confort, l'ambiance musicale • Créer un comité étudiant MDE (réflexion, consultation, mise en œuvre des projets) • Réaliser une enquête formative • Mettre en synergie les différentes MDE du territoire (CLSH, Saulcy, ARTEM, Épinal) 	●○○○○	●●●●○
<i>Définition de l'indicateur : Satisfaire les besoins de la communauté étudiante</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○ : Les étudiants sont consultés à l'initiative des MDE</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○ : Les besoins sont recueillis et priorités</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○ : Les étudiants peuvent s'exprimer par eux-mêmes de manière permanente</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○ : Les besoins sont satisfaits par les services</i>			
<i>Niveau 4 ●●●● : Les besoins sont satisfaits par les services et les étudiants</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● : Les besoins sont satisfaits pour l'ensemble de la communauté universitaire</i>			

BILAN 2019 :

- Les activités des MDE en lien avec la vie quotidienne étudiante nécessitent d'être étudiées et mises en place. L'année 2018/19 n'a pas permis d'orienter les activités en ce sens.
- Un comité de programmation des MDE de Nancy et Metz est en cours de lancement (1^{er} comité à Nancy en novembre 2019).

- Les liens avec les MDE d'Epinal et d'Artem sont renforcés, avec des échanges réguliers et une réflexion en cours sur le programme de formation des associations étudiantes.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

L'équipe vie des campus qui anime notamment les 3 MDE travaille en cohérence (réunion mensuelle), propose une programmation trimestrielle commune avec des événements en miroir: Les libellés des MDE ont été modifiés au profit de MDE Lorraine Nord, MDE Lorraine Sud et e.MDE pour retranscrire cette cohérence. Les équipes ont été renforcées (duo d'animateurs-programmateurs) et les horaires d'ouverture et le positionnement des animations ont été redéfinis en lien avec les usages étudiants.

La MDE Lorraine Sud a été rééquipée en sonorisation d'ambiance, un affichage déporté vers l'extérieur par écran a été installé suite à une consultation des étudiants fréquentant la MDE. Des espaces ludiques ont été créés : salle Cosy, salle Baby-foot pour fixer plus longtemps les publics sur place. Les espaces libres ont été optimisés et ouverts à la restauration : du matériel d'extérieur est mis à disposition des étudiants aux beaux jours en complément. Une offre green-truck en lien avec notre partenaire CROUS Lorraine complète le dispositif (cf Axe 8).

La MDE Lorraine Nord a fait l'objet de travaux d'envergure (environs 100K€), permettant l'ouverture de la terrasse au public (depuis aménagée pour la prise de repas) et la création d'une salle de prise d'initiative étudiante au 1^{er} étage par refonte de 3 bureaux. La MDE dans cette nouvelle configuration a été inaugurée en septembre 2021 (<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/17728>), Le jardin partagé reste un espace pédagogique et ludique original animé en lien avec le tissu associatif local.

La présentation et l'accès à l'offre de service ont été améliorés grâce à la mise en place du site initiatives étudiantes : <https://www.univ-lorraine.fr/initiatives-etudiantes/> (<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/17647>)

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Monter en puissance sur l'axe audiovisuel pour mieux amorcer la programmation de la chaîne Twitch étudiante (axe de travail amorcé par la Fabrique universitaire du cinéma)

Créer et aménager de nouveaux espaces de prise d'initiative étudiante (second étage de la MDE Lorraine Sud - Nancy, Bâtiment Saulcy).

S'appuyer sur une enquête de vie étudiante à large spectre pour confirmer ou infirmer les choix stratégiques.

Réimplanter un point de vente alimentaire à la MDE Lorraine Nord suite au départ du CROUS Lorraine.

Axe 5	Objectif 5.1 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Développer la vie au sein des MDE			
Action 5.1.2	Améliorer l'identification des MDE comme lieux et ressources pour les étudiants de tous les campus : <ul style="list-style-type: none"> • Repenser la signalétique à l'aide d'outils innovants • Mettre des locaux des MDE à disposition d'associations • Présenter les MDE lors des salons et journées d'information et d'orientation • Héberger des boutiques de goodies UL dans les MDE 	●○○○○	●●●●○
<i>Définition de l'indicateur : Identification spontanée dans le milieu étudiant</i>			
Niveau 0 ○○○○ : Aucun étudiant n'identifie une MDE			
Niveau 1 ●○○○ : 20% des étudiants identifient une MDE			
Niveau 2 ●●○○ : 40%			
Niveau 3 ●●●○ : 60%			
Niveau 4 ●●●● : 80%			
Niveau 5 ●●●●● : 100%			

BILAN 2019 :

Pour la signalétique : la réflexion est menée à Nancy

Locaux mis à disposition des associations dans la mesure du possible. Passage en espaces de coworking à Metz.

Présentation : travail de communication engagé plus largement, sans être spécifiquement sur les salons. La réflexion est d'ailleurs menée pour préciser le rôle des MDE dans ce cadre.

Pas de boutique UL pour le moment : cet item n'est probablement plus d'actualité.

Globalement le rôle des MDE leur donne davantage de visibilité ; il reste toutefois à mesurer précisément le niveau d'identification spontanée des lieux par les étudiants, estimé ci-dessous mais non mesuré précisément.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

La contrainte de distanciation sociale a permis la création d'une MDE totalement dématérialisée : e.MDE (https://www.twitch.tv/vie_etudiante_ul?lang=fr) liée aux activités courantes des 2 maisons et en lien direct avec la chaîne twitch étudiante (https://www.twitch.tv/vie_etudiante_ul?lang=fr). La pérennisation des services de la e.MDE permet aujourd'hui de répondre à la territorialité de l'établissement : tous les étudiants accèdent à du contenus informatif, un espace d'échange inter-associatif, un espace d'échange inter-étudiants et à des animations où qu'il se trouve à l'Université de Lorraine.

La réorganisation et l'augmentation du nombre d'écrans d'informations en lien avec le développement de support de présentation des programmes a permis aux MDE d'améliorer leur communication audiovisuelle sur le programme culturel et d'animation. L'envoi quasi-systématique au réseau des communicants de l'établissement pour diffusion sur un maximum de support compatibles assure un relai d'information sur l'ensemble de l'établissement.

La politique d'accueil des étudiants a été revue en priorisant l'accès à un local aux organisations représentatives étudiantes au sein des MDE. Un accompagnement est mis en place afin de permettre aux différentes associations étudiantes la mise à disposition d'un espace dans leur composante. Les différents espaces libérés par les associations sont mis à libre disposition des étudiants (espace de détente et de jeu en Lorraine Sud et de captation vidéo Lorraine Nord). (<https://www.radiocampuslorraine.com/2021/09/17/la-renovation-de-la-mde-lorraine-nord-le-symbole-dune-vie-etudiante-a-retrouver/>)

Il n'y a pas de lien souhaité avec la boutique en ligne UL.

Depuis la rentrée 2021, la politique des MDE a évolué vers l'accueil et la mise en place d'événements à destination des associations et étudiants : programme d'animation culturelle semestriel. Les chargés de projets vie étudiante lorraine nord et sud sont à disposition des étudiants porteurs d'initiatives sur l'ensemble du territoire en parfaite complémentarité des MDE.

Depuis la rentrée 2021 un travail sur la communication est engagé sur les différents réseaux sociaux de l'Université de Lorraine avec des publications d'invitations ou des retours des différents événements proposés. Le programme d'animation culturelle est riche et disponible en ligne (<http://factuel.univ-lorraine.fr/agendaculture/2021-12>)

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Amplifier la nouvelle politique d'accueil dans les maisons de l'étudiant en priorisant l'accueil des publics et le renforcement du lien social par le biais des différents événements et ateliers de découverte culturelle.

Renforcer l'accompagnement des associations étudiantes dans les démarches et la mise en place d'événements.

Donner la possibilité aux associations de développer des événements au sein des MDE et plus globalement au sein des campus.

Partenariats existants ESR

Associations étudiantes, associations sportives universitaires, CROUS, AGSU

Partenariats existants hors ESR

Métropoles, Institut Européen de l'Ecologie, TCRM Blida, FabLab Mdesign

Partenariats à développer

Conventionnement avec des prestataires externes afin de permettre de répondre aux besoins quotidiens des étudiants.

Spécialistes multimédia, autres associations étudiantes

Axe 5	Objectif 5.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Donner les moyens aux étudiants de s'engager			
Action 5.2.1	Faire connaître plus encore le dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant auprès des étudiants et auprès des composantes <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur la loi égalité et citoyenneté et son décret d'application • Communiquer sur les types d'engagement valorisables 	●●○○○	●●●●●
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de composantes diffusant l'information à propos de la reconnaissance de l'engagement étudiant</i>			
Niveau 0 ○○○○ : 0% des composantes diffusent l'information			
Niveau 1 ●○○○ : 20%			
Niveau 2 ●●○○ : 40%			
Niveau 3 ●●●○ : 60%			
Niveau 4 ●●●●○ : 80%			
Niveau 5 ●●●●● : 100% des composantes diffusent l'information			

BILAN 2019 :

Le dispositif est bien connu et les composantes l'ont bien identifié et diffusé.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○

BILAN 2022 :

La mise en place de la plateforme « initiatives étudiantes » avec un volet dédié à l'engagement étudiant (<https://www.univ-lorraine.fr/initiatives-etudiantes/engagement-etudiant/>) permet d'accroître la visibilité du soutien à la prise d'initiative.

Le bonus engagement étudiant, dispositif de reconnaissance des acquis extracurriculaires (loi égalité-citoyenneté), est mis à jour chaque année, une campagne de communication accompagne le dispositif et les directeurs de composante sont informés et incités à relayer le dispositif au plus près des étudiants. Les étudiants sont également directement informés. Les différentes associations étudiantes reçoivent des informations ciblées : le dispositif est très bien connu.

Mise en place d'événements de valorisation de l'engagement, notamment associatif comme à la MDE Lorraine Sud (<http://factuel.univ-lorraine.fr/node/17881>)

Mise en place d'un planning de publication de différents articles factuels dans le cadre d'appel à bénévole et valorisation de l'engagement (<http://factuel.univ-lorraine.fr/node/15788>) en amont de l'ouverture de la campagne.

Malgré le contexte sanitaire, le dispositif B2E a continué à traiter un volume de dossiers toujours aussi important : 991 (2018) - 735 (2019) - 1000 (2020) - 905 (2021)

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Continuer le travail sur l'évolution du dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant comme sur l'évolution des critères afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de valoriser leur engagement notamment en élargissant les périodes prises en compte dans l'évaluation de l'engagement.

Action 5.2.2	Augmenter le nombre de jurys d'année ou de diplômes prenant en compte la reconnaissance de l'engagement étudiant	●●○○○	●●●●○
<ul style="list-style-type: none"> ● Faire un bilan annuel ● Intégrer les spécificités de certaines composantes (valorisation de l'engagement dans les maquettes pédagogiques) 			

Définition de l'indicateur : Nombre de jurys intégrant la reconnaissance

Niveau 0 ○○○○ : 0% des composantes prennent en compte la reconnaissance de l'engagement étudiant

Niveau 1 ●○○○ : 20%

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100% des composantes prennent en compte la reconnaissance de l'engagement étudiant

BILAN 2019 :

En 2018-2019, Mise en place d'un élément B2E dans le relevé de notes au lieu de "points de jurys", ce qui permet une meilleure visibilité pour l'étudiant et d'extraire directement le nombre d'étudiants pour lesquels les jurys ont pris en compte le bonus, ce qui facilite le bilan annuel. Des composantes l'appliquent différemment comme la faculté de médecine et les écoles d'ingénieurs.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Au cours des dernières années la part de bonus prise en compte par les jurys est restée relativement stable et à un niveau remarquable. Taux de prise en compte : 96% en 2019, 96% en 2020 et 94% en 2021.

Des discussions sont menées avec les composantes qui ne mettent pas encore en place le B2E afin de trouver une solution qui permettrait de valoriser l'engagement des étudiants dans tous les cursus de l'Université de Lorraine.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Tenir compte de l'avis des jurys de diplôme n'utilisant pas encore le dispositif dans le cadre de sa refonte.

Action 5.2.3	Faire des étudiants des acteurs centraux de la Vie Étudiante	○○○○○	●●●●○
<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier des étudiants impliqués par site ● Créer de nouveaux Bureaux de la Vie Étudiante, en lien avec le Vice-président étudiant, qui soient une ressource pour les étudiants souhaitant s'engager ● Mettre en avant les étudiants et associations qui s'engagent au sein de l'Université, via Factual, le magazine de l'université, notamment 			

Définition de l'indicateur : Implantation des BVE sur les campus

Niveau 0 ○○○○ : 1 BVE est créé

Niveau 1 ●○○○ : 3 BVE sont créés

Niveau 2 ●●○○ : Les 3 BVE sont opérationnels et connus des étudiants

Niveau 3 ●●●○ : 5 BVE sont créés

Niveau 4 ●●●●○ : Les 5 BVE sont opérationnels et connus des étudiants

Niveau 5 ●●●●● : Les 7 BVE sont opérationnels et connus des étudiants

BILAN 2019 :

Mise en place du recensement des associations, nécessaire à la poursuite de toute politique de vie associative

Mise en place de la tuile vie associative, contenant les informations et ressources nécessaires aux associations

Nombreux articles concernant des associations sur Factual

Bien qu'il n'y ait pas de nouveau BVE, la vie associative est en structuration et en développement grâce à différents dispositifs : renforcement des soutiens FSDIE, campagne de labellisation, dispositifs de formations.

La pertinence de l'indicateur est à revoir.

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

Depuis la rentrée 2021, la plateforme Asso'UL (<https://asso-ul.univ-lorraine.fr/recherche>) permet de recenser les différentes associations étudiantes de l'université et de les valoriser auprès des jeunes via un annuaire associatif disponible en ligne et en temps réel.

L'espace « vie associative » de l'espace numérique de travail de l'établissement permet aux associations étudiantes d'accéder aux informations essentielles concernant la vie étudiante et son animation.

Les différentes associations ont la possibilité d'écrire des articles dans "factuel" afin de promouvoir leurs actions au cours de l'année (une pastille identifie les contributions étudiantes).

La politique de mise en place de BVE n'est plus d'actualité mais les différents dispositifs impulsés par l'équipe « vie des campus » permettent d'accompagner les associations étudiantes : renforcement des soutiens FSDIE, plateforme de labellisation, formation des associations, déploiement d'un réseau de correspondants. Pour ce faire, un référent vie associative est mis en place sur les différentes composantes afin de fluidifier le travail central-composante et accompagner au mieux les associations étudiantes et recenser les besoins.

Les deux métropoles organisent les conditions de mise en œuvre de conseils de la vie étudiante pour mieux intégrer les demandes de nos publics en lien avec les compétences territoriales.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Mise en place d'événements, groupe de travail permettant aux associations de faire émerger de nouveaux projets sur les campus co-portés par différentes associations.

Animer pleinement le réseau de correspondant vie étudiante en créant des moments d'échanges dédiés.

Contribuer à la réussite du projet de CVE de l'Eurométropole de Metz et continuer à participer au CVE de la Métropole du Grand-Nancy.

Axe 5	Objectif 5.2 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Donner les moyens aux étudiants de s'engager			
Action 5.2.4	Créer des projets fédérateurs à l'échelle de l'Université de Lorraine : <ul style="list-style-type: none">• Définir les souhaits communs des étudiants de l'établissement• Adapter les activités aux rythmes des étudiants en lien avec l'axe 9 : rythmes de vie, rythmes d'études• Valider une programmation annuelle des événements• Proposer un festival inter associations ; piloté avec les associations et à destination de tous les étudiants	○○○○○	●●●●○
<i>Définition de l'indicateur : Implication des étudiants dans les projets fédérateurs</i>			
Niveau 0	○○○○○ : Présence d'associations étudiantes actives porteuses de projets		
Niveau 1	●○○○○ : Consultation des étudiants sur leurs souhaits		
Niveau 2	●●○○○ : Recenser les étudiants qui souhaiteraient s'investir		
Niveau 3	●●●○○ : Mettre en lien les étudiants et les accompagner dans la création de projet		
Niveau 4	●●●●○ : Création d'un projet fédérateur à l'échelle de l'ESR		
Niveau 5	●●●●●		

BILAN 2019 :

Plusieurs projets fédérateurs sont en construction : Breaking BAM (pour les JACES 2019)

Communication plus marquée autour de la vie des campus

Le recensement des associations (et des projets) est en cours.

Pour la programmation, la mise en place des comités de programmation des MDE sera effective d'ici la fin de l'année 2019.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Des partenariats culturels et associatifs nombreux existent pour faciliter l'inclusion étudiante aux projets de vie des campus (Cité Musicale de Metz, NJP, l'autre canal, CPN coquelicot, Le Klub, le réseau des MJC, AFEV, Animafac...).

Le projet Mut@camp désormais soutenu par la CVEC est un projet fédérateur autour de la création d'espaces au service de la vie étudiante. La capacité des MDE en matière d'accompagnement des projets étudiants a été renforcée avec plus de personnels qualifiés sur place.

L'équipe d'appui à la vie des campus met en place des événements culturels sur lesquels elle incite les étudiants à participer à leur réalisation. Par exemple, la poursuite du projet breaking BAM (<https://factuel.univ-lorraine.fr/node/13530>) est un étendard de l'engagement étudiant encadré par les services. Des projets sont en cours en lien avec la pratique des écritures urbaines, la poésie (100 mots pour se dire) ou encore l'audiovisuel.

Aucune réflexion n'est menée actuellement sur la réalisation d'un festival inter associations (qui existe par ailleurs et est porté par Fédélor).

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes) :

Consolider les partenariats culturels et associatifs existants et en créer de nouveaux.

Créer un dispositif de sensibilisation concomitant aux composantes (ou campus) et aux associations hébergées à la réalisation d'un événement étudiant significatif à l'échelle d'un site : accompagnement, financement, valorisation.

Réunir les associations sous différents formats et temps d'échange afin de recueillir leur avis sur la programmation des MDE et impulser l'émergence d'événements et de projets d'envergure.

Partenariats existants hors ESR

AFEV, ANIMAFAC, CROUS, Fédélor

Partenariats à développer

Autres associations et organismes

Axe 5	Objectif 5.3	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Permettre aux étudiants engagés de monter en compétences et de mener à bien leurs projets			
Action 5.3.1	<p>Pérenniser et améliorer les formations dispensées aux dirigeants d'associations étudiantes (6 formations actuelles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un lien avec « Faites la fête » (axe 1) • Proposer des Unités d'Enseignement Libres, à terme un diplôme d'Université avec un référentiel de compétences (lien avec axe 1) • Proposer de nouveaux thèmes de formation (Sacem, partenariats, « à la carte ») • Développer les formations proposées aux associations tout au long de l'année 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ●
<p><i>Définition de l'indicateur : Nouvelles formations proposées sur différents sites</i></p> <p>Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : Un nouveau thème de formation est proposé</p> <p>Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : Deux nouveaux thèmes de formation sont proposés</p> <p>Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : Trois nouveaux thèmes</p> <p>Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : Quatre</p> <p>Niveau 4 ● ● ● ● ○ : Cinq</p> <p>Niveau 5 ● ● ● ● ● : Six nouveaux thèmes</p>			
<p>BILAN 2019 :</p> <p>2 formations au handicap mises en place à destination des associations</p> <p>Travail engagé avec Animafac pour les formations : un programme est en construction (novembre 19 à mars 20)</p> <p>Evolution du format de Faites la fête Lorraine Sud</p> <p>Formations Faites la Fête Lorraine nord engagées</p> <p>Globalement, la pérennisation et la structuration sont en cours pour tous ces dispositifs.</p> <p>Niveau atteint en 2019 : ● ● ○ ○ ○</p>			
<p>BILAN 2022 :</p> <p>Les associations disposent d'un plan de formation dédié sur la gestion associative, complété par des sessions de formation thématique ponctuelles (addictions, handicap).</p> <p>En 2019, 4 sessions de formations en gestion associative ; en 2020, 6 sessions de formation en gestion associative et une session référent covid, en 2021, 13 sessions de formation en gestion associative, 1 rencontre inter-assos, 7 sessions sur la prévention des risques, une session d'échange de pratique référents covid et une conférence sur la prévention en risque festif. Cf également axe 1.</p> <p>Niveau atteint en 2022 : ● ● ○ ○ ○</p>			
<p>Évolutions possibles : (en quelques lignes)</p> <p>Évaluer systématiquement les actions de formations pour les améliorer.</p> <p>Continuer la formation des associations au FSDIE en mettant à disposition des ressources pédagogiques sur moodle (création d'un espace engagement associatif).</p>			
Action 5.3.2	<p>Adapter la plateforme numérique spécifique aux services de Vie Étudiante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer une plateforme numérique sous forme de guichet unique, qui permettrait la labellisation, l'inscription aux formations... • Rendre toutes les informations accessibles numériquement sur tous supports 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ●
<p><i>Définition de l'indicateur : Existence et diffusion de la plateforme</i></p> <p>Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : Pas de plateforme</p> <p>Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : La plateforme est créée</p> <p>Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : 25% des informations sont accessibles numériquement</p>			

- Niveau 3 ●●○○ : 50% des informations sont accessibles numériquement
 Niveau 4 ●●●○ : 75% des informations sont accessibles numériquement
 Niveau 5 ●●●● : 100% des informations sont accessibles numériquement

BILAN 2019 :

Mise en place de la tuile vie associative (septembre 2019)

Validation politique de la plateforme, premier cahier des charges établi (octobre 2019)

À terme, la plate-forme sera la porte d'entrée pour un annuaire exhaustif des associations, un reflet des actualités de la vie associative, une mine de ressources et le site de dépôt des demandes d'accompagnement, notamment le FSDIE. La phase 1 de la plate-forme sera opérationnelle en septembre 2020. D'ici là, le travail de préparation est en cours.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

La plateforme est active, les associations peuvent y effectuer leur demande de labellisation et d'hébergement. À partir de la seconde session 2022 du FSDIE, les associations pourront effectuer leur demande de financement via cette plateforme.

L'espace « vie associative » est alimenté régulièrement avec les nouvelles informations à destination des associations étudiantes.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Améliorer la maîtrise des processus d'autorisation d'occupation du domaine public et de déclaration d'événements en lien avec la nouvelle gestion électronique.

Axe 5	Objectif 5.3 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Permettre aux étudiants engagés de monter en compétences et de mener à bien leurs projets			
Action 5.3.3	Pérenniser et augmenter la Labellisation des « asso'UL » <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'information sur les avantages de la labellisation • Simplifier la démarche lors des renouvellements des bureaux • Poursuivre la mise à disposition de locaux dans les MDE et dans les composantes (conventions) • Créer un répertoire des associations UL 	●○○○○	●●●●●
<i>Définition de l'indicateur : Labellisation et mise en place d'un répertoire des associations</i>			
Niveau 0	○○○○○ : 0% des associations sont à jour dans leur labellisation		
Niveau 1	●○○○○ : 20%		
Niveau 2	●●○○○ : 40%		
Niveau 3	●●●○○ : 60%		
Niveau 4	●●●●○ : 80%		
Niveau 5	●●●●● : 100% des associations sont labellisées et répertoriées		

BILAN 2019 :

Recrutement d'une personne en charge du recensement des associations : la mission a débuté en septembre 2019 et permet déjà de voir l'intérêt d'un accompagnement de proximité pour la labellisation.

Le GT efficience sur la labellisation a permis d'identifier les points faibles en lien avec les composantes.

Le recensement exhaustif est en cours depuis septembre 2019 et débouchera sur un annuaire en ligne à la rentrée 2020. D'ici là, une version de travail en document excel sera disponible en interne.

Niveau atteint en 2019 : ●○○○○

BILAN 2022 :

Les MDE disposent de personnels ayant des compétences dédiées à l'accompagnement des projets étudiants.

La politique de labellisation est régulièrement actualisée pour permettre la prise en compte du plus grand nombre de situations.

La plate-forme est dorénavant complète, stable et opérationnelle.

Un travail est également effectué pour permettre à un grand nombre d'associations d'avoir un local au sein des composantes, les organisations représentatives étudiantes bénéficient d'un local au sein de la MDE Lorraine Sud et un espace partagé en Lorraine Nord. Une politique de réaménagement des locaux associatifs et un travail sur la réception des conventions est mise en place.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Continuer à promouvoir les MDE comme lieux privilégiés de tenue des manifestations étudiantes.

Initier et participer à des projets en lien avec des réseaux internationaux pour mieux professionnaliser les accompagnant et innover au service des étudiants.

Action 5.3.4	Développer les dispositifs d'aides financières aux associations	○○○○○	●●●●○
<ul style="list-style-type: none"> ● Continuer à informer sur le FSDIE ● Mettre en avant des projets originaux ● Impulser la création de projets vecteurs de liens pour la communauté universitaire ● Valoriser 3 projets majeurs subventionnés par le FSDIE 			

Définition de l'indicateur : Soutenir le développement de projets associatifs dont l'objectif est de s'adresser prioritairement aux autres étudiants mais aussi à la communauté universitaire.

Niveau 0 ○○○○ : Accompagner les associations dans leur demande de FSDIE

Niveau 1 ●○○○ : Développer la communication autour du FSDIE et des démarches à effectuer

Niveau 2 ●●○○ : Proposer une thématique de société annuelle qui permette la valorisation de projets prétendant à une subvention FSDIE

Niveau 3 ●●●○ : Offrir une visibilité plus importante aux projets originaux répondant à la thématique sélectionnée

Niveau 4 ●●●●○ : Mettre en lien les associations portant des projets similaires afin de créer des projets vecteurs de lien social inter filières

Niveau 5 ●●●●● :

BILAN 2019 :

Rappel systématique avant chaque date limite de dépôt

Information individuelle lors des événements de rentrée, des formations, ou lors des contacts établis pour la labellisation.

L'accompagnement individuel des demandes a lieu ponctuellement, et amène aussi à alimenter la réflexion sur les formations à proposer aux associations, en lien avec les partenaires comme le CROUS.

Niveau atteint en 2019 : ●○○○○

BILAN 2022 :

Les associations étudiantes reçoivent régulièrement des rappels avant chaque date limite de dépôt. Des informations individuelles sont aussi mises en place lorsque les associations sollicitent l'équipe vie des campus ou le Vice-président étudiant. Un travail est aussi effectué pour mettre en avant un projet d'une association étudiante lors des CVU.

Le FSDIE a été utilisé en fin d'année 2021 afin de dynamiser le renouvellement du parc mobilier des foyers de l'établissement : achats groupés et centralisés.

Les MDE peuvent investir en matériel de mise à disposition des associations lors de la dernière session du FSDIE.

Les règles d'octroi du FSDIE sont régulièrement mises à jour afin de faciliter l'accès à un financement à un maximum d'associations. Une communication renforcée sur les sessions FSDIE, notamment la session d'équipements a été mise en place depuis 2 ans.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Continuer à informer sur le FSDIE

Mettre en place des thématiques spécifiques à chaque session FSDIE

Partenariats existants hors ESR : ANIMAFAC, AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), CROUS

Partenariats à développer : ANIMAFAC, AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)

Axe 5	Objectif 5.4	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Faire des MDE un incubateur, accélérateur de la vie associative			
Action 5.4.1	Renforcer les équipes d'accompagnement – volontaires en service civique et emplois étudiants - pour favoriser les relations de pairs à pairs	○○○○○	●●●●○
<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagner les associations ● Avoir un réseau de personnes «relais » dans les composantes 			
<i>Définition de l'indicateur : Part de composantes ayant une personne relais</i>			
Niveau 0 ○○○○ : 1 personne relai identifiée pour 30 composantes			
Niveau 1 ●○○○ : 1 personne relai identifiée pour 25 composantes			
Niveau 2 ●●○○ : 1 personne relai identifiée pour 20 composantes			
Niveau 3 ●●●○ : 1 personne relai identifiée pour 15 composantes			
Niveau 4 ●●●●○ : 1 personne relai identifiée pour 10 composantes			
Niveau 5 ●●●●● : 1 personne relai identifiée pour 5 composantes			

BILAN 2019 :

Le travail de mise à plat du fonctionnement des MDE est en cours. L'étape suivante consistera à enrichir l'accompagnement avec des contrats étudiants orientés sur l'accompagnement et l'animation des MDE. (déjà partiellement le cas à Metz).

Le réseau formalisé de personnes relais dans les composantes n'existe pas à ce jour, cependant des contacts existent.

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

Les associations étudiantes sont accompagnées les personnels de la Maison De l'Étudiant.

Les équipes d'animations des maisons de l'étudiant ont été renforcées au cours de la période : MDE Lorraine Nord : 2 ETP, MDE Lorraine Sud : 2,7 ETP, e.MDE 1 ETP.

Un réseau de correspondants vie étudiante a été créé et commence à être actif.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Alimenter le réseau des référents vie étudiante pour le dynamiser pleinement.

Associer plus globalement la communauté Vie universitaire dans les différentes réflexions, mettre à disposition des ressources pour aider au mieux les associations étudiantes

Action 5.4.2	Disposer d'une structure d'accompagnement à la création d'associations de jeunes associations	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ○
	<ul style="list-style-type: none">● Indiquer la méthodologie de création d'une association● Équiper les zones de co working d'outils numériques innovants● Proposer des services et appuis adaptés à la croissance d'une association et aux changements de bureaux		
<i>Définition de l'indicateur : Mise en place d'outils d'accompagnement à la création d'associations</i>			
Niveau 0	○ ○ ○ ○ ○	: Réalisation de fiches techniques	
Niveau 1	● ○ ○ ○ ○	: Identification de personnes relais au sein de l'université disposant de ces fiches	
Niveau 2	● ● ○ ○ ○	: Communication des outils par les personnes relais	
Niveau 3	● ● ● ○ ○	: Création de zones de coworking adaptées, avec les outils nécessaires à la création d'associations	
Niveau 4	● ● ● ● ○	: 2 nouvelles associations sont créées par ces moyens	
Niveau 5	● ● ● ● ●	: 10 nouvelles associations sont créées par ces moyens	

BILAN 2019 :

Mise en place du tutoriel de passation disponible sur l'ENT (tuile vie associative)

L'accompagnement des jeunes associations est fait au cas par cas. Il est nécessaire de structurer davantage le fonctionnement des MDE pour avancer sur ces points et proposer une offre plus avancée.

Niveau atteint en 2019 : ○ ○ ○ ○ ○

BILAN 2022 :

Les maisons de l'étudiants sont à disposition des étudiants ayant des questions sur la création, la vie et les services liés à la vie associative.

Les MDE hébergent les Réunions de conseil d'administration des associations UL sur demande.

Le rôle de « chargé de projet vie étudiante » (en lorraine nord et sud) a été créé. Il consiste à ouvrir encore plus les services vie des campus à l'ensemble de la communauté, réseau correspondant UL et tissu associatif hors des campus dotés d'une MDE

Niveau atteint en 2022 : ● ● ○ ○ ○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Développer une maison des associations sur le campus Saulcy pour fédérer au cœur d'un campus vaste et limitant les rencontrant inter association.

Travailler la question de l'engagement associatif avec les collègues du pôle entrepreneuriat (Peel) : parcours associatif, renforcement du dispositif de formation.

Multiplier les projets avec les collègues de l'accueil international au bénéfice d'une meilleure inclusion des publics.

Partenariats existants hors ESR : Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole

Partenariats à développer : Peel (Pole Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine), Organisations publiques (Régions, Départements, Métropoles, villes), PPP (partenariat public privé) : identifiés comme spécialistes des secteurs de la vie associative et/ou étudiante
Autres universités.

Axe 6 Accueil des publics spécifiques

Il s'agit dans cet axe de promouvoir les régimes spéciaux d'études et les dispositifs offerts aux étudiant.e.s afin de favoriser l'accueil et la réussite des publics spécifiques ainsi que celle des étudiant.e.s internationaux à l'Université de Lorraine.

Le Conseil de la Formation et/ ou le conseil de la Vie Universitaire fixent les modalités pédagogiques spéciales dites Régimes Spéciaux d'Études (RSE) prenant en compte les besoins particuliers des publics spécifiques :

- étudiants engagés dans la vie active (salariés, Emplois Avenir Professeurs, Service Civique),
- étudiants engagés dans la réserve militaire opérationnelle ou de la gendarmerie, chez les sapeurs-pompiers volontaires, ou effectuant un volontariat dans les armées
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative,
- étudiants chargés de famille,
- étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- étudiants en situation de handicap
- étudiants sportifs ou artistes de haut niveau.

Les étudiants internationaux constituent également un public spécifique qu'il convient d'accueillir, de loger. Il est important de faciliter l'intégration de ce public dans la communauté universitaire et dans la cité.

Dans cet axe nous présenterons des actions visant à la promotion des RSE en général, puis nous détaillerons l'accueil des étudiants en situation de handicap, des sportifs de haut niveau et des étudiants internationaux.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, Direction des Relations Internationales et Europe, Direction de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle, Direction des Partenariats, Direction de la Communication, composantes de formation et de recherche, services scolarités
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables

Axe 6	Objectif 6.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Promouvoir les régimes spéciaux d'études et s'assurer de leur mise en place			
Action 6.1.1	Améliorer l'information à destination des étudiants sur l'ensemble des régimes spéciaux d'études.	●●○○○	●●●●○

Définition de l'indicateur : Pourcentage d'étudiants informés

Niveau 0 ○○○○ : pas d'étudiants informés

Niveau 1 ●○○○ : 20%

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●● : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

L'information relative aux RSE est disponible sur l'ENT et sur le site de l'UL. Les informations sont également communiquées lors des Facebook live de la VPE. Les composantes, via les scolarités sont également informées.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Les informations sont données aux étudiants via les différentes plateformes : site UL et sites de composantes, réseaux sociaux, ainsi qu'auprès des responsables de services scolarité. Des actions spécifiques sont en cours pour mieux faire connaître les différents dispositifs :

- personnels relais pour les étudiants sportifs de haut niveau : dupliquer le principe dans toutes les composantes,
- promotion des étudiants qui ont bénéficié de la mise en place d'un RSE (mérite du sport, témoignages via les réseaux, lors des réunions de rentrée, lors des rencontres d'orientation),
- sensibilisation de la communauté au travers d'actions ciblées : automne du handicap, tables rondes,
- guide de l'étudiant international en situation de handicap mis en place sur le site Welcome. Un accompagnement dédié est proposé lors de la présentation des opportunités de mobilités à l'international pour les étudiants. La rédaction d'un guide de la mobilité sortante, avec des recommandations spécifiques aux étudiants en situation de handicap est en cours.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Des actions restent à mener : densifier le réseau des correspondants, améliorer le circuit des informations transmises aux bénéficiaires (notamment en ce qui concerne les droits et devoirs), favoriser une prise en compte des compétences développées par les étudiants en dehors de leur cursus au sein de celui-ci.

Action 6.1.2	<p>À l'université de Lorraine, l'étudiant disposant d'un RSE bénéficie au minimum d'un aménagement d'emploi du temps et peut disposer d'une dispense d'assiduité aux enseignements. Il bénéficie également d'une dispense des épreuves de contrôle continu. Par conséquent, les épreuves de contrôle des connaissances sont organisées sous forme d'examens terminaux. Pour les épreuves de contrôle terminal, le régime d'examens des étudiants bénéficiant d'un régime spécial est le même que celui des autres étudiants. L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation en accord avec l'équipe pédagogique sur une durée maximale égale au double de la durée normale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le dispositif d'accompagnement au niveau des composantes en fonction du type de public cité en préambule. • Étendre le tutorat proposé aux étudiants en situation de handicap à d'autres étudiants bénéficiant d'un RSE • Informer les composantes des évolutions des RSE. 	●●○○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Taux de composantes informées et appliquant les RSE

Niveau 0 ○○○○ : pas de composantes concernées

Niveau 1 ●○○○ : 20%

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Une évolution du RSE a été adoptée en juillet 2018.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Les RSE sont mises à jour annuellement en impliquant l'ensemble des services avant l'avis du CF et du CVU puis le vote du CA avant diffusion à la communauté.

Exemple de mise en œuvre des objectifs, dont notamment :

- Introduction dans la politique tarifaire FTLV des contraintes liées au handicap,
- Diffusion large des contrats RSE,
- Mobilisation concertée des équipes en charge de l'accompagnement auprès des acteurs en composante (réunions des directeurs de composantes, de responsables de services scolarité).

L'information dispensée dans les composantes sur l'accompagnement relatif aux mobilités internationales pour les publics RSE a permis d'augmenter le nombre de demandes d'accompagnement spécifique,

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Améliorer les circuits de prise de décision : de l'information à un public large, à la prise en compte par les responsables de formation.

Axe 6	Objectif 6.1 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Promouvoir les régimes spéciaux d'études et s'assurer de leur mise en place			
Action 6.1.3	Développer le statut d'Étudiant Artiste de Haut Niveau en s'appuyant sur le comité cultureS. Ce statut a été attribué pour la première fois à la rentrée 2017.	●○○○○	●●●●○

Définition de l'indicateur : Nombre d'étudiants disposant de ce statut

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 2 à 4

Niveau 2 ●●○○ : 5 à 10

Niveau 3 ●●●○ : 11 à 20

Niveau 4 ●●●●○ : 21 à 30

Niveau 5 ●●●●● : >30

BILAN 2019 :

Une évolution du RSE notamment à destination des étudiants artistes de haut niveau (ou artistes confirmés) a été adoptée en juillet 2018.

Les effectifs sont passés de 3 en 2017-2018 et 2018-2019 à 5 en 2019 2020, avec une procédure de validation qui s'est mise en place (dossiers+auditions).

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Les demandes sont centralisées par la DVUC avec une procédure fluidifiée : envoi du dossier et entretien préalable, avant passage en comité culture. La reconnaissance du dispositif semble établie, à en juger par les demandes de renseignements reçues tout au long de l'année.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Renforcer la communication en amont en période d'inscription pour en faire un facteur d'attractivité supplémentaire.

Partenariats existants hors ESR : DRAC, DRRT, Métropoles

Partenariats à développer : Conservatoires

Axe 6	Objectif 6.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Mieux accueillir les étudiants en situation de handicap			
Action 6.2.1	Déployer le schéma directeur handicap. Les actions pour l'accueil de ces étudiants sont inscrites dans le schéma directeur handicap de l'établissement existant depuis 2015 et plus précisément au travers du dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap mis en place en 2001 et repris par l'université de Lorraine à sa création. Un bilan annuel est effectué et les actions à venir sont envisagées dans les domaines suivants : adaptabilité des locaux, accès au savoir, recherche...). La politique de l'université en matière de handicap est définie dans la commission handicap d'établissement qui se réunit au moins deux fois par an.	●●○○○	●●●○○

Définition de l'indicateur : Nombre d'actions du schéma engagées

Niveau 0 ○○○○ : Aucune action

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 3 actions

Niveau 2 ●●○○ : 4 à 6

Niveau 3 ●●●○ : 7 à 10

Niveau 4 ●●●●○ : 11 à 15

Niveau 5 ●●●●● : supérieur à 15

BILAN 2019 :

La mise en œuvre du Schéma Directeur Handicap se poursuit. Le volet concernant l'accompagnement des étudiants s'appuie sur le dispositif d'accompagnement coordonné par le Service Handicap. Il s'inscrit dans une dynamique qui débute dès le lycée (Manifestation annuelle *Handicap et Etudes supérieures*) et ambitionne de se poursuivre pendant les premiers temps de l'insertion professionnelle (Accompagnement à l'IP). Le développement et le recours à des outils adaptés se poursuit (NUMOC spécifique pour les étudiants Déficiants Visuels ; interface permettant de suivre un enseignement à distance : système KUBI).

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Le déploiement du Schéma Directeur Handicap s'est encore amplifié. Le dispositif d'accompagnement continue, avec un travail particulier mené depuis 2019 auprès des étudiants porteurs d'autisme (Dispositif Univ-TSA). Le RDV annuel d'information aux futurs étudiants et à leur famille : Handicap et études supérieures continue d'être organisé avec des adaptations et un passage en distanciel du fait de la crise sanitaire. Le travail sur l'insertion professionnelle et l'employabilité des personnes handicapées a permis la constitution des réseaux d'acteurs régulièrement sollicités, y compris par le SOIP. Différents outils de communication et d'information ont été réalisés : vidéo présentant l'accompagnement des étudiants et la marche à suivre pour bénéficier du dispositif. Le guide de l'étudiant international en situation de handicap a été mis en ligne sur le site www.welcome.univ-lorraine.fr (en français et anglais). Le travail conjoint Direction des Relations Internationales et Européennes /Service Handicap a permis d'augmenter le nombre d'étudiants ayant révélé leur handicap pour une prise en charge spécifique (~7 demandes versus 0 à 1, voire 2 les années précédentes).

On notera également la prise en compte de l'accessibilité dans le cadre des élections étudiantes de mars 2021 ; la volonté affirmée du SUAPS et de la DVUC de rendre accessibles leurs activités et de former les personnels à l'accueil des étudiants.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Poursuivre davantage encore l'accompagnement proposé aux étudiants notamment dans la dimension « accompagnement en milieu professionnel lors de stages, alternances, apprentissages, Insertion Professionnelle » et pour les étudiants porteurs d'autisme. Le nombre croissant d'étudiants en situation de handicap (actuellement 1500 enregistrés dans la base CALCIUM géré par le SUMPPS et 900 suivis par la Mission Handicap) et de situations complexes, nous incite à démarrer une démarche d'évaluation du Dispositif d'accompagnement.

Action 6.2.2	<p>Améliorer le dispositif d'accompagnement au niveau des prestations et de l'accompagnement pédagogique en lien avec l'axe 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide du comité de pilotage handicap trimestriel • En assurant le lien avec l'équipe pédagogique dans la commission handicap de l'étudiant 	●●○○○	●●●○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Taux de présence des enseignants dans les commissions handicap

- Niveau 0 ○○○○ : Aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 20%
- Niveau 2 ●●○○ : 40%
- Niveau 3 ●●●○ : 60%
- Niveau 4 ●●●●○ : 80%
- Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap reste la base de l'intervention du Service handicap avec une augmentation constante du nombre d'étudiants concernés (63 % des étudiants identifiés par le SUMPPS sont suivis par le service handicap soit 686 étudiants pour 2018/2019). Une mise à jour des procédures d'accompagnement a été effectuée dans le cadre de l'application de la charte de collaboration entre SSU et SH déployée au niveau national. Un accompagnement complémentaire des étudiants TSA a été élaboré et se déploie progressivement sur l'ensemble des composantes. Il concerne avant tout les aspects vie étudiante et vie quotidienne de ses étudiants et doit permettre d'adapter d'avantage l'intervention du service handicap.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Des activités d'internationalisation ont été mises en place afin que le public en situation de handicap non mobile puisse néanmoins bénéficier d'un environnement internationalisé. Des actions telles que le Buddy System sont mises en place par la Direction des Relations Internationales et Européennes. D'autres actions comme la mise en place de cours hybrides ou totalement à distance ont été initiés notamment dans les IUT et quelques écoles d'ingénieurs (démarrage lors de la pandémie et poursuite en lien avec les nouveaux prog Erasmus et Internationalisation@Home).

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 6.2.3	<p>Développer la vie étudiante pour ce public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité matérielle et organisationnelle aux soirées, aux activités associatives et culturelles en lien avec les axes 3 et 5, • Favoriser l'accès aux activités physiques et sportives si possible de façon inclusive en lien avec l'axe 2 	●○○○○	●●●○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Taux de participation des étudiants en situation de handicap aux activités de vie étudiante

- Niveau 0 ○○○○ : pas de participants
- Niveau 1 ●○○○ : 20%
- Niveau 2 ●●○○ : 40%
- Niveau 3 ●●●○ : 60%
- Niveau 4 ●●●●○ : 80%
- Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019

Les actions à destination des associations étudiantes, pilotées en lien avec la VPE, se développent (Formation/sensibilisation des associations étudiantes ; édition d'un guide des bonnes pratiques ; acquisition de matériels spécifiques). La programmation culturelle inclut désormais chaque année au moins un spectacle dédié. Suite à l'enquête réalisée auprès des personnels et étudiants en situation de handicap, le service des sports s'est engagé dans un processus de formation de ces intervenants afin d'accueillir comme il se doit ces personnes dans les activités proposées. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans le volet « vers une amélioration constante de l'accessibilité des services » du Schéma Directeur Handicap.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Les actions en direction des associations étudiantes (sensibilisation, utilisation du guide des bonnes pratiques, mise à disposition de matériel spécifique) se poursuivent et, en 2020, un travail a été réalisé sur l'accessibilité des élections étudiantes. En ce qui concerne les activités portées au titre de la vie universitaire et de campus, les actions qui concernent la culture et le sport sont maintenues ou intensifiées :

- la programmation culturelle (1 spectacle dédié Handicap par an),
- l'interprétation en Langue des signes française lors de Ma Thèse en 180 seconde,
- la sensibilisation des étudiants aux problématiques du handicap avec une opération « canne blanche » à la Maison de l'Étudiant de Metz,

- l'implication du SUAPS pour permettre les pratiques sportives aux étudiants en situation de handicap (créneaux spécifiques ou pratiques partagées) et la formation de ses enseignants.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Partenariats existants hors ESR : Rectorat Nancy-Metz, Service d'Intégration Scolaire et Universitaire (SISU prestataire), MGEL, CROUS, CELCA, Association AFB

Partenariats à développer : Réseaux d'entreprises, notamment dans le cadre de la préparation à l'Insertion Professionnelle des étudiants en situation de handicap ; réseaux de correspondants handicap dans les composantes

Axe 6	Objectif 6.3	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Renforcer le recrutement, l'accueil, et l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau

Action 6.3.1	Créer un seul et unique Statut ESHN (Étudiant Sportif de Haut Niveau) en lieu et place des deux existants. Ceci permettrait à un plus grand nombre d'étudiants de bénéficier des aménagements qui n'étaient réservés qu'aux sportifs de haut niveau sur listes ministérielles.	○○○○○	●●●○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'étudiants bénéficiant du nouveau statut

Niveau 0 ○○○○○ : Maintien du nombre d'étudiants bénéficiant du statut ESHN

Niveau 1 ●○○○○ : 5% d'ESHN supplémentaires

Niveau 2 ●●○○○ : 10% d'ESHN supplémentaires

Niveau 3 ●●●○○ : 15% d'ESHN supplémentaires

Niveau 4 ●●●●○ : 20% d'ESHN supplémentaires

Niveau 5 ●●●●● : Au-delà de 20% d'ESHN supplémentaires

BILAN 2019 :

Le nouveau statut unique ESHN a été mis en place à la rentrée 2018 et conforté à la rentrée 2019. Le nombre d'étudiant bénéficiant de ce statut unique n'a pas évolué, à quelques unités près : 169 étudiants en 2017-2018, 172 étudiants en 2018-2019 et 167 étudiants à la rentrée 2019 à ce jour, le comité se réunissant à nouveau en janvier 2020. Ce nombre peut être biaisé car 2020 étant une année olympique, des étudiants intègrent l'INSEP et quittent donc l'Université de Lorraine.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Suite à la pandémie et au report des JO en 2021, cette rentrée a vu augmenter le nombre d'étudiants ESHN (+29%) grâce à une meilleure lisibilité de leur accompagnement au sein des composantes de l'UL. Enfin, un travail en amont de l'inscription a été réalisé lors des phases de choix sur Parcoursup avec la participation du SUAPS au forum de l'orientation au CREPS de Nancy. Nous sommes également à l'initiative d'un Webinaire à destination des élèves du secondaire futurs ESHN.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Une meilleure intégration des étudiants hors secteur dès les premiers résultats de Parcoursup afin d'éviter les CAES.

Action 6.3.2	Améliorer l'accompagnement à la réussite des ESHN en désignant dans chaque composante une personne en charge de l'aménagement des études et du suivi, en lien avec le SUAPS et plus généralement une « personne relais » pour les activités physique et sportives en lien avec l'axe 2	○○○○○	●●●●●
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Part de composantes ayant une personne relais

Niveau 0 ○○○○○ : Aucune composante n'a de personne relais

Niveau 1 ●○○○○ : 15% des composantes ont une personne relais

Niveau 2 ●●○○○ : 30% des composantes ont une personne relais

Niveau 3 ●●●○○ : 50% des composantes ont une personne relais

Niveau 4 ●●●●○ : 75% des composantes ont une personne relais

Niveau 5 ●●●●● : 100% des composantes ont une personne relais

BILAN 2019 :

Le nombre de personnes relai est en augmentation. 25% des composantes ont un référent "sports" sur l'ensemble des composantes de formation. En 2019-2020, 21 composantes accueillent des étudiants sportifs de haut niveau. La moitié ont un référent sport.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Il n'y a pas de réel référent sport dans les composantes mais il y a, dans quasiment chacune d'entre elle, une personne à l'écoute du dispositif et qui joue le rôle de personne relais. En général, il s'agit de la ou du directeur.trice des études.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Une personne « relais » dans toutes les composantes.

Action 6.3.3	Mettre en place un parcours individualisé dans toutes les composantes en lien avec le Régime Spécial d'Études en développant les mesures d'accompagnement : <ul style="list-style-type: none">• Validation de compétences, connaissances et aptitudes acquises au cours du parcours sportif• Possibilité de suivre des cours dans un autre établissement• Possibilité de suivre des cours en Enseignement à Distance	○○○○○	●●●●●
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Pourcentage de composantes adaptant la formation de l'étudiant

Niveau 0 ○○○○ : Aucune composante n'adapte la formation

Niveau 1 ●○○○ : 15% des composantes adaptent la formation

Niveau 2 ●●○○ : 30% des composantes adaptent la formation

Niveau 3 ●●●○ : 50% des composantes adaptent la formation

Niveau 4 ●●●●○ : 75% des composantes adaptent la formation

Niveau 5 ●●●●● : 100% des composantes adaptent la formation

BILAN 2019 :

Sur l'ensemble des composantes accueillant des ESHN, une majorité adapte les enseignements.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

50% des demandes d'aménagement des étudiants nous reviennent signées. Encore 50% ne sont pas remplies ou ne nous reviennent pas. Cela signifie que l'identification du parcours individualisé de l'étudiant ESHN n'est pas encore systématique.

Les cours à distance seront proposés si nécessaire mais ne sont pas identifiés dans le parcours. Il s'agit souvent d'une solution ponctuelle en cas de déplacement.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

100% des demandes d'aménagement remplies et un parcours individualisé en fonction des besoins.

Partenariats existants ESR

ICN, Kiné-ergo, Ecole d'Architecture, sciences-po, Agro-Paris Tech

Partenariats existants hors ESR

LGESU (Ligue Grand Est de Sport U), CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive), DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), CROUS, Ligue de Tennis, Ligue de Basket, Lycées post bac

Axe 6	Objectif 6.4	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Accueillir les étudiants internationaux : L'université de Lorraine en compte plus de 9000, c'est le premier client erasmus français et la première université demandée sur Campus France

Action 6.4.1	<p>Améliorer l'accueil physique et le guichet unique en proposant un accueil spécifique dédié non seulement pour les étudiants de l'UL mais pour tout organisme de formation ou écoles d'enseignement supérieur et des EPST de la région académique. Ce guichet regroupe les services de la DRIE et de la Préfecture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En période de rentrée, étendre les plages horaires des guichets uniques et y associer de nouveaux partenaires (Crous, CAF, CPAM...), Notamment dans le cadre de l'implantation des services de la Préfecture sur les deux sites Nancy et Metz, prévoir une permanence du CROUS, des mutuelles, de la CAF, de la sécurité sociale et auprès des médecins du SUMPPS (prise de rendez-vous), • Proposer un job étudiant en lien avec les associations ESN et CUPE lors de l'arrivée des étudiants, les accompagner vers leur logement et dans leurs autres démarches administratives, • Poursuivre la convention avec le Crous permettant aux composantes de cautionner pour 3 mois des logements pour les étudiants en mobilité entrante, • Utiliser l'anglais sur différents moyens de communication de l'université, avoir une partie de la signalétique traduite en anglais. 	●●○○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'actions réalisées

- Niveau 0 ○○○○ : aucune
- Niveau 1 ●○○○ : une action
- Niveau 2 ●●○○ : deux actions
- Niveau 3 ●●●○ : trois actions
- Niveau 4 ●●●● : quatre actions
- Niveau 5 ●●●●● : toutes les actions

BILAN 2019 :
 Le Welcome Desk a été mis en place et a permis d'accompagner les étudiants internationaux dans leurs démarches, notamment dématérialisées. Les partenaires CAF, CPAM, MGEL sont présents. Le Crous accueille les étudiants internationaux dans ses locaux. Un personnel a été recruté pour faire le lien avec les associations étudiantes lors de l'arrivée des étudiants en mobilité entrante. La convention avec le CROUS a été reconduite permettant aux composantes d'accueil des étudiants internationaux de se porter caution pour leur logement. Ce dispositif avec le Crous est maintenu car Visale ne concerne pas les plus +de 30 ans (souvent les doctorants), ni les étudiants avec des visas court séjour, mais il est utilisé de façon moindre.
 Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :
 En raison de la dématérialisation des démarches administratives accélérée par l'épidémie de Covid, on ne peut plus parler de Guichet unique au sens physique du terme. Les préfectures ne sont plus présentes sur les sites universitaires. La Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE) intervient en amont (information, conseil) et en aval (en cas de problème : point d'entrée préfectures). Les conventions de partenariat sont en cours de révision dans ce sens. Il en est de même pour l'affiliation des étudiants internationaux à la CPAM, les demandes d'aides sociales, etc. Le Guichet unique est de fait virtuel et la DRIE assure l'interface avec tous les partenaires (Préfectures, Caf, CPAM, etc.) pour le compte des étudiants internationaux.
 Suite à une étude menée à la demande du Vice-Président Égalité-Diversité (EDI), une opération pilote est en cours depuis novembre 2021 sur le site du Saulcy à Metz, où un binôme service civique recruté par la Mission EDI ainsi qu'un emploi étudiant recruté par la Direction des Relations Internationales financé à l'aide de la CVEC ont pour mission de développer en lien avec la Maison de l'Étudiant (MDE) de Metz et l'association CUPE, des activités pour améliorer l'intégration des internationaux sur ce campus.
 La convention avec le Crous Lorraine est en cours de révision dans sa globalité, elle inclura toujours la possibilité que la composante ou le laboratoire d'accueil se porte garant pour l'étudiant international. En parallèle, une procédure spécifique d'accès prioritaire au logement universitaire est en place pour les étudiants arrivant dans le cadre des échanges et conventions universitaire.
 La signalétique n'a pas été revue à ce stade. Les supports de communication dédiés aux étudiants internationaux ont été entièrement revus et multipliés : site web www.welcome.univ-lorraine.fr en français, anglais et allemand, guide de l'étudiant international dans plusieurs langues, Ultimate welcome kit recensant tous les services proposés, campagne d'affichage dans les composantes sur le service Accueil International et le Buddy System (parrainage). Ces actions s'adressent aussi aux doctorants et chercheurs internationaux de l'UL ou des EPSCT via le projet ISITE Lorraine Université d'Excellence - (LUE). Mise en place d'un logiciel de rendez-vous en présentiel ou par visioconférence (Amélia) pour une meilleure gestion des flux de personnes dans les locaux, meilleure couverture des sites y compris délocalisés, et continuité d'activité en période de confinement.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Mise en place d'une cellule logement pour les étudiants en général et plus spécifiquement les étudiants internationaux, mais aussi les chercheurs via divers financements (Droits différenciés, CVEC, projet Lorraine Université d'Excellence) cf Axe 8
Création d'un véritable "réseau de l'Accueil International" au sein des composantes, notamment au niveau des scolarités.

Action 6.4.2	<p>Poursuivre et étendre les opérations et événements d'accueil pour les étudiants en mobilité entrante</p> <ul style="list-style-type: none">• Welcome day, journée annuelle dédié à l'accueil des étudiants en mobilité entrante sur Metz et Nancy,• Mettre en place une boutique de goodies de l'UL pour les étudiants internationaux en lien avec l'axe 5,• Développer les pratiques d'accueil vers le public international grâce à des événements ciblés et des partenariats spécifiques,• Développer un appel à projets étudiants soutenus par la DRIE pour améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux avec concours et prix à remporter,• Assurer la promotion de la mobilité internationale sortante grâce à la mise en place d'un mini projet type MyErasmus avec valorisation par ECTS et présentation au retour de la mobilité,• Développer des lieux de vie (foyer) pour organiser des cafés des langues et autres moments conviviaux internationaux pour favoriser la mixité interculturelle, échange de cours de langues entre étudiants en mobilité entrante et sortante,• Encourager l'Internationalisation@home : faire profiter de l'apport culturel des étudiants internationaux sur place pour ouvrir les esprits en encourageant différents types d'échanges (soutien aux cours, participation à des MOOC internationaux, participation à des cours en présentiel faits par des professeurs internationaux, stages ou jobs anglophones dans la région...),• Mettre à disposition des locaux pour stocker meubles et petit matériel de cuisine pour les étudiants internationaux qui terminent leur mobilité : un lieu de dépôt solidaire car récupération et réutilisation pour les promotions d'étudiants internationaux suivantes.	●●○○○	●●●●○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Pourcentage d'actions réalisées

- Niveau 0 ○○○○ : 0%
Niveau 1 ●○○○ : 20%
Niveau 2 ●●○○ : 30%
Niveau 3 ●●●○ : 60%
Niveau 4 ●●●●○ : 80%
Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Deux Welcome days sont mis en place deux fois par an à Nancy et à Metz. La DRIE participe aux actions d'accueil personnalisé organisées par les composantes éloignées (par exemple, Longwy, St Dié)

Des actions interculturelles visant à faire mieux connaître les différentes cultures sont mises en place. Par exemple : Semaine du 4 novembre : fête des morts au Mexique – exposition Hall Libération / fin Nov : Thanks giving avec la Bibliothèque Américaine de Nancy à Léopold.

Extension de internationalisation@home par extension d'un programme de mobilité virtuelle aux IUT

Développement de nouveaux films MyErasmus (4-5 par an) avec la DN. En projet un film dans les composantes délocalisées pour couvrir toute les zones de présence de l'UL.

À venir : 1/ Un programme de formation pour les personnels à l'accueil des étudiants internationaux qui comprendra : formation linguistique, formation interculturelle, connaissance du public cible, binôme avec un étudiant international et possibilité de mobilité internationale. 2/ la généralisation du Buddy system : parrainage des étudiants internationaux par d'autres étudiants en lien avec ESN.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

En raison de la pandémie Covid-19, les Welcome days ont été dématérialisés depuis 2 ans en WOOW (Wonderful Online Orientation Weeks), des sessions d'information thématiques en synchrone (par visioconférence) ou en asynchrone, (vidéos déposées sur un serveur Arche dédié et accessible avant inscription à l'UL), des sessions de questions-réponses en direct avec les partenaires et spécialistes des différentes thématiques.

La DRIE s'est également rendue sur demande et tant que possible sur les sites des composantes pour assurer des sessions d'accueil et d'information spécifiques (IUT St Dié et Longwy, Master Erasmus Mundus DENSYS GENIAL et DEPEND) ou accueillir des groupes pour faire les démarches en ligne ensemble (Polytech).

Aucune manifestation culturelle n'a pu être organisée en 2020-2021 en raison du Covid. La mise à disposition de locaux (foyer, stockage meubles) n'a pas été possible, toutefois d'autres actions ont été menées.

La plateforme BuddySystem a été déployée, des sessions de sensibilisation et de formation pour les composantes ont été organisées. Certaines composantes ont utilisé cet outil pour leurs entrants, environ 150 étudiants ont été parrainés en 2020-21 et 160 à la rentrée 2021-22.

Pour professionnaliser l'accueil des étudiants internationaux à l'UL, la DRIE a développé la formation « Accueillir et accompagner les étudiants internationaux : devenez Ambassadeur Bienvenue en France » lancée en novembre 2021. Cette formation ludique de 20h, en ligne, pour un groupe de 14 personnels utilise divers supports (Vidéos, Arche, BUL) créés par la Direction des Relations Internationales et Européennes, le DEFLE et la DN a pour objet de sensibiliser les personnels à la complexité des démarches, aux problèmes de compréhension interculturelle et à mieux orienter les étudiants internationaux vers la Direction des Relations Internationales et Européennes et ses actions. Il est adossé à un [wiki Accueil international](#) qui sert de référence aux services internes pour informer les étudiants internationaux et est réactualisé régulièrement.

Une liste de diffusion d'informations spécifiques aux étudiants internationaux portant notamment sur les démarches administratives a été mise en place courant 2021.

Promotion de la mobilité internationale sortante : malgré la pandémie, la mobilité sortante a peu diminué, un plan de management des risques a été mis en place, permettant ainsi de repérer rapidement où sont les étudiants, quel que soit le type de mobilité (financée ou pas, stage, études, césure etc). Des échanges sur les zones à risques ont également vu le jour via des liaisons entre les composantes et la DRIE (et le Fonctionnaire Sécurité Défense le cas échéant).

Internationalisation@home : Une promotion de 5 enseignants de 5 IUT sur 8 ont participé aux ateliers permettant la mise en place de parcours internationalisés avec des partenaires américains sur le premier semestre 21/22. Une prochaine promotion est prévue sur le second semestre pour les autres IUT. Un déploiement similaire a été mis en place par certaines écoles d'ingénieurs pendant la pandémie. Il serait intéressant de consolider ces actions.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes) :

Développer des animations pour les étudiants internationaux de type Nuit des Étudiants du Monde, des activités pluriculturelles avec les MDE et associations étudiantes.

Cibler les Licence 3 et les écoles d'ingénieurs sur Internationalisation@Home, évolution rendue possible grâce aux nouveaux programmes Erasmus+BIP (Blended Intensive Programs)

Axe 6	Objectif 6.4 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Accueillir les étudiants internationaux : L'université de Lorraine en compte plus de 9000, c'est le premier client Erasmus français et la première université demandée sur Campus France			
Action 6.4.3	Perpétuer la participation de l'université aux rencontres Campus France : <ul style="list-style-type: none"> Rencontrer les interlocuteurs des postes diplomatiques et des agences campus France dans le monde, Faire connaître les modalités d'accueil de l'Université de Lorraine. 	●●○○○	●●●●○
<i>Définition de l'indicateur : % postes diplomatiques pays cibles présents au forum CF informés sur UL</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○ : aucun</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○ : 20%</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○ : 40%</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○ : 60%</i>			
<i>Niveau 4 ●●●● : 80%</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● : 100%</i>			
BILAN 2019 :			
Mise en place d'un guide de l'étudiant international en français et anglais envoyé aux partenaires et mis en ligne sur le site Welcome de l'Université			
Participation à chaque rencontre campus France et rencontre avec les postes diplomatiques (2x/an)			
Obtention du label Bienvenue en France "niveau deux étoiles" qui permettra à l'Université de Lorraine d'être mieux identifiée en ce qui concerne l'accompagnement qu'elle propose aux étudiants internationaux sur le site de Campus France et dans les postes diplomatiques.			
Niveau atteint en 2019 : ●●●●○ : 80%			
BILAN 2022 :			
La DRIE a travaillé à l'amélioration de ses supports de communication et d'informations et à la mise à disposition d'outils d'accompagnement et facilitateurs pour les étudiants internationaux et les personnels (cf. point précédents).			
Elle a participé aux rencontres Campus France, aux Jeudis de l'Accueil et rencontré les postes diplomatiques, et est très active dans le forum des établissements labellisés Bienvenue en France (Whaller) : partage et échange de bonnes pratiques, groupe de travail thématiques (notamment conventions préfectures). La DRIE joue régulièrement un rôle d'alerte sur des problématiques de terrain auprès de Campus France pour une remontée aux Ministères.			
La Directrice de la DRIE est membre du comité de labellisation Bienvenue en France, elle et son adjointe font partie des experts du label Bienvenue en France. La formation pour les personnels intéresse fortement Campus France et pourrait être transposée à d'autres établissements.			
Le label Bienvenue En France 2* de l'Université a été pérennisé jusqu'en 2023 en raison du contexte sanitaire.			

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Obtention de la 3^{ème} étoile au label Bienvenue en France en 2024.

Essaimer davantage sur les services offerts aux étudiants internationaux, notamment ceux en mobilité individuelle qui sont souvent moins accompagnés au quotidien via les scolarités.

Action 6.4.4	Poursuivre la mise en place d'ateliers de promotion de la mobilité sortante et entrante à destination des étudiants et des personnels encadrants. <ul style="list-style-type: none">• Présentation des programmes de mobilité, des modalités d'accueil,• Promotion des aides à la mobilité notamment mises en place par l'université de Lorraine (AMOBUL),• Pérenniser et étendre le retour d'expérience des étudiants en mobilité sortante,• Avoir une représentation des étudiants internationaux sous forme de coopération dans les conseils, le VP étudiant étant relai.	●●○○○	●●●●○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : % augmentation nb de demandes de mobilités

Niveau 0 ○○○○ : aucune

Niveau 1 ●○○○ : +10%

Niveau 2 ●●○○ : +15%

Niveau 3 ●●●○ : +20%

Niveau 4 ●●●●○ : +25%

Niveau 5 ●●●●● : +30%

BILAN 2019 :

Augmentation du nombre de mobilité car fonds dédiés plus importants (Erasmus+ Amobul).

Rencontre des étudiants dans les composantes à chaque semestre pour promouvoir et expliquer les modalités de demande d'allocation financière à la mobilité sortante.

Valorisation des retours d'expérience des étudiants sortants via MyErasmus ou des témoignages lors des réunions de rentrée au sein des composantes.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Les programmes de mobilité sont régulièrement présentés au sein des composantes et auprès des personnels notamment non enseignants, grâce au dispositif REALISE. Les AMOBUL (aides à la mobilité internationales de l'UL) sont venues renforcer des dispositifs de cofinancement de mobilité avec le Canada (programme MITACS), grâce aux fonds Lorraine Université d'Excellence, des mobilités sortantes pour les doctorants ont pu être financées (programme DREAM).

La pandémie a freiné les dispositifs de promotion de la mobilité, notamment la valorisation des mobilités, un projet est en cours pour 22/23 avec l'association ESN pour assurer de manière plus systématique cette promotion.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 6.4.5	Développer le réseau Alumni des étudiants internationaux. <ul style="list-style-type: none">• Conserver et pérenniser les contacts avec les étudiants internationaux (ceux en double diplôme niveau master et ceux en doctorat et/ou co-tutelle),• Créer des événements type 30 ans Erasmus en invitant sur un weekend une cohorte d'anciens étudiants UL répartis dans leur pays d'origine.	●○○○○	●●●●○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Taux de contacts conservés 1 an après la diplomation

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 10%

Niveau 2 ●●○○ : 20%

Niveau 3 ●●●○ : 30%

Niveau 4 ●●●●○ : 50%

Niveau 5 ●●●●● : 60%

BILAN 2019 :

Réseau des Alumni mis en place par la DEPAS.

Stats à voir avec la DEPAS et /ou la MDD

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Le réseau des Alumni a pris un essor certain et la contribution des Alumni internationaux est notable. Cela a donné lieu d'une présentation de mise en lien de l'internationalisation et Alumni lors des rencontres Campus France 2021 (170 établissements présents). Des témoignages sont en place et la Direction des Partenariats est en contact avec France Alumni pour développer le réseau.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Étendre aux masters le réseau des Alumni (permettrait d'ajouter les écoles d'ingénieur notamment pour les étudiants internationaux)

Partenariats existants ESR

Campus France - EPST

Partenariats existants hors ESR

MGEL, CROUS, Associations ESN (Erasmus Student Network, Nancy), CUPE (Comme Un Poisson dans l'Eau, Metz), CAF, CPAM, Préfecture, Ville de Nancy, Ville de Metz, Inspire Metz, Metz Métropole, Grand Nancy Métropole.

Partenariats à développer

Résidences étudiantes

Axe 7 Mobilité - Transports

Il s'agit de s'assurer que les besoins de mobilité des étudiant.e.s sont pris en compte en favorisant les mobilités alternatives. Les propositions regroupées dans cet axe découlent des conclusions du plan de déplacement de l'Université de Lorraine, réalisé en 2015 et adossé à une vaste enquête de mobilité (plus de 11 000 réponses reçues). L'objectif implicite de la démarche adoptée pour l'élaboration de ce plan était justement de mettre en place les outils nécessaires à l'élaboration de propositions pertinentes, non seulement adaptées au contexte global, commun aux établissements d'enseignement supérieur, mais également déclinables dans les multiples sites qui font la spécificité de l'Université de Lorraine.

Cet axe sera décliné en trois objectifs. Le premier visera à faciliter la mobilité, le second favorisera l'information, l'écoute et la sensibilisation aux mobilités douces, et le dernier s'attachera à encourager les nouvelles mobilités.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : Référent développement durable
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables : composantes, responsables de campus, Direction du Patrimoine Immobilier, Direction de la Formation de l'orientation et de l'Insertion Professionnelle, Direction de la Logistique Interne, Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, Délégation d'Aide au Pilotage et à la Qualité, Direction de la Communication, Direction du Numérique

Axe 7	Objectif 7.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Faciliter la mobilité – assurer l'acheminement des étudiants sur leurs campus en temps et en heure			
Action 7.1.1	Faciliter l'accès aux sites de l'université <ul style="list-style-type: none"> • Automobiles : entretien et jalonnement des parkings, accès réservés et contrôlés aux parkings (contrat de stationnement en lien avec l'auto partage) • Établir des liens avec les partenaires de transport en commun • Revoir les plans d'accès y compris sur les sites des partenaires (ex réseau Stan où des composantes ne figurent pas) • Aménager des circulations, piétons, vélos sur les campus en lien avec les collectivités 	●●○○○	●●●●○

Définition de l'indicateur : Facilité d'accès aux sites par les différents moyens de transport

Niveau 0 ○○○○○ : accès compliqué sur l'ensemble des campus

Niveau 1 ●○○○○ :

Niveau 2 ●●○○○ :

Niveau 3 ●●●○○ :

Niveau 4 ●●●●○ :

Niveau 5 ●●●●● : l'accès est simple sur l'ensemble des campus

BILAN 2019 :

Quelques liens avec les partenaires de transport, notamment à Nancy avec le nouveau prestataire du réseau Stan. Des études sur le réaménagement des espaces extérieurs sont en cours d'achèvement au Saulcy. Les financements restent à trouver.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Les recherches de financement pour le réaménagement des extérieurs du campus du Saulcy n'ont toujours pas abouti. En revanche, l'UL a financé l'achèvement des études jusqu'au stade du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), ce qui lui permettra de lancer les travaux très rapidement si un financement est accordé. Le découpage en tranches successives a été conçu pour faciliter une réalisation par étapes avec des coûts plus accessibles (ce qui pourrait permettre à l'établissement d'envisager la réalisation d'une première tranche sur fonds propres).

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles :

Les perspectives sont préoccupantes sur la métropole du Grand Nancy où les difficultés d'exploitation d'un transport sur voie réservée (TVR) en fin de vie s'ajoutent aux incertitudes sur la desserte future et sur la période de transition prévue entre 2022 et 2024. Sur Metz, les préoccupations se concentrent sur la situation tendue que connaît le campus du Saulcy et sur la difficulté à mobiliser des financements sur le plan de réaménagement destiné à remédier aux dysfonctionnements actuels. La question des transports en commun mérite également une attention particulière à Metz, avec une saturation des Mettis aux heures de pointes qui ne saurait trouver sa solution dans le décalage des seuls horaires de l'université (nécessité d'une approche globale associant les collèges, lycées, employeurs...).

Action 7.1.2	Informier sur les transports et les tarifs (stand rentrée, TV et écrans internes, site web, réseaux sociaux)	●○○○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Informations délivrées aux étudiants

Niveau 0 ○○○○ : aucune information à aucun étudiant

Niveau 1 ●○○○ : 20% des composantes diffusent une information

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Mise en place du dispositif d'information sur le campus Brabois-santé suite à son déménagement. Le dispositif d'information est à disposition des composantes.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Pas d'évolution notable sur ce dispositif qui fonctionne bien pour les composantes qui ont décidé de l'utiliser.

À noter une information globale et une communication particulière sur les mobilités lors de la rentrée 2021-2022, dans le cadre de la semaine de la mobilité.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Distinguer la communication faite par les composantes de celle de l'UL (plus globale).

Les composantes peuvent aussi faire connaître des alternatives.

Action 7.1.3	En lien avec l'axe 9, engager avec les opérateurs une réflexion sur l'adaptation des horaires d'enseignement à ceux des transports en commun et réciproquement : <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur les fréquences, dans la mesure du possible assurer une desserte des campus en soirée • Assurer un service pendant l'ensemble des périodes de cours à l'université, y compris pendant les vacances scolaires, les vacances universitaires étant souvent plus courtes que les vacances scolaires. 	●○○○○	●●●○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Adaptation des horaires

Niveau 0 ○○○○ : aucun horaire adapté

Niveau 1 ●○○○ : 20% des horaires adaptés sur l'ensemble des campus

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Des réunions de travail et d'échange d'informations sont régulièrement organisées à Nancy. Une desserte de certains campus en soirée est mise en place. La spécificité des congés universitaires sur les périodes d'automne et hiver est désormais prise en compte. À Metz des contacts ont été pris, le même dispositif d'échanges réguliers doit être mis en place.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Les discussions se sont poursuivies avec les métropoles sur toute la période considérée. Elles vont reprendre avec d'autres partenaires de transport suite à la reconduite de l'enquête de mobilité. Une rencontre a eu lieu avec la SNCF en février 2022. Dans le cas particulier des transports vers le plateau de Brabois, à Vandoeuvre-lès-Nancy, la situation critique provoquée par la défaillance du TVR a conduit l'UL à questionner la Métropole du Grand Nancy sur les solutions de remédiation attendues pour répondre aux enjeux immédiats et sur l'évolution à terme de l'offre de transport.

L'UL participe à des échanges réguliers avec l'Eurométropole de Metz sur la question des transports en commun.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Revoir l'adaptation des horaires sur périodes de vacances scolaires/universitaires.

Axe 7	Objectif 7.1 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	----------------------	--	---------------------------------------

Faciliter la mobilité – assurer l’acheminement des étudiants sur leurs campus en temps et en heure

Action 7.1.4	Établir/maintenir des relations avec les partenaires ; Recenser les opérateurs de transports en commun sur les territoires <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les opérateurs sur la couverture de nos campus (station de bus, trajets des lignes...) • Entretenir le dialogue sur les tarifs, les maintenir là où ils existent, les mettre en place ailleurs 	●●○○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de partenariats

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 2

Niveau 2 ●●○○ : 3 à 4

Niveau 3 ●●●○ : 5 à 7

Niveau 4 ●●●●○ : 8 à 10

Niveau 5 ●●●●● : supérieur à 10

BILAN 2019 :

Des lignes de bus arrivent en cœur de campus (exemple ligne T3 à la FST à Nancy, ou Mettis à Metz).

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 : voir objectif précédent.

Le dialogue existe entre l'Université et les collectivités sur le sujet, ce qui est un bon point de départ.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles :

Partenariats existants hors ESR

SNCF, réseau Stan, le Met', Métropoles

Partenariats à développer

SNCF, réseau Stan, le Met' Transdev, vélib, TED, Métropoles

Axe 7	Objectif 7.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Informier, écouter les étudiants, les sensibiliser aux mobilités douces

Action 7.2.1	Participer ou organiser des événements, des challenges autour des mobilités douces <ul style="list-style-type: none"> • Printemps du vélo, • Fête de la mobilité à Brabois, • RMN2PAM (Rallier Metz Nancy à Pont à Mousson) • Challenges : Zéro voiture sur mon campus, Tous au boulot à Vélo, • Journée du co voiturage • Concours éco étudiant 	●○○○○	●●●○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre d'événements proposés

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 5

Niveau 2 ●●○○ : 6 à 10

Niveau 3 ●●●○ : 11 à 15

Niveau 4 ●●●●○ : 16 à 20

Niveau 5 ●●●●● : supérieur à 20

BILAN 2019 :

Poursuite de l'édition annuelle de RMN2PAM, avec participation des étudiants en hausse.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Animations vélo, promotion du covoiturage (action suivante).

Sécurisation des espaces de garage à vélo : plusieurs sites en sont désormais équipés. Ensem et Enstib travaillent sur un prototype.

Promotion de la démarche globale.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 7.2.2	Concierter et constituer des communautés d'usagers ● Organiser des ateliers thématiques, ● Informer les étudiants au niveau de chaque composante des pratiques de mobilité possibles ● Publier les fiches d'accessibilité des sites UL, y compris pour PMR ● Utiliser les outils existants : covoiturage, signalétique, TV	○○○○○	●●○○○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de communautés d'usagers constituées

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 2

Niveau 2 ●●○○ : 3 à 4

Niveau 3 ●●●○ : 5 à 7

Niveau 4 ●●●● : 8 à 10

Niveau 5 ●●●●● : supérieur à 10

BILAN 2019 :

Aucun changement. Les fiches d'accessibilité des sites existent et restent à publier.

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

Des actions en faveur du covoiturage sont organisées à Nancy – campus Brabois (Ridygo) et Metz – campus Saulcy, Bridoux et Technopole (Klaxit) avec des stands et animations à l'automne 2021 (et à venir début 2022) pour sensibiliser et informer étudiants et personnels sur l'intérêt et les modalités pratiques du covoiturage.

À noter : les mobilités figuraient dans le top 3 des propositions déposées sur la plateforme collaborative Onsenage qui permettait aux étudiants et personnels de déposer des propositions autour des thématiques RSU fin 2019 et les propositions autour des mobilités ont recueilli + de 12 000 votes sur les 40 000 votes exprimés au total.

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles :

Les actions de sensibilisation aux modes alternatifs doivent s'inscrire dans la continuité. C'est particulièrement important avec un public étudiant qui, par essence, se renouvelle sans cesse. La pérennisation de ces actions devra donc être inscrite dans un plan d'action adossé au plan de déplacement dont l'enquête de mobilité constitue l'une des prémisses.

Action 7.2.3	Mettre à jour le plan de déplacement de l'Université et établir un plan de communication. Évaluer son état d'avancement et la prise en compte de la thématique transport dans l'établissement	○○○○○	●●●●○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Usagers couverts par l'information sur le plan de déplacement

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 20%

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●● : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Aucun Changement

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 : voir objectif suivant : l'enquête de mobilité a été reconduite en décembre 2021, ce qui ouvre la voie à l'actualisation du plan de déplacement.

Taux de sensibilité important sur la première étape.

Niveau atteint en 2022 : ○○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 7.2.4	<p>Réactualiser régulièrement l'enquête de mobilité, bilan sur les pratiques actuelles des étudiants en terme de choix de mode de transport et d'utilisation des transports en commun en s'appuyant sur les nouveaux réseaux sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un diagnostic mobilité • Apporter une aide en terme de choix du mode de transport ; accompagner le changement • Croiser les informations avec les opérateurs de transports en commun 	○○○○○	●●●○○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : taux de réponse aux enquêtes mobilité

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 20%

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Aucun Changement

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

Mise à jour de l'enquête de mobilité. Succès de la consultation assurant une représentativité optimale aux informations fournies par l'enquête.

17% étudiants

58% biatss

32% EC

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Mise à jour du plan de déplacement et du plan d'action associé à l'issue de l'enquête 2021 (voir action précédente).

Partenariats existants hors ESR

SNCF, Transdev, réseau Stan, le Met', Métropoles, PDIE Brabois, Scalén, NBtech

Partenariats à développer

SNCF, réseau Stan, le Met' Transdev, vélib, TED

Axe 8 Logement - Restauration

Le partenaire privilégié de l'Université de Lorraine en matière de logement et restauration est le CROUS Lorraine. Une convention cadre vise à l'amélioration de l'articulation institutionnelle entre les deux entités et à l'amélioration des services. Elle a été signée en décembre 2013 et renouvelée en mars 2017.

Dans cette convention, les parties s'engagent mutuellement à améliorer les conditions d'accueil, de travail, et d'insertion des étudiants de l'Université de Lorraine. Elle vise à encadrer les pratiques mises en place en matière d'action sociale partagée entre l'UL et le CROUS Lorraine.

Les parties s'engagent également aux échanges dans le cadre du plan opérationnel pour le logement au niveau de chaque agglomération afin d'identifier et déployer des offres de services cohérentes avec le développement des formations de l'université de Lorraine et des autres opérateurs de l'ESR.

Les CROUS ont pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien, de favoriser leur épanouissement et leur parcours vers l'autonomie. En Lorraine, cela représente 82 000 apprenants, 27 553 boursiers, plus de 2 500 bénéficiaires d'aides spécifiques.

Logement :

Les logements des CROUS sont destinés en priorité aux étudiants boursiers. Chaque année, de nouvelles résidences sont construites et/ou réhabilitées. Les concepts architecturaux et fonctionnels retenus visent à développer le confort et l'ergonomie des chambres, la performance énergétique et la convivialité, pour en faire des lieux propices au repos et à l'étude.

La résidence universitaire est aussi un lieu d'animation et d'échange avec des salles de musique, de sport ou encore des jardins partagés. Acteur essentiel des guichets uniques initiés par le Plan national de la vie étudiante, le Crous apporte un soutien significatif à la politique internationale de l'Université de Lorraine. 34% des logements sont attribués à des étudiants internationaux. Toujours dans une démarche d'innovation et pour répondre aux demandes des étudiants, le Crous va développer la colocation choisie pour permettre aux étudiants qui le souhaitent de partager un logement avec la/les personnes de leur choix. Pour le Crous Lorraine, le parc immobilier est composé de 7 470 logements et 19 résidences sur toute l'académie.

En matière de logement, le Crous loge environ 10% des étudiants de l'Université, essentiellement des étudiants boursiers et des étudiants internationaux. 30 à 35% des étudiants sont connus pour ne loger ni chez leurs parents ni en résidence du Crous (adresse dite « fixe » et adresse « annuelle » différentes). Bien que ce ne soit pas dans ses missions directes, l'université de Lorraine s'attache à ce que ses étudiants soient logés dans des conditions décentes et fait appel aux associations, aux collectivités, bailleurs, secteur privé afin de développer une offre de logement, notamment en direction des étudiants ne pouvant être logés en résidence universitaire. Au-delà de l'offre du CROUS, l'université est engagée dans des partenariats avec des bailleurs de logements sociaux et des fédérations professionnelles du logement. Cette offre de logement devra correspondre à l'ensemble du public étudiant : étudiants aux plus faibles revenus, étudiants internationaux, colocations, logements intergénérationnels, étudiants chargés de famille, logements accessibles aux étudiants en situation de handicap...

Restauration :

L'offre de restauration, élargie et diversifiée, est élaborée pour plaire à tous. Elle permet aux étudiants de bénéficier d'une alimentation saine et équilibrée. Fréquemment, des animations sont proposées aux convives : dégustation de spécialités du terroir, rencontres avec des producteurs, concours de cuisine...

Le Crous se mobilise pour identifier les attentes et les nouveaux modes de consommation des étudiants de l'Université de Lorraine afin de répondre à leurs besoins et de les fidéliser tout au long de leur parcours universitaire. Les CrousTrucks circulent désormais au cœur des campus de l'Université de Lorraine pour proposer une vente à emporter variée et de proximité. Des projets de cafétérias, corners, tiers lieux sont lancés en coopération avec l'Université de Lorraine.

L'équilibre alimentaire pour tous, au meilleur prix se conjugue avec la valorisation d'une restauration collective de qualité réalisée par un personnel compétent et formé.

Le Crous répond aux exigences de l'écodurable : tri des déchets et engagement citoyen au quotidien, approvisionnements respectueux de l'environnement : circuits d'alimentation courts et/ou bio.

Étudiants, personnels et enseignants bénéficient de nouvelles prestations dans des lieux rénovés et fonctionnels qui combinent esthétique et bien-être.

Le Crous Lorraine sert 2,4 millions de repas par an sur ses 36 structures de restauration.

Pour ce qui concerne la restauration, les horaires et les services font l'objet d'échanges régulier entre l'université et le CROUS. De plus, les services de promotion de la santé s'attacheront à poursuivre leurs actions de prévention sur l'équilibre alimentaire, en lien avec le Crous et le SUAPS comme indiqué dans les axes 1 et 2. Une attention sera portée à la qualité nutritionnelle de l'ensemble de l'offre proposée aux étudiants.

Dispositif pour la mise en œuvre

- ⇒ Services mobilisés / mobilisables : CROUS, Direction de la Vie Universitaire et de la Culture – SUMPPS, Direction des Relations Internationales et Europe, composantes
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables

Axe 8	Objectif 8.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Qualifier les services en hébergement au CROUS

Action 8.1.1	• Mener des enquêtes sur les services apportés à l'étudiant en matière d'hébergement	●●○○○	●●●●○
--------------	--	-------	-------

Définition de l'indicateur : Taux de satisfaction des étudiants

Niveau 0 ○○○○ : 50 %

Niveau 1 ●○○○ : 60 %

Niveau 2 ●●○○ : 70 %

Niveau 3 ●●●○ : 80 %

Niveau 4 ●●●●○ : 90 %

Niveau 5 ●●●●● : 95 %

BILAN 2019 :

Mise en place d'enquêtes nationales et régionales à destination des étudiants.

Exemples : Enquête régionale 2014-2015 « Accueil en résidence universitaire ».

Enquêtes annuelles nationales adressées aux étudiants logés, questions sur l'état du logement (peintures, sols, mobilier), sur les équipements, sur l'insonorisation, sur les locaux communs, sur la qualité du personnel, sur les horaires d'ouverture, sur les services (maintenance, veille de nuit, entretien des locaux...).

Bilan enquête 2018 : à la fin de l'enquête, la question suivante était posée « Quelle note donneriez-vous à votre résidence ? » (note de 0 à 10) les étudiants (838 réponses) ont répondu :

0 : 0,2% 1 : 1,0% 2 : 2,0% 3 : 3,3% 4 : 3,9% 5 : 7,3% 6 : 15,2% 7 : 25,8% 8 : 22,1% 9 : 15,5% 10 : 3,7%.

Enquête 2019 : 7/10 = note globale attribuée par les usagers pour le logement universitaire.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 : Enquête 2021 : 7/10 = note globale attribuée par les usagers pour le logement universitaire.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Axe 8	Objectif 8.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
-------	--------------	--	---------------------------------------

Déployer un accès au logement en complément du CROUS

Action 8.2.1	Réaliser un état des lieux des relations avec des partenaires. Cet état des lieux doit faire mention des logements accessibles aux étudiants en situation de handicap et de toutes les formes de logements attendus par les étudiants comme indiqué en préambule. Ces liens avec des partenaires existent et sont à formaliser et à mutualiser entre les différentes directions centrales et les composantes, dans les métropoles et sur les territoires. De nouveaux liens ou partenariats sont à développer. Ces partenariats concernent :	●●●○○	●●●●●
--------------	--	-------	-------

- Collectivités
- Associations ou comités de logement social
- Bailleurs privés ou associatifs
- Mutuelles
- Agences de logements
- ...

Définition de l'indicateur : Nombre de partenaires

Niveau 0 ○○○○ : aucun

Niveau 1 ●○○○ : 1 à 5

Niveau 2 ●●○○ : 6 à 10

Niveau 3 ●●●○ : 11 à 15

Niveau 4 ●●●●○ : 16 à 20

Niveau 5 ●●●●● : au-delà de 20

BILAN 2019 :

La Métropole du Grand Nancy, l'Université de Lorraine, le Crous, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et l'agence Scalen sont lauréats d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création d'observatoires territoriaux du logement étudiant. Cet observatoire a été labellisé pour une année en 2019, renouvelable pour trois ans après examen des premiers résultats et analyses. Les objectifs de cet observatoire sont de comprendre l'évolution des besoins et de l'offre en matière de logement étudiant et d'intégrer la problématique du logement étudiant dans les politiques locales de l'habitat. Dans

le cadre de ce dispositif, l'agence Scalen a réalisé dernièrement un Atlas du Logement Étudiant. Une convention a été signée pour trois ans entre ces partenaires. Ce document propose un panorama de l'offre de logement étudiant sur le territoire Nancéen.

Un recensement existe à Metz, au niveau du service social et partagé avec la DRIE.

Un travail s'engage avec la MDE d'Epinal qui gère les résidences étudiantes.

Une convention cadre a été signée pour deux ans en octobre 2018 avec la MGEL, l'un des objectifs porte sur le logement étudiant, notamment l'accès aux chambres PMR pour les étudiants en situation de handicap.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Après l'OTLE de la métropole du Grand Nancy, L'Eurométropole de Metz a été labellisée en janvier 2021 et l'Université est partie prenante de cet observatoire. À l'instar de celui de Nancy, un panorama du logement étudiant a été réalisé et les travaux se concentrent sur des indicateurs de suivi de l'offre de logements et les besoins en logement, en particulier le logement d'urgence.

Un recensement des logements est toujours d'actualité et partagé entre la DRIE et le service social.

En parallèle, la DRIE établit chaque année des listes de logements à Nancy et Metz, et fait le lien avec les composantes, les étudiants accueillis dans le cadre de programmes d'échanges et le Crous pour leur faciliter l'accès en résidence universitaire (réservation de quota de logement, pas à pas de la demande de logement, assistance).

Dans le cadre de la réhabilitation d'une résidence universitaire située en centre-ville de Nancy portée par la MGEL, un projet d'accueil d'étudiants porteurs d'autisme est en cours. Un espace comprenant sept chambres d'étudiants, deux supplémentaires pour les "étudiants solidaires", recrutés pour soutenir les étudiants TSA dans leur quotidien, et un espace-foyer pour la mise en œuvre du projet d'animation seront proposés. L'objectif principal de ce projet, coordonné par la Mission Handicap de l'université de Lorraine et mené en collaboration avec le SISU (Service d'Intégration Scolaire et Universitaire) et l'AFB (Associations Fondation Bompard) qui interviennent déjà dans le dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap vise à amener ces étudiants TSA vers une meilleure autonomie dans leur vie quotidienne.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 8.2.2	Adhérer à des plateformes de logement en proposant des logements décents, à des tarifs corrects et permettant un temps de trajet acceptable (en lien avec l'axe 9)	●○○○○	●●●○○
<i>Définition de l'indicateur : Taux de connexion aux plates formes</i>			
Niveau 0	○○○○○ : aucun		
Niveau 1	●○○○○ : 20% des étudiants en recherche de logement hors Crous		
Niveau 2	●●○○○ : 40%		
Niveau 3	●●●○○ : 60%		
Niveau 4	●●●●○ : 80%		
Niveau 5	●●●●● : 100%		

BILAN 2019 :

L'université de Lorraine adhère à deux plateformes de logement : Housing Anywhere et depuis juillet 2018, Studapart. Il est demandé à ce prestataire de proposer une offre sur l'ensemble des villes où l'Université de Lorraine est implantée. De plus, la plateforme LOKAVIZ permet aux particuliers de déposer des annonces pour la location de leurs logements, et aux étudiants d'en prendre connaissance (lien sur le site du CROUS Lorraine).

Nombre de connexions sur les plateformes auxquelles l'UL adhère :

Housing Anywhere :

156 Etudiants entrants à l'Université de Lorraine se sont enregistrés sur la plate-forme : 105 pour Nancy, 51 pour Metz)

5 étudiants ont réservé leur logement à Nancy via HousingAnywhere

2 étudiants réservé leur logement à Metz via HousingAnywhere

5 étudiants sortants se sont inscrits à HousingAnywhere et 5 étudiants ont réservé leur logement via HousingAnywhere dans les villes suivantes : Berlin (x2), Vienne, Bruxelles, Cologne

Studapart :

Les inscrits entre le 1^{er} mai et le 31 août 2019 : 2 395 étudiants dont 1 796 utilisateurs (notion regroupant les étudiants nouveaux inscrits qui ont eu au moins 2 sessions web sur la plateforme et /ou qui ont contacté un loueur ou l'équipe support).

764 étudiants internationaux nouveaux inscrits dont 611 utilisateurs

10 étudiants garantis par studapart

333 étudiants logés : 13 chez un propriétaire particulier (en ligne) ; 22 en résidence étudiante (en ligne) ; 298 via une agence immobilière ou un propriétaire particulier (mise en relation)

Niveau atteint en 2019 : ●●●○○

BILAN 2022 :

Studapart :

2020 : 2541 inscrits dont 459 internationaux, 562 étudiants logés (112 en résidence et 450 chez un propriétaire particulier), 102 locataires ont pris la garantie studapart dont 94 internationaux.

2021 : 2095 inscrits dont 861 internationaux, 412 étudiants logés (105 en résidence et 307 chez un propriétaire particulier), 184 locataires ont pris la garantie studapart dont 172 internationaux.

Le recensement des logements sur la plateforme était jusque-là concentré sur les deux métropoles. Une extension est en cours sur l'agglomération de Thionville - Yutz pour tenter de pallier les difficultés des étudiants de l'IUT à se loger et anticiper une future hausse des effectifs de l'IUT.

La DRIE a adhéré à la plate-forme Feel Français qui outre des offres de logement propose de nombreux services pour aider les étudiants internationaux dans leur installation : toutes les démarches administratives incontournables (validation visa, titre de séjour, affiliation CPAM, dossier Caf), mais aussi assurance habitation, responsabilité civile, etc. Dans l'onglet "logement" de Feel Français, l'étudiant trouvera des offres de logement de partenaires de la plateforme, dont le partenariat Université de Lorraine - Studapart, qui par ailleurs acceptent la garantie Visale, ou un garant européen. Des tutoriels l'accompagnent dans ses démarches et un tableau de bord lui permet d'avoir une vision d'ensemble de toutes ses démarches. Il sera aussi accompagné pour assurer son logement, prendre une assurance responsabilité civile et déposer une demande d'aide au logement auprès de la CAF.

La coopération avec Housing Anywhere a été arrêtée en juin 2020. Le principe de cette plateforme est que les étudiants en mobilité sortante proposent leur logement aux entrants. Cela n'a pas vraiment fonctionné et Studapart fonctionne mieux.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Concrétiser l'offre de logements avec Studapart sur l'agglomération de Thionville Yutz.

Action 8.2.3	Communiquer efficacement sur les possibilités de logement	○○○○○	●●●○○
<ul style="list-style-type: none"> ● Site web : faire figurer les partenaires (liens vers leurs sites) ● Rendez-vous institutionnels (forums, portes ouvertes, inscriptions, journées d'accueil ...) ● Communiquer en direction des composantes 			
<i>Définition de l'indicateur : Lycéens et étudiants recevant l'information</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○○ : aucun</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○○ : 20% des lycéens et étudiants</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○○ : 40%</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○○ : 60%</i>			
<i>Niveau 4 ●●●●○ : 80%</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● : 100%</i>			

BILAN 2019 :

Le site web de l'université est étoffé en fonction de la formalisation des partenariats. La page sur le logement étudiant est relayée depuis la page d'accueil destinée aux lycéens. Cette information figure également sur le site web international de l'université (Welcome.univ-lorraine.fr) et sur le guide d'accueil de l'étudiant en ligne. Des communications régulières ont lieu sur les réseaux, en direction des composantes et même directement par mail auprès des étudiants.

L'offre de logements du CROUS Lorraine est disponible sur son site Internet www.crous-lorraine.fr

Une centrale logements est en place depuis deux ans (<https://trouverunlogement.lescrous.fr>). Elle permet aux étudiants d'avoir accès aux informations concernant les logements proposés par CROUS Lorraine et de faire une demande d'attribution en ligne.

Le CROUS Lorraine participe aux forums (Oriaction, Studyrama) ainsi qu'aux portes ouvertes des composantes de l'Université de Lorraine (personnel CROUS en place dans les structures).

Les résidences universitaires organisent leur journée portes ouvertes en même temps que les composantes se trouvant à proximité. Un courrier expliquant les procédures du Dossier Social Étudiant (et de demande de logements) est envoyé aux lycéens en terminale par le biais du Rectorat. Des interventions sont menées par le CROUS dans les lycées qui en font la demande.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Le nouveau site web de l'Université recense les principaux acteurs du logement et est relayé par les sites de composantes.

Le site donne également des informations sur les aides au logement, les garanties.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Axe 8	Objectif 8.2 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Déployer un accès au logement en complément du CROUS			
Action 8.2.4	Gérer efficacement l'urgence en matière de logement : <ul style="list-style-type: none"> ● Porter à la connaissance des étudiants et des composantes les interlocuteurs privilégiés : services d'aide sociale avec relais dans les composantes ● Disposer d'un wiki interne actualisé avec l'ensemble des partenaires, suite à l'action 8.2.1 	○○○○○	●●●●○

• Constituer des comités de logement d'urgence avec les partenaires

Définition de l'indicateur : Étudiants ayant connaissances des bons interlocuteurs

- Niveau 0 ○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○ : 20% des étudiants
- Niveau 2 ●●○○ : 40%
- Niveau 3 ●●●○ : 60%
- Niveau 4 ●●●●○ : 80%
- Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Des discussions sont en cours avec le Crous sur la question du logement d'urgence. La possibilité de financer des tickets hébergement d'urgence pour les étudiants en situation de fragilité notamment dans les cas de rupture familiale est validée. Les réseaux sont activés par le service social et la DRIE qui partagent leurs informations (AICP, Just like home...). L'atlas du logement étudiant abonde ce dispositif sur Nancy.

Les assistantes sociales du CROUS Lorraine sont en lien direct avec les assistantes sociales de l'Université de Lorraine.

Les assistantes sociales du CROUS Lorraine se rapprochent du service Hébergement pour traiter les cas de logement d'urgence. Une réponse est donnée dans la journée.

Le service Hébergement du CROUS travaille en relation étroite avec la DRIE qui dispose des noms et contacts des personnels du service.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

L'Université soutient le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) de St Dié qui accompagne les étudiants dans leur recherche de logement sur le bassin Déodatien. L'Université a des relations et oriente les étudiants, notamment pour du logement d'urgence vers différentes associations. En Moselle, il s'agit AICP et d'Etap'Habitat avec l'accueil d'étudiants dans des logements à faibles loyers contre services.

Des listes de logement sont partagées entre la DRIE et le service social.

Niveau atteint en 2022 : ●●○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Partenariats existants hors ESR

Associations, collectivités, mutuelles

Partenariats à développer

Bailleurs privés

Axe 8	Objectif 8.3	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Renforcer la performance et la proximité en restauration universitaire			
Action 8.3.1	Augmenter la fréquentation des restaurants universitaires par les usagers	○○○○○	●●●●○

Définition de l'indicateur : Variation du chiffre d'affaires

- Niveau 0 ○○○○ : chiffre d'affaires 2017
- Niveau 1 ●○○○ : + 2 %
- Niveau 2 ●●○○ : + 4 %
- Niveau 3 ●●●○ : + 6 %
- Niveau 4 ●●●●○ : + 8 %
- Niveau 5 ●●●●● : + 10 %

BILAN 2019 :

Le Chiffre d'Affaires 2017 : 10 M € ; celui de 2018 : 10,6M€ +6% ; prévisionnel 2019 : 11,7M€ +11%

Les nouveautés mises en œuvre pour les rentrées 2017 et 2018, comme le menu à points qui permet une plus grande liberté de choix et une offre plus qualitative ainsi que la proposition quotidienne végétarienne, plébiscitée par les étudiants (jusqu'à 25% de taux de prise) nous ont permis de progresser de 6% en 2018 et de 11% sur 2019. Ce qui est remarquable c'est que pour la première fois depuis plus de 10 ans, la restauration assise étudiante progresse de 3%. Outre les raisons évoquées, la hausse de la qualité des produits au niveau national (viande BBC, pêche durable, arrêt des sauces industrielles) comme au régional (pain, fruits et légumes frais, crus/bio) et le travail des équipes orienté de plus en plus vers le « fait maison » expliquent ce regain d'intérêt.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●●

BILAN 2022 :

CA 2021 : 7,5 M€ (6 mois de Vente À Emporter VAE).

La restauration à l'assiette qui avait progressé de 3% pour les raisons évoquées en 2019, a progressé de 10% sur le dernier trimestre 2021, l'effet du repas à 1€ est indéniable sans obérer les efforts faits sur la qualité des produits et le « fait maison » qui se généralise de plus en plus, en particulier pour les desserts. Le menu à points a mis en exergue le fait que les étudiants préfèrent ces desserts confectionnés aux habituels laitages dans un

pourcentage de 7 pour 10, ce qui a nécessité des aménagements dans l'organisation du travail mais apporte une vraie valeur ajoutée. Concernant la vente à emporter, la même logique domine de restreindre l'emprise des produits industriels par le fait maison. Des plats réalisés dans nos cuisines seront bientôt disponibles dans nos points de vente de proximité. Des produits nouveaux sont testés régulièrement afin de diversifier notre carte comme dans le « Green-truck », burritos VG, crêpes salées, soupes... Ce green truck a ouvert début 2022 sur le Campus Lettres et Sciences Humaines à Nancy.

La restauration administrative a baissé de moitié en raisons des conditions sanitaires.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 8.3.2 Mener des enquêtes sur la qualité des prestations ●●○○○ ●●●●○

Définition de l'indicateur : Taux de satisfaction

Niveau 0 ○○○○ : 50 %

Niveau 1 ●○○○ : 60 %

Niveau 2 ●●○○ : 70 %

Niveau 3 ●●●○ : 80 %

Niveau 4 ●●●●○ : 90 %

Niveau 5 ●●●●● : 95 %

BILAN 2019 :

Les enquêtes sont menées tous les ans au niveau national sur un échantillon représentatif d'étudiants.

2500 soit 10% des sondés ont répondu en 2019 sur les items suivants :

Attente : 66% de satisfaits (+4%/2018)

Accueil : 81% (+2,5%)

Choix : 78% (+1,5%)

QUALITE : 77% (+0,5%)

PRIX : 91% (-1%)

Ambiance/confort : 85% (+5%)

Une enquête régionale a été menée sur l'offre végétarienne, 82% des étudiants sondés se sont déclarés satisfaits.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Bilan de l'enquête 2020 : Échantillon de 3620 réponses soit 12% des sondés.

Attente : 64,5% (-1,5%)

Accueil : 88,5% (+7,5)

Choix : 70% (-8%)

QUALITE : 79% (+2%)

PRIX : 81% (- 10%)

Ambiance/confort : 87% (+2%)

L'enquête, la dernière que nous ayons, a été réalisée dans des conditions sanitaires particulières ce qui explique sans doute la baisse de l'appréciation sur le choix (VAE durant les 6 premiers mois de l'année civile) ou sur le prix car la formule à 1€ n'est entrée en vigueur qu'en septembre 2020 pour les boursiers et en janvier 2021 pour tous. Il est à noter que la qualité est encore plébiscitée malgré les conditions. Les mesures barrières ont accentué les seuils d'attente. Le confort et l'ambiance en progression en phase avec la politique d'investissement du CROUS dans la rénovation de nos structures (Brabois,) mais aussi de celles situées sur les campus.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Certains indicateurs doivent être repensés pour offrir une vision réaliste du service offert aux étudiants, notamment en termes de restauration (nombre de repas chauds servis par site, places assises disponibles...).

Action 8.3.3 Développer le nombre de points de vente de proximité et sécuriser juridiquement les implantations ○○○○○ ●●●○○

Définition de l'indicateur : Nombre de points de vente

Niveau 0 ○○○○ : nombre actuel de structures 40 en 2018

Niveau 1 ●○○○ : + 2

Niveau 2 ●●○○ : + 4

Niveau 3 ●●●○ : + 6

Niveau 4 ●●●●○ : + 8

Niveau 5 ●●●●● : + 10

BILAN 2019 :

Le Crous Lorraine dispose de 16 Restaurants universitaires comprenant un ou 2 selfs étudiants et une dizaine de salles administratives, 20 cafétérias, 6 structures mobiles de vente à emporter et un Market ou épicerie. La tendance qui depuis 10 ans consiste à se rapprocher des lieux d'étude afin de servir le plus grand nombre d'étudiants continue puisqu'en 2019, le Crous a ouvert une cafétéria dans le hall des facultés d'odontologie et de pharmacie récemment installées sur le plateau de Brabois, celle du pôle Herbert Simon a rouvert en centre-ville et l'espace multiservices de Brabois a ouvert ses portes à la rentrée universitaire.

Ces installations résultant d'un partenariat ancien avec l'université de Lorraine viennent d'être sécurisées juridiquement par une convention globale d'exploitation négociée entre les deux parties et qui est actuellement à la signature des autorités référentes ; en découleront des conventions subséquentes par site.

Niveau atteint en 2019 : ●●●○ 3 structures nouvelles

BILAN 2022 :

3 structures nouvelles.

Le Crous Lorraine dispose de 15 restaurants universitaires comprenant un ou plusieurs selfs et d'une dizaine de salles administratives, 5 structures mobiles et 2 Crous Market. À la rentrée 2021, 3 nouvelles structures ont été ouvertes, le CROUS Market sur l'emprise de la résidence de Boudonville sur un concept mêlant une épicerie de proximité pour les résidents des cités avoisinantes et un espace de restauration ; la cafétéria de l'ENSEM (campus Brabois) en libre-service qui a permis de doubler le nombre d'étudiants au moment du service de midi par rapport au Food-truck qui officiait sur le site, soit près de 400 servis et enfin le « Green-truck » à proximité de la maison des étudiants du campus Lettres de Nancy.

Sur les 18 implantations au cœur des campus de l'UL, 9 conventions subséquentes sont finalisées, toutes celles qui ont fait l'objet d'une rédaction. Les autres sont en cours.

En revanche, le Restaurant universitaire de Monbois et le point cafétéria de la MDE au Saulcy ont fermé.

En 2021, l'université a soutenu une initiative étudiante, Tim&Bastien, proposant une offre alimentaire à bas coût et orientée vers les produits bio et locaux. Leur food truck se déplace à raison de trois semaines par campus, propose les repas et les deux étudiants mènent en parallèle des actions de sensibilisation.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

S'assurer que les étudiants aient accès à une offre sociale correspondant à leur statut, sur l'ensemble des sites de l'Université.

Partenariats à développer

ARS

Axe 9 Rythmes de vie - Rythmes d'études

L'objectif est de pouvoir adapter les rythmes d'études pour permettre l'amélioration de la qualité de vie étudiante. L'étudiant doit pouvoir bénéficier d'un temps d'études, mais également d'un temps qu'il pourra consacrer à la vie étudiante dans toutes ses déclinaisons. Les temps d'études doivent permettre une organisation de la vie de l'étudiant respectant son bien-être (temps de repas, temps de repos, temps de trajets). Les espaces d'études et les lieux de vie doivent être repensés sur l'ensemble des campus, afin d'y améliorer l'accueil de tous dans de bonnes conditions. En lien avec l'axe mobilité, les trajets domicile lieu d'étude doivent être optimisés. L'université doit faciliter l'obtention d'un emploi étudiant légal et compatible avec les études.

Dispositif de soutien - moyens

- ⇒ Présentation des services mobilisés : DFOIP (Direction de la Formation, de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle), Direction de la Vie Universitaire et de la Culture, Conseil de la Formation, Conseil de la vie universitaire, services de scolarité, directions de composantes, Direction des partenariats, DDE (Direction de la Documentation et de l'Édition), Direction du Numérique
- ⇒ Moyens mobilisés / mobilisables

Axe 9	Objectif 9.1	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Emplois du temps : stimuler les composantes de formations pour permettre la QVE dans le temps d'études			
Action 9.1.1	Veiller à conserver la même structure d'emploi du temps d'un semestre à l'autre pour favoriser l'engagement dans les activités extracurriculaires <ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur les besoins • Lien avec les directions de composantes • Lien avec les directions des études et les services de scolarité 	○ ○ ○ ○ ○	● ● ○ ○ ○

Définition de l'indicateur : Nombre de composantes maintenant la même structure d'emploi du temps

Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : 0%
Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : 20%
Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : 40%
Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : 60%
Niveau 4 ● ● ● ● ○ : 80%
Niveau 5 ● ● ● ● ● : 100%

BILAN 2019 :

Pas d'enquête effectuée, certaines composantes conservent la même structure d'emploi du temps, notamment les IUT et les écoles d'ingénieurs.

Niveau atteint en 2019 : ● ○ ○ ○ ○

BILAN 2022 :

Pas d'enquête effectuée.

Niveau atteint en 2022 : ● ○ ○ ○ ○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Travailler par collegium puis par composantes sur la question de la QVE pour stimuler les initiatives au plus près des étudiants et de leurs besoins.

Action 9.1.2	Banaliser, dans la mesure du possible, les jeudis après-midi pour favoriser les pratiques de vie étudiante, notamment les compétitions FFSU dans des équipes inter-composantes ou les travaux de groupe	○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ○ ○
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de composantes banalisant le jeudi après-midi</i>			
Niveau 0 ○ ○ ○ ○ ○ : 10%			
Niveau 1 ● ○ ○ ○ ○ : 20%			
Niveau 2 ● ● ○ ○ ○ : 40%			
Niveau 3 ● ● ● ○ ○ : 60%			
Niveau 4 ● ● ● ● ○ : 80%			
Niveau 5 ● ● ● ● ● : 100%			

BILAN 2019 :

Pas d'étude réalisée.

Niveau atteint en 2019 : ● ○ ○ ○ ○

BILAN 2022 :

Les compétitions FFSU ont été malmenées par deux ans de crise. Elles reprennent depuis la rentrée 2021 dans un cadre de plannings pédagogiques contraints.

Niveau atteint en 2022 : ●○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Travailler par collegium : inclure cette contrainte en amont de la réalisation des plannings relatifs à la nouvelle offre de formation

Action 9.1.3	Lisser les emplois du temps sur la semaine et le semestre, en adoptant une construction tenant compte au mieux des intérêts de l'étudiant (emploi du temps ni trop resserré, ni trop éclaté, en considérant les acquis des sciences de l'éducation)	○○○○○	●●●○○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de composantes prenant en compte les recommandations dans la construction des emplois du temps

Niveau 0 ○○○○○ : 0%
Niveau 1 ●○○○○ : 20%
Niveau 2 ●●○○○ : 40%
Niveau 3 ●●●○○ : 60%
Niveau 4 ●●●●○ : 80%
Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Aucun changement. Un abandon de cet indicateur est envisagé car il semble en contradiction avec les actions 9.1.4 et 9.1.2.

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

Cette action ne peut être évaluée en raison de la crise sanitaire qui a bousculé les plannings (enseignement à distance, jauges).

Niveau atteint en 2022 : ○○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Travailler par collegium : inclure cette contrainte en amont de la réalisation des plannings relatifs à la nouvelle offre de formation

Action 9.1.4	S'assurer que l'emploi du temps de chaque étudiant lui permette de disposer d'une pause méridienne d'au moins une heure, lui donnant ainsi la possibilité de déjeuner dans des conditions correctes	●○○○○	●●●○○
--------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Nombre de composantes accordant une pause méridienne d'au moins une heure.

Niveau 0 ○○○○○ : 0%
Niveau 1 ●○○○○ : 20%
Niveau 2 ●●○○○ : 40%
Niveau 3 ●●●○○ : 60%
Niveau 4 ●●●●○ : 80%
Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Un travail a été engagé avec la DFOIP pour établir les composantes où la pause méridienne n'est pas respectée : une observation des emplois du temps nous permet de dire que la pause méridienne est respectée dans la majorité des composantes.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●○

BILAN 2022 :

Le bilan peut être considéré comme identique à celui de 2019, même si la crise sanitaire a pu modifier certaines habitudes.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Clarifier les règles et écrire afin de pérenniser cette pause méridienne, en rappelant simplement la nécessité de ce temps de pause pour tous, qu'il s'agisse des étudiants, des enseignants ou des personnels administratifs.

Axe 9	Objectif 9.1 (suite)	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Emplois du temps : stimuler les composantes de formations pour permettre la QVE dans le temps d'études			
Action 9.1.5	Faire en sorte que les emplois du temps soient réalisables (nécessité de prévoir des pauses, prise en compte des temps de déplacements préférablement doux...)	●○○○○	●●○○○
<i>Définition de l'indicateur : Enquête de perception auprès des étudiants</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○○ : 0% des étudiants estiment que les emplois du temps sont réalisables</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○○ : 20%</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○○ : 40%</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○○ : 60%</i>			
<i>Niveau 4 ●●●●○ : 80%</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● : 100%</i>			
BILAN 2019 :			
Aucun changement.			
Niveau atteint en 2019 : ●○○○○			
BILAN 2022 :			
Pas d'évolution en raison de la crise sanitaire.			
Niveau atteint en 2022 : ●○○○○			
Évolutions possibles : (en quelques lignes)			
Travailler notamment à partir des résultats de l'enquête mobilité réalisée fin 2021 (cf Axe 7)			
Les remarques déposées dans les champs libres de cette enquête font apparaître cette préoccupation. Il faudra attendre les premiers résultats du dépouillement des données, c'est-à-dire à partir du second trimestre de 2022.			
Action 9.1.6	Adapter les emplois du temps aux offres de transports collectifs pour favoriser l'attractivité des formations en lien avec l'axe 7. • En lien avec les métropoles • En lien avec les transports hors métropoles	○○○○○	●●●○○
<i>Définition de l'indicateur : Adaptation des EDT dans les zones en tension au niveau du transport</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○○ : aucune composante de zone en tension n'adapte ses EDT</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○○ : 10% des composantes de zone en tension adaptent leurs EDT</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○○ : 20%</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○○ : 40%</i>			
<i>Niveau 4 ●●●●○ : 70%</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● : 100%</i>			
BILAN 2019 :			
Quelques composantes, notamment sur sites délocalisés adaptent leurs emplois du temps aux horaires des transports en commun.			
Niveau atteint en 2019 : ●○○○○			
BILAN 2022 :			
Bilan identique, cette action peut difficilement être évaluée en raison de la crise sanitaire.			
Niveau atteint en 2022 : ●○○○○			
Évolutions possibles : (en quelques lignes)			
Travailler notamment à partir des résultats de l'enquête mobilité réalisée fin 2021 (cf Axe 7). Les premiers résultats du dépouillement des questionnaires (13 500 réponses à analyser) sont attendus à partir du second trimestre de 2022.			
Action 9.1.7	limiter les temps de trajet des étudiants en semaine : déplacement domicile – lieu d'études en semaine et limitation des formations multisites en lien avec les axes 7 et 8.	○○○○○	●●●○○
<i>Définition de l'indicateur : Information sur le temps de trajet moyen pour un étudiant</i>			
<i>Niveau 0 ○○○○○ : supérieur à 1h</i>			
<i>Niveau 1 ●○○○○ : supérieur à 45 minutes</i>			
<i>Niveau 2 ●●○○○ : supérieur à 30 minutes</i>			
<i>Niveau 3 ●●●○○ : inférieur à 30 minutes</i>			
<i>Niveau 4 ●●●●○ :</i>			
<i>Niveau 5 ●●●●● :</i>			

BILAN 2019 :

Aucun changement.

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

Cette action peut difficilement être évaluée en raison de la crise sanitaire

Niveau atteint en 2022 : ○○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Travailler notamment à partir des résultats de l'enquête mobilité réalisée fin 2021 (cf Axe 7). Les premiers résultats du dépouillement des questionnaires (13 500 réponses à analyser) sont attendus à partir du second trimestre de 2022. Des informations sur le nombre de sites fréquentés par les étudiants des différentes formations seront disponibles et permettront des actions ciblées.

Partenariats existants ESR : CROUS

Partenariats existants hors ESR : Métropoles, CROUS, Organismes de transports

Partenariats à développer : Organismes de transports

Axe 9	Objectif 9.2	Réalisation actuelle Observation 2018	Réalisation cible Observation 2022
Favoriser un environnement de travail et d'études permettant la réussite du plus grand nombre			
Action 9.2.1	Adapter les espaces d'études aux nouveaux besoins (mut@camp)	●○○○○	●●●●○
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de projets Mut@camp réalisés</i>			
Niveau 0 ○○○○○ : aucun			
Niveau 1 ●○○○○ : 1 à 5			
Niveau 2 ●●○○○ : 6 à 10			
Niveau 3 ●●●○○ : 11 à 15			
Niveau 4 ●●●●○ : 16 à 20			
Niveau 5 ●●●●● : au-delà de 20			

BILAN 2019 :

26 projets ont été réalisés entièrement depuis le lancement de l'opération. La mise en place de la CVEC a permis d'envisager de nouvelles campagnes Mut@camp pour des espaces de vie étudiante. 18 projets sont actuellement en cours.

Niveau atteint en 2019 : ●●●●●

BILAN 2022 :

Depuis 2019, le projet mut@camp est totalement financé par les recettes de la CVEC. Ce dispositif, ayant soutenu une part non négligeable de projets de transformation d'espaces de vie universitaire (NDLR les 26 projets du bilan à mi-parcours) devient ainsi un dispositif dédié à l'aménagement d'espaces de vie étudiante. L'ancrage du dispositif Mut@camp dans la communauté universitaire ainsi que sa capacité à répondre aux enjeux d'éloignement géographique relatif de nos sites de formation, ont largement contribué à l'utilisation des nouvelles marges offertes par la CVEC (601 554 € consacrés à ce dispositif depuis 2019). En trois années d'exercice au titre de la CVEC, ce sont 27 projets dédiés à l'amélioration des conditions d'accueil sur site de nos étudiants, dont 5 livrés qui dynamisent notre communauté. La réappropriation des espaces de vie de nos campus est un enjeu essentiel au soutien à la prise d'initiative et à la réussite de nos étudiants : aménagement d'espaces, création de tiers lieux, mise à disposition d'équipements et matériels connectés. À l'automne 2021, la Région Grand Est a lancé un appel à projet « urgence étudiants » dont un volet concernait la dynamique enclenchée. L'Université de Lorraine a proposé un dossier unique au sein duquel 9 projets ont été retenus pour un cofinancement régional de 365 672€. Parmi les projets retenus : 5 espaces dédiés à la vie étudiante (dont 4 dossiers issus de mut@camp), 1 aménagement audiovisuel d'amphithéâtre et 3 espaces dédiés au travail en groupe dans les bibliothèques universitaires.

Niveau atteint en 2022 : ●●●●●

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Poursuite du projet mut@camp - CVEC sur les espaces dédiés à la vie étudiante

Action 9.2.2	Adapter les horaires d'ouverture des espaces d'études (BU, BUFR, MDE, autres salles) aux besoins et attentes des étudiants	●○○○○	●●●○○
---------------------	---	-------	-------

Définition de l'indicateur : Part d'étudiants trouvant un espace de travail les satisfaisant

- Niveau 0 ○○○○○ : aucun
- Niveau 1 ●○○○○ : 20%
- Niveau 2 ●●○○○ : 40%
- Niveau 3 ●●●○○ : 60%
- Niveau 4 ●●●●○ : 80%
- Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Deux bibliothèques universitaires sont désormais ouvertes jusqu'à 21h et deux bibliothèques supplémentaires ouvrent désormais les samedis, l'une le matin et l'autre l'après-midi. Aucune enquête n'a été réalisée sur les besoins et attentes des étudiants. Des crédits sont pérennisés pour le maintien de ces horaires d'ouverture et une réponse à un nouvel appel à projet Bibliothèques Ouvertes + est en préparation.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○○

BILAN 2022 :

Fin 2021, trois BU sont désormais ouvertes du lundi au vendredi jusqu'à 21h : la e-BU Campus Herbert Simon, la médiathèque ARTEM et la BU Ingénieurs Brabois. Ces ouvertures sont assurées grâce à des moniteurs étudiants, avec un financement à 40% du MESRI dans le cadre de l'appel à projet BO+ (Bibliothèques Ouvertes +).

Pour les samedis, aux sites de la BU Droit et de la BU Saulcy, il faut désormais ajouter la BU Sciences qui ouvre entre début octobre et mi-décembre toute la journée.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Une enquête menée en janvier 2021 a confirmé qu'une extension des horaires d'ouverture de la BU Santé devait impérativement être mise en œuvre (plébiscitée par 86% des 816 étudiants ayant répondu). Dans un premier temps cette extension pourrait se traduire par l'ouverture en soirée de 19h à 22h mais également, une fois les conditions réunies, par une ouverture le samedi.

Concernant le samedi il faut par ailleurs conforter la mise en œuvre de l'ouverture de la BU Droit qui repose sur la mobilisation des personnels d'autres BU nancéiennes et qui montre des signes de fragilité (baisse des participations).

Sur ces deux points, et plus globalement pour assurer l'ouverture des BU en nocturne et les samedis, la rémunération des heures supplémentaires le samedi et en soirée permettrait d'augmenter sensiblement la motivation du personnel sans avoir trop recours à la compensation en récupérations horaires qui, si le volume d'heures à récupérer est trop important, fragilise les ouvertures normales en journée le reste de la semaine.

Partenariats existants ESR : Bibliothèques municipales (réseau des bibliothèques du Sillon Lorrain)

Partenariats existants hors ESR : CROUS

Partenariats à développer : Organismes gérant des résidences étudiantes

Axe 9	Objectif 9.3	<i>Réalisation actuelle Observation 2018</i>	<i>Réalisation cible Observation 2022</i>
--------------	---------------------	--	---

Veiller à l'accès des étudiants à des emplois compatibles avec les études

Action 9.3.1	Favoriser l'emploi des étudiants de l'université en service civique en lien avec l'axe 6 (mise en place des RSE pour les étudiants salariés)	○○○○○	●●●○○
	<ul style="list-style-type: none"> ● Au sein de l'université ● Dans d'autres organismes 		

Définition de l'indicateur : Nombre de directions et composantes de l'université faisant appel aux étudiants en service civique

- Niveau 0 ○○○○○ : 0%
- Niveau 1 ●○○○○ : 20%
- Niveau 2 ●●○○○ : 40%
- Niveau 3 ●●●○○ : 60%
- Niveau 4 ●●●●○ : 80%
- Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Une réflexion est en cours sur les services civiques au niveau de l'établissement.

Niveau atteint en 2019 : ○○○○○

BILAN 2022 :

L'agrément services civiques 2018-2021 a été renouvelé pour la période 2021-2024.

Sur la période du dernier agrément, 6 missions de services civiques ont été pourvues au sein de l'UL sur des domaines diversifiés : promotion de l'entrepreneuriat, aide à l'insertion et à l'orientation professionnelle et lutte contre les discriminations. À partir de 2019, la crise sanitaire n'a pas permis la publication de nouvelles offres alors en cours de discussion au sein de l'établissement. Il s'agissait d'un poste en lien avec les problématiques d'égalité diversité dans le cadre de l'accueil international et d'un poste de promotion d'un lieu culturel.

L'agrément prévoyait une augmentation d'un nombre de missions proposées au cours des 3 années pour un total de 14 missions. Le contexte n'aura pas permis d'atteindre nos objectifs. À noter que les missions prévues en 2019 incluaient des problématiques partagées par différents acteurs de l'établissement, répondant ainsi à notre volonté d'asseoir une politique d'engagement de nos étudiants la plus riche possible. Le dernier agrément aura permis à 6 jeunes de s'engager au profit de thématiques de travail en lien avec les valeurs de notre établissement.

Pour l'agrément en cours, un contingent équivalent de 14 missions a été demandé. 3 missions sont pourvues en début 2022 : Espace Bernard-Marie Koltès – Metz – Médiateur culturel en charge de l'accueil et du développement des publics ; Égalité Diversité Inclusion – Nancy – Accompagnement et intégration des étudiants internationaux ; Pôle Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine (PEEL) – Nancy – Aider au développement de la culture entrepreneuriale auprès des étudiant-e-s de l'Université de Lorraine.

Niveau atteint en 2022 : ○○○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)

Action 9.3.2	Promouvoir les emplois étudiants	●○○○	●●●●
<ul style="list-style-type: none"> ● Recenser les différents portails/sites/journées de recrutement ● Informer sur les emplois étudiants (cadre légal) ● Être relai entre les demandeurs et les étudiants 			

Définition de l'indicateur : l'information autour des emplois étudiants (cadre légal et espaces de recrutement)

Niveau 0 ○○○○ : aucune composante

Niveau 1 ●○○○ : 20% des composantes

Niveau 2 ●●○○ : 40%

Niveau 3 ●●●○ : 60%

Niveau 4 ●●●●○ : 80%

Niveau 5 ●●●●● : 100%

BILAN 2019 :

Les tutorats encadrés se sont développés dans le cadre de la loi ORE.

906 emplois étudiants ont été recensés en 2018 au total dans l'établissement (promotion de l'offre de formation, tutorat, accompagnement handicap, bibliothèques...), au moins la moitié des composantes de formation proposent des jobs étudiants. L'université dispose d'une plateforme de recherche d'emploi et de stage : Platine.

Niveau atteint en 2019 : ●●○○

BILAN 2022 :

En 2019, on compte 932 contrats (778 étudiants - un étudiant peut avoir plusieurs contrats) pour environ 57 500 heures.

L'emploi étudiant à l'Université de Lorraine a été renforcé pendant la crise sanitaire, avec l'augmentation des emplois liés au tutorat. De plus, depuis la rentrée de septembre 2020, des emplois supplémentaires liés à l'accueil des étudiants sur les campus ont été mis en place dans les composantes. Ce dispositif est financé par la CVEC et a vocation à être pérenne.

En 2020, 1470 contrats (1137 étudiants) pour un peu plus de 62 000 heures dans 30 composantes de formations, 11 directions et services et l'école doctorale. En 2021, on note une progression avec 1872 contrats (1411 étudiants) pour plus de 91 000 heures, dans 33 composantes, 10 directions et services, l'école doctorale et un laboratoire de recherche.

Suite à un travail avec la direction de la communication, le service social et le SOIP, depuis juin 2020, l'université recense sur une page dédiée de son site web des offres d'emplois étudiants hors université, compatibles avec les études et selon des critères ne nuisant pas à la réussite : temps partiel, notamment en dehors des périodes de congés. Les offres publiées concernent uniquement des emplois légaux et déclarés et ne nécessitant pas un investissement lourd au préalable.

Un lien est également fait vers les autres opérateurs proposant des emplois étudiants : job aviz...

Des campagnes de communication régulières sont faites sur les réseaux sociaux et les assistantes sociales et le SOIP sont régulièrement informés des nouvelles annonces.

Depuis septembre 2020, plus de 120 offres ont été déposées (parfois une offre est pour plusieurs postes)

La page est consultée, notamment depuis la mise en ligne d'une nouvelle version du site web univ-lorraine (avril 2021). La saisonnalité est importante : l'été semble plus propice (effet jobs d'été). On compte environ 1000 visites par mois en saison "basse" et jusqu'à 8000 visites au mois de juin 2021.

La plateforme Platine, dédiée à l'insertion professionnelle, a été récemment remplacée par un Career center, qui propose aux étudiants :

- de recevoir dans leur messagerie étudiante des offres de stages, d'emplois, d'alternances, et ce, de façon ciblée et personnalisée ;
- d'accéder à un module « Conseil » développé par le SOIP et axé sur les méthodologies de recherche d'emplois ou de stages ;
- de s'inscrire à des événements organisés par l'établissement en faveur de leur insertion professionnelle.

Les entreprises peuvent, quant à elles, déposer leurs offres.

Niveau atteint en 2022 : ●●●○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)
Pérenniser et « professionnaliser » le dispositif, après l'avoir évalué.

Action 9.3.3	Établir des partenariats avec les groupes et entreprises locaux intégrant des jobs étudiants compatibles avec les études	○○○○○	●●●○○
<i>Définition de l'indicateur : Nombre de partenariats établis</i>			
Niveau 0	○○○○○ : aucun		
Niveau 1	●○○○○ : 1 à 5		
Niveau 2	●●○○○ : 6 à 10		
Niveau 3	●●●○○ : 11 à 15		
Niveau 4	●●●●○ : 16 à 20		
Niveau 5	●●●●● : au-delà de 20		

BILAN 2019 :
Une réflexion est engagée avec la direction des partenariats.
Niveau atteint en 2019 : ●○○○○

BILAN 2022 :
La réflexion s'est poursuivie avec la direction des partenariats qui a désormais inclus la question des emplois étudiants, tels que définis ci-dessus, lors de ses échanges avec organismes, collectivités, entreprises... Un mailing régulier est réalisé, notamment au moment du recensement des emplois pour l'été.
Des contacts ont été pris avec plusieurs agences pôle emploi qui font désormais parvenir des offres dédiées. Des partenariats sont bien établis avec certaines collectivités. À titre d'exemple, on peut citer le conseil départemental de la Moselle qui a recruté 200 étudiants lors de l'été 2020, 80 en 2021 et qui propose régulièrement des emplois au cours de l'année.
Niveau atteint en 2022 : ●●●○○

Évolutions possibles : (en quelques lignes)
Pérenniser le dispositif, en lien avec les territoires, au plus proche des lieux de résidence familiaux des étudiants.

Partenariats existants hors ESR

CROUS, MGEL

Partenariats à développer

Conseils départementaux, organismes employant des services civiques, associations

CONCLUSION

Le schéma directeur de la vie étudiante en Lorraine a été conçu comme la formalisation des ambitions, axes et actions à destination des étudiants pour leur permettre l'épanouissement, la qualité de vie, la réussite et ainsi développer l'attractivité des sites lorrain. Il va se traduire par un pilotage partagé des axes entre l'Université de Lorraine et les partenaires du territoire, notamment les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le schéma de Vie Étudiante en Lorraine (VÉLo) s'ouvrira à d'autres acteurs importants : les collectivités territoriales et les partenaires ou mécènes de certaines actions.

Les actions à pérenniser ou à conforter dans les différents axes montrent déjà l'importance de la place accordée à la vie étudiante en Lorraine. La mise en place des nouvelles actions se fera selon un calendrier défini par axe. Un bilan annuel avec ajustement du schéma et des indicateurs sera préparé par le comité de pilotage et présenté au Conseil de la Vie Universitaire.

La mise en œuvre de ce schéma s'appuiera sur les moyens humains et financiers existant mais également sur les nouvelles ressources liées à la Contribution Vie Étudiante et de Campus.

Si l'une des ambitions forte de ce schéma est de contribuer à la qualité de vie des étudiants, en proposant des actions et améliorations qui leur sont destinées, ce schéma pourra également contribuer à la qualité de vie de l'ensemble des personnels de l'université qui bénéficieront des aménagements proposés, des actions culturelles ou sportives, des actions dans la lutte contre les discriminations... et qui, en s'impliquant, chacun à son niveau, auront la fierté d'avoir contribué à favoriser la qualité de vie sur les campus et ainsi, la réussite étudiante.